



**LE PROJET CULTUREL DE
TERRITOIRE
PCT 2023-2026**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BOCAGE MAYENNAIS**



SOMMAIRE

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL	3
A- Les dispositifs en cours sur le territoire.....	3
B- La population	3
C- L'emploi.....	4
D- La vie sociale.....	7
E- L'économie.....	10
F- La mobilité.....	11
G- Plan Climat Air Energie Territoriale	13
H- Un territoire de Bocage	15
I- Une offre touristique.....	16
J- L'offre culturelle et artistique sur la CCBM.....	17
II. EVALUATION RENOUVELLEMENT DU PCT DE LA CCBM	20
A- Par qui et avec qui ?.....	20
B- Quand, comment ? Planning, organisation.....	21
III. LE PCT 2019-2022 : BILAN GENERAL	22
A- Les objectifs du PCT 2019-2022 (rappel)	23
B- Bilan général du PCT 2019-2022	23
C- Bilan PCT 2019-2022 par objectif.....	24
IV. LE PCT 2019-2022 : BILANS ET PERSPECTIVES PAR SECTEUR ³¹	
A- Le pôle culturel de la CCBM	31
B- Le Centre d'Art Contemporain de Pontmain (Saison culturelle)	32
C- La programmation spectacle vivant (Saison Culturelle)	40
D- L'Ecole de Musique Intercommunale	47
E- Le Réseau Lecture.....	55
V. LE PCT 2023-2026	63
A- Les dispositifs du PCT 2023-2026.....	64
B- Les enjeux du PCT 2023-2026	64
C- Liste des fiches actions et répartition par service.....	65
D- Feuille de route des fiches actions	66
E- Les fiches actions.....	67

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais a été créée en 1993. Elle est située au nord-ouest du département de la Mayenne, en limite des départements de la Manche, l'Ille-et-Vilaine et de l'Orne. Cet EPCI comprend 27 communes : Ambrières-les-Vallées, Brecé, Carelles, Chantrigné, Châtillon-sur-Colmont, Colombiers-du-Plessis, Couesmes-Vaucé, Désertines, La Dorée, Fougerolles-du-Plessis, Gorrion, Hercé, Landivy, Lesbois, Levaré, Montaudin, Oisseau, Le Pas, Pontmain, Saint-Aubin-Fosse-Louvain, Saint-Berthevin-la-Tannière, Saint-Ellier-du-Maine, Saint-Loup-du-Gast, Saint-Mars-sur-Colmont, Saint-Mars-sur-la-Futaie, Soucé et Vieuvy.

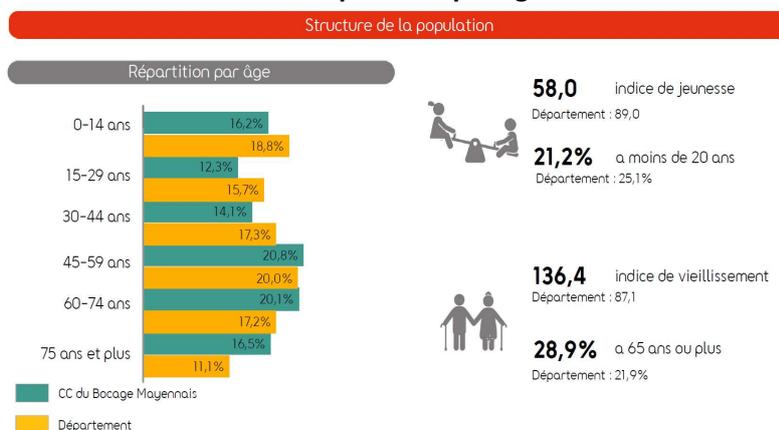


A- Les dispositifs en cours sur le territoire :

- Le PCT (Projet Culturel de Territoire)
- Le Dispositif GMR « Grandir en milieu rural » de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe.
- Le Contrat Local de Santé (CLS) : il est en cours d'élaboration et de rédaction pour les territoires du Pays d'Ernée et du Bocage Mayennais, 2023-2025
- « Petite villes de demain » pour les communes de Gorrion et d'Ambrières les Vallées, 2021-2026
- « OPAH » : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat 2023-2028
- Le « Plan mobilité » 2022
- Le « SCOT » 2019 et le « PLUi » 2020
- Le « PCAET » Plan Climat Air Energie Territorial 2021.

Toutes les communes sont en zone de revitalisation en milieu rural.

La répartition par âge



- > Des habitants du territoire plutôt âgés
- > La part des personnes âgées de 60 ans ou plus (37 %) supérieure à celle du département (28,3%).
- > La part des plus jeunes moins importante (28,5 % sont âgés de moins de 30 ans)
- > Un indice de vieillissement de 136,4 personnes bien supérieur à celui du département (87,1).

A l'échelle communale, on observe des indices de vieillissement très élevés particulièrement sur les communes de La Dorée, Pontmain et Fougerolles-du-Plessis.

La répartition des ménages



8 337 ménages en 2018
Département : 134 860

2,3 personnes par ménage (moyenne)
Département : 2,3

Composition des ménages



2 710 personnes seules
Département : 46 749

32,5% des ménages
Département : 34,7%



3 053 couples (sans enfant)
Département : 41 997

36,6% des ménages
Département : 31,1%



431 familles monoparentales
Département : 8 887

5,2% des ménages
Département : 6,6%

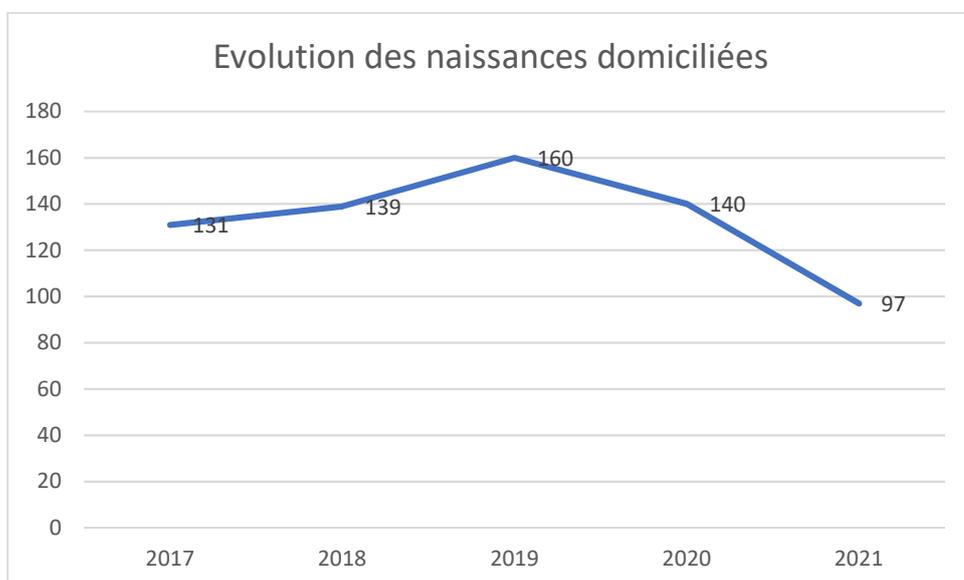


2 053 couples avec enfant(s)
Département : 35 630

24,6% des ménages
Département : 26,4%

- > Diminution du nombre de ménages entre 2013 et 2018 : -1.1%
- > Les couples sans enfant (37%) sont les plus représentés
- > Moindre représentation des personnes seules (33%) par rapport au département
- > La part de familles monoparentales (5%) inférieure au département (6.6%).

Les enfants



> Une courbe des naissances en forte baisse depuis 2019.

Les familles

> **680** familles ont au moins un enfant de moins de 6 ans soit 67.3 % des familles allocataires contre 60.7 % pour le département

> **401** ont un enfant de moins de 3 ans (59 % des familles avec enfants de – de 6 ans)

> **Taux de parents actifs CAF occupés** avec enfants de moins de 3 ans : **70 %** (département 67.3%)

> Taux de femmes actives CAF avec enfants de – 3 ans : **83,8 %** (département 81,7 %).

Les enfants de moins de 6 ans

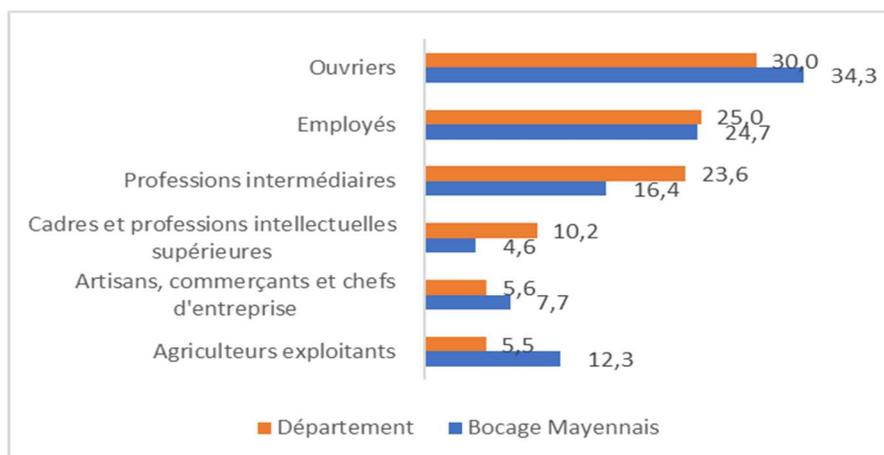
> **867** enfants de moins de 6 ans

> **430** de moins de 3 ans (**49.6 %**) (identique au département)

> Evolution moyenne depuis les 3 dernières années du nombre d'enfants Caf et MSA : **moins 17.8 %** (département **-0.2%**)

C- L'emploi :

Les catégories socio professionnelles en 2018



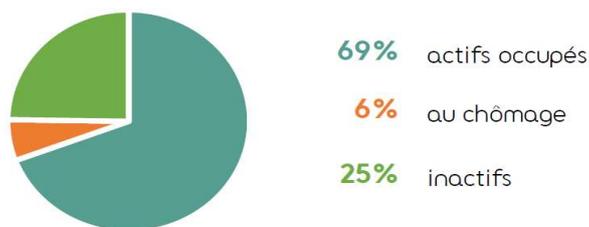
La part des agriculteurs montre le caractère encore rural du territoire. On note également une part plus importante de la catégorie ouvriers.

La répartition des emplois sur le territoire

6 528 emplois sur le territoire en 2018
Département : 125 618

91,5% taux d'emploi
Département : 99,5%

10 315 habitants ont entre 15 et 64 ans dont :
Département : 181 942



> 2 pôles d'emplois structurants : Gorron et Ambrières-les-Vallées.

> Plusieurs secteurs d'activité forts : le secteur industriel (1600 emplois), l'agriculture (1400 emplois), le transport et les services aux entreprises (1800 emplois), la construction (600), l'administration santé, social et enseignement (1800). Depuis plusieurs mois, cette forte croissance dans ces secteurs d'activité entraîne des créations d'emploi et de nombreux postes sont à pourvoir chaque année.

> Un taux d'activité femmes et hommes global chez les 15-64 ans : 75 % (Femmes : 73 % Hommes : 77%)

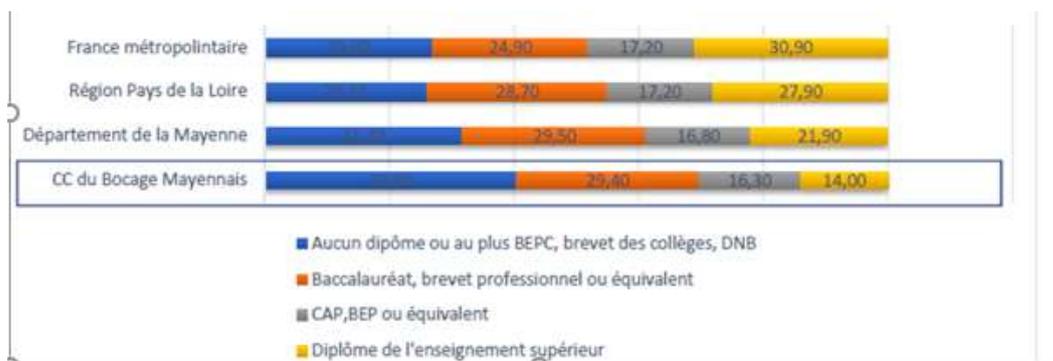
> Le taux de chômage est estimé à 4,8 %, ce qui est en dessous du taux de la Région Pays de la Loire 6% (INSEE 2019).

Les revenus des ménages



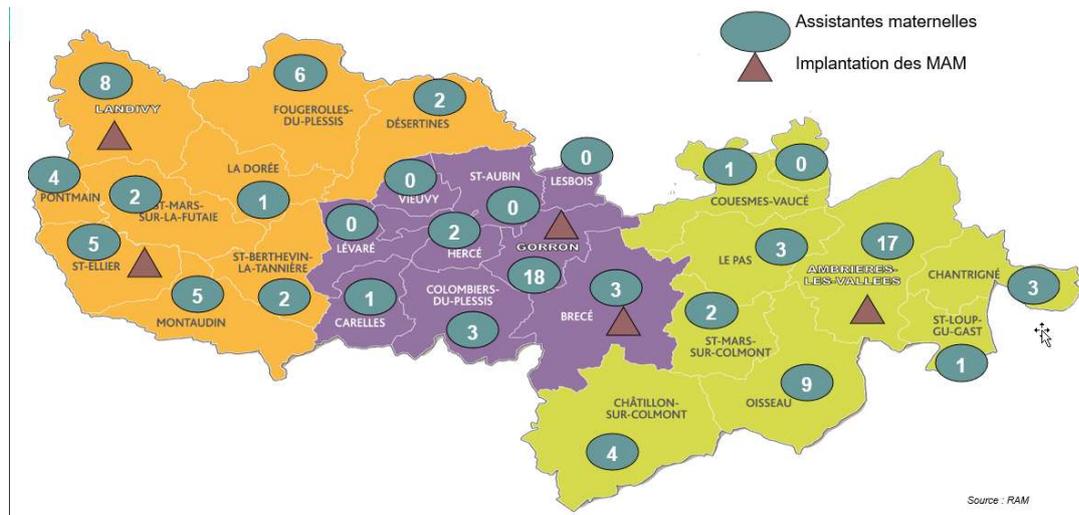
- > La médiane du revenu disponible par unité de consommation est inférieure au département
- > La part des ménages fiscaux imposés est inférieure au département.
- > Le taux de pauvreté, soit 1 102 euros en 2019, de 14,9 %, est moins favorable en comparaison à celui du département (11.5%).

Répartition de la population non scolarisée, âgée de 15 ans et plus selon le diplôme obtenu le plus élevé



- > 40,3 % de la population non scolarisée, âgée de 15 ans ou plus n'a pas de diplôme ou au plus un diplôme de niveau fin de collège. C'est une proportion supérieure à celle du département (32 %)
- > La part de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (14%) est bien inférieure à celle du département.

Répartition des assistantes maternelles sur le territoire



102 assistantes maternelles agréées et 96 actives.

Depuis 2006, 8 MAMs (maisons d’assistants(tes) maternels(elles)) ont été créées sur le territoire. A ce jour, 6 MAMs sont ouvertes et 3 projets MAMs sont en réflexion (111 MAM sur le département au 10-2022).

> Dans les 5 ans à venir, baisse du nombre de professionnelles : point de vigilance sur ce public. Cependant, on constate une évolution des premières demandes d’agrément (PMI 1-12-2022)

> Les communes de Gorron, Ambrières les Vallées sont particulièrement concernées.

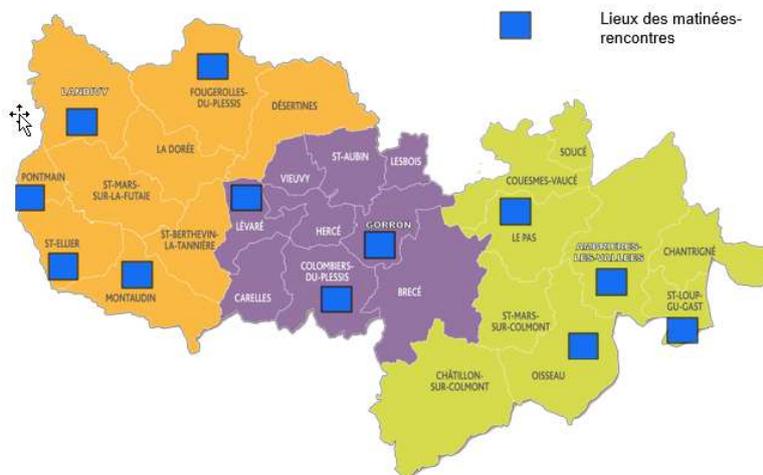
Le Relais Petite Enfance (RPE) : un service important pour la petite enfance

> Créé le 1er avril 2009, le bureau principal est au siège de la Communauté de communes

> 1 animatrice à temps plein pour 102 assistantes maternelles agréées dont 96 actives en 2022

> Il joue un rôle important d’observatoire de la petite enfance. Il est le lien entre les familles, les professionnels, les élus et les différents partenaires du territoire.

> Quelques chiffres sur l’activité du RPE en 2021 : rencontre-éveil sur différentes communes : 98 ateliers



D- La vie sociale :

La vie sociale sur le territoire est favorisée par la diversité des activités et des manifestations permettant le lien entre les habitants.

La CCBM ne compte aucun centre social, espace de vie sociale permettant le croisement de publics et d'habitants.

Un réseau associatif sportif important

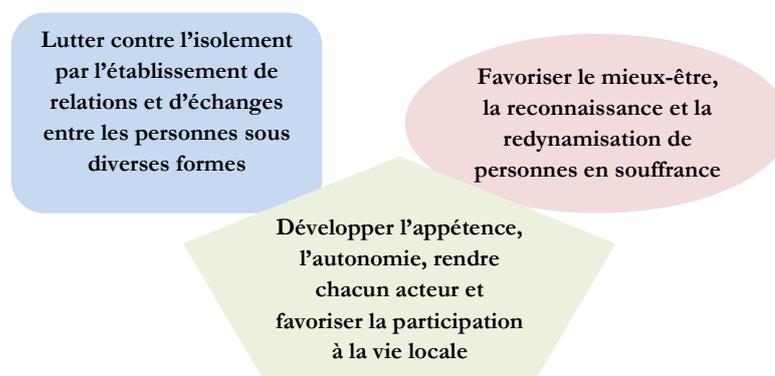
Beaucoup de salles de sports, de terrains de sport, de parc de loisirs à disposition. Beaucoup de propositions sportives sur la CCBM. (intérieur/extérieur, individuel et collectif). Une piscine intercommunale (à Gorron) et municipale à Ambrières-les-Vallées.

EPI du Bocage

L'Epi du Bocage est un des 10 espaces de découvertes et d'initiatives (EDI) du département. Depuis maintenant 8 ans, cette association propose des ateliers supports pour favoriser le mieux-être de tous, participer à la création de lien social, pour rompre l'isolement mais aussi, pour s'impliquer sur le territoire.

Cette structure d'insertion sociale œuvre sous des valeurs de convivialité, de respect et d'échanges.

Les Objectifs des 10 EDI de la Mayenne



172 personnes (128 adultes et 44 enfants) ont participé à 1 atelier (ou plus) en 2021.

E- L'économie

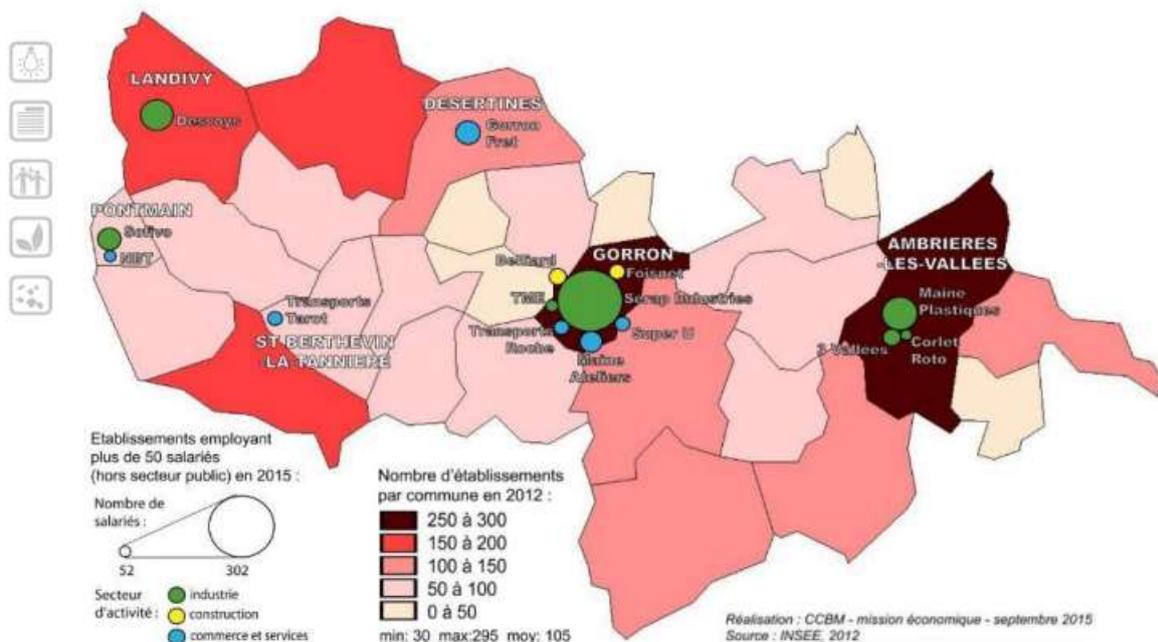
Au 31 décembre 2012, le territoire du SCOT du Bocage Mayennais comptait 2 845 établissements actifs employant 7 231 personnes. Ces chiffres pèsent assez peu dans l'économie régionale, et même départementale.

Le Bocage Mayennais restant évidemment un territoire rural, situé en dehors des centres urbains et économiques régionaux.

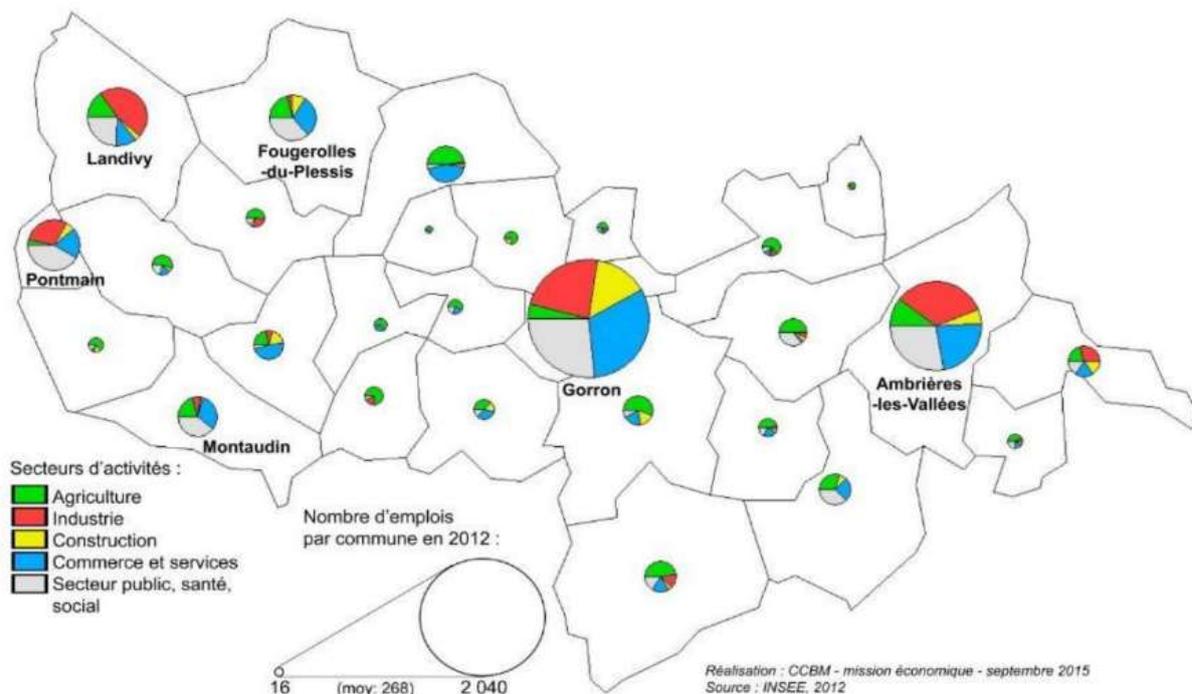
Néanmoins, si l'on rapporte ces données économiques aux caractéristiques démographiques du territoire, cette analyse peut être fortement nuancée.

L'indice de concentration de l'emploi, rapportant le nombre d'emplois présents sur un territoire au nombre d'actifs occupés y résidant, apporte ainsi une double lecture. D'une part, le Bocage Mayennais est globalement un territoire effectivement peu dense économiquement. D'autre part, il présente un tissu économique plus dense que beaucoup d'espaces ruraux du grand ouest comme dans le Calvados, l'Orne, la Sarthe, mais aussi la Mayenne et même l'Ille-et-Vilaine.

Carte 12 : Répartition géographique des établissements à vocation économique - Source Insee



Carte 13 : Répartition des emplois – Source Insee



Des polarités, mais une répartition équilibrée de l'emploi

L'analyse de la répartition des entreprises et établissements par commune fait ressortir deux pôles principaux que sont Ambrières-les-Vallées et Gorrion, rayonnant chacun sur leur bassin de vie. A l'ouest, le bassin de Landivy fait apparaître une répartition davantage multipolaire autour de pôles plus petits que sont Fougerolles-du-Plessis, Landivy, Pontmain, et Montaudin. Cette analyse est encore plus nette lorsque l'on considère la répartition des emplois sur le territoire du Bocage Mayennais. A ce sujet, Gorrion ressort comme un pôle d'emplois très important au regard de ses caractéristiques démographiques. Vient ensuite Ambrières-les-Vallées, pôle central sur son bassin de vie, puis la multipolarité du bassin de Landivy avec Fougerolles-du-Plessis, Pontmain, et Landivy.

Dans le détail, on observe que dans les communes regroupant le moins d'emplois, c'est l'agriculture qui est le principal pourvoyeur. Dans les pôles d'emplois en revanche, la situation est différente. L'agriculture y joue un rôle minime au regard des autres secteurs d'activité comme l'industrie (Landivy), le commerce et les services (Gorrion), ou le secteur public, de la santé et du social (Pontmain).

F- La mobilité sur le territoire :

L'enjeu de la mobilité est un axe traité dans le cadre du Plan mobilité mis en place en 2022.

Lors des ateliers thématiques, les participants ont évoqué les problématiques suivantes :

- Des problèmes de transport liés au manque de transporteur
- L'accès aux loisirs n'est pas toujours évident pour certains habitants
- Le transport pour emmener les enfants aux activités associatives peut être une contrainte, certains parents passent beaucoup de temps sur la route. L'accès est inégal en fonction des communes (transport sur certains sports ex : football Bassin de vie de Landivy mais pas pour d'autres)
- Quand le transport est géré par un tiers pour aller aux activités sportives, il manque du lien entre l'association et les parents
- L'association de transport solidaire RESO'AP (réseau social d'aides à la personne) gérée par des bénévoles ne permet pas le transport des mineurs sans leurs parents.
- Aléop, le réseau de transport en commun régional participe au développement du covoiturage. La Région Pays de la Loire a en effet décidé d'encourager cette pratique en finançant directement les usagers de ce service.

Sont éligibles les conducteurs et les passagers qui réalisent un trajet domicile-travail interne à la Région des Pays de la Loire via les applications gratuites BlaBla Car Daily, Karos, Klaxit et Mobicoop.

- Aléop : La mise en place du transport à la demande depuis 2023.
Déplacements ponctuels ou de proximité : le transport à la demande complète l'offre de transport du réseau.

Une visite chez des amis, un rendez-vous, un saut à la bibliothèque... Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop. Sur une simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre le point d'arrêt le plus proche de votre destination ou un pôle de centralité au sein du territoire desservi.

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans, la prise en charge peut s'effectuer au domicile.

Combien ça coûte : Tickets unité : 2.00 € (Hors département : 2 tickets)

G- Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) 2021 :

Par délibération du 21 avril 2021, les élus de la CCBM ont approuvé le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec plusieurs objectifs :

- > La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- > La maîtrise des consommations d'énergie
- > L'amélioration de la qualité de l'air
- > L'adaptation au changement climatique
- > Le développement des énergies renouvelables

Le PCAET s'applique à l'échelle d'un territoire donné sur lequel tous les acteurs (collectivités, entreprises, associations, citoyens, ...) sont mobilisés et impliqués.

La mise en place d'un PCAET est obligatoire pour les intercommunalités à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants (article 188 LTECV). Le PCAET est mis en place pour une durée de 6 ans.

Les Communautés de Communes de l'Ernée, du Bocage Mayennais et Mayenne Communauté ont choisi de mutualiser l'élaboration de leurs PCAET afin d'aboutir à une stratégie cohérente sur le Nord Mayenne.

Après plusieurs mois d'études, de concertation et de consultation des élus et techniciens des différents services de la collectivité, de ses partenaires (Etat, Conseil départemental, Chambre d'agriculture, associations), du public, le Plan Climat Air Energie Territorial du Bocage Mayennais a été approuvé lors du Conseil de Communauté du 21 avril 2021.

Objectifs : neutralité carbone et autonomie énergétique d'ici 2050

La collectivité s'est fixée les objectifs suivants :

- > Réduction des gaz à effet de serre de 50 % par rapport à 2008 en 2050 (avec un pallier intermédiaire à 30 % en 2030)
- > Réduction des consommations énergétiques de 50 % par rapport à 2008 en 2050 (avec un pallier intermédiaire à 30 % en 2030)
- > Tendre vers l'autonomie énergétique en 2050, avec un objectif intermédiaire de porter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation énergétique en 2030.



Le plan d'action ainsi validé comporte 31 actions réparties dans 5 grands axes :

- > Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique ;
- > Renforcer le stockage de carbone ;
- > Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur ;
- > Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux ;
- > Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural ;

H- Un territoire de bocage :

Le Bocage de la Communauté de Communes en quelques chiffres :

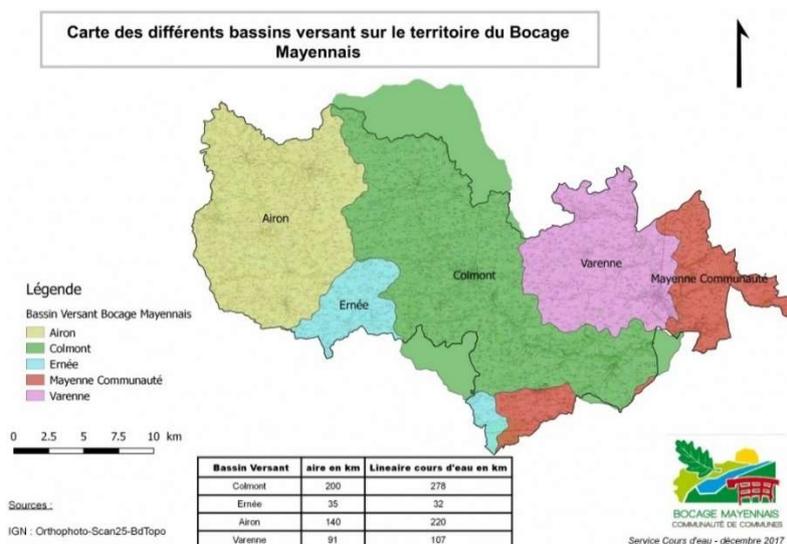
Linéaire : 2 700 km de haies / Densité : 51.2 m/ha

Chemin creux

Avec un tel patrimoine, la Communauté de Communes se doit d'avoir une politique volontariste et cohérente en matière de protection et de gestion de son bocage : l'objectif est de conserver et de protéger les milieux naturels, les continuités écologiques et les paysages locaux tels que les vallées de l'Airon, la Colmont, la Varenne... L'action menée doit à la fois être efficace sur le plan environnemental et respectueuse des usages et des contraintes. Parmi les actions menées, il y a : la protection de 50 % des haies via le Plan local d'urbanisme (PLUi) et la mise en place d'une réglementation ciblée et d'une procédure spécifique ; l'accompagnement technique de tout particulier ou professionnel ayant un projet autour du bocage : plantation, déplacement, entretien, gestion durable ; l'accompagnement à la recherche de financement des projets individuels : aides départementales, régionales ou autres...

La protection des cours d'eau

Avec plus de 1 000 km de rivières et ruisseaux sur son territoire, le Bocage Mayennais est un pays d'eau dont les vallées structurent le paysage et marquent certaines frontières administratives. Les bassins de l'Airon à l'ouest, de la Colmont d'ouest en est, de l'Ernée au sud, et de la Varenne à l'est soulignent la situation et les limites de notre territoire, aux confins de la Bretagne et de la Normandie.



I- Une offre touristique :

Patrimoine : architectural, sites, musées, artisanat

Le territoire présente un patrimoine bâti conséquent et compte 21 édifices classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques.

> Ville sanctuaire de Pontmain : basilique, musée des voyants, musée des missionnaires...

Pontmain accueille plus de 100 000 pèlerins chaque année de toutes nationalités.

> Musées, artisanat : Ecomusée des Jardins des Renaudies, l'Ecomusée et le circuit dit du « Saut au loup » à Brecé, le Conservatoire pomologique et Musée des Tisserands à Ambrières-les-Vallées, Le dinandier d'antan & micro-musée de la tonnellerie, l'atelier du sabot.

> Des châteaux privés : Château de Goué, Château de Lévaré, Château de Mausson...

> Le patrimoine vernaculaire : Le petit patrimoine, moins remarquable que les Monuments Historiques, n'en demeure pas moins constitutifs de l'identité locale du territoire. Bâtisses anciennes, dépendances, moulins, puits, fours à pain, calvaires... sont autant d'éléments disséminés sur la CCBM, relevant du patrimoine religieux, civil ou agricole.

> Sites à sensibilité archéologique : Le territoire comporte une zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA) sur la commune d'Ambrières-les-Vallées.

> Patrimoine géologique : 4 sites sur le territoire à l'Inventaire National du Patrimoine Géologique.

Patrimoine naturel et activités de loisirs

> Les jardins des Renaudies (intercommunal) : Labyrinthe de Maïs, Ecomusée

Site touristique propriété de la CCBM, « Les Jardins des Renaudies » se situent à Colombiers-du-Plessis. Parc floral à l'anglaise de 3,5 hectares, il dispose d'une collection importante de végétaux, d'un espace de jeux, d'espaces de réception et d'un écomusée. Il reçoit environ 20 000 visiteurs par an.

> le Sentier botanique à Lévaré, l'Arboretum au sein du Parc des Oblats à Pontmain, le Sentier d'interprétation le long de l'ancienne voie de chemin de fer et le vélorail à Saint-Loup-du-Gast

> Ses vallées et rivières : Les rivières telles que la Colmont, la Mayenne, La Varenne et l'Airon permettent la pratique de différents loisirs : activités nautiques, pêche en rivières (1^{ère} et 2^{ème} cat).

> Randonnées et promenades (250 km de sentiers balisés).

- Le secteur de Pontmain/Landivy : Plusieurs boucles se rejoignent pour tisser un maillage de randonnée ; le passage du Chemin Montois par Châtillon-sur-Colmont jusqu'à Pontmain.

- Le secteur de Gorrion/Brecé : plusieurs circuits pédestres et VTT (le long de la rivière « Colmont »).

- Le secteur d'Ambrières-les-Vallées/Saint-Loup-du-Gast : le passage de la Vélo Francette qui part de Oustreham jusqu'à La Rochelle, drainant beaucoup de cyclotouristes. Des sentiers de randonnée à proximité du lac de Haute Mayenne.

- Une partie de ce paysage est classée au Parc Naturel Régional Normandie Maine, lui permettant de bénéficier d'une protection et d'une reconnaissance plus étendue.

> Activités de loisirs : Base de loisirs de la Colmont, parc de loisirs de Vaux, Vélorail de St Loup du Gast, Canoë Kayak club, Centre équestre, Stand de Ball trap, Mayenne ULM.

Atouts : Un patrimoine naturel et historique riche, des initiatives originales et des opportunités de développement.

Faiblesses : Une structuration insuffisante, une activité touristique qui occupe une faible place dans l'éventail économique du territoire, un manque de notoriété du territoire mais aussi du département.

J- L'offre culturelle et artistique sur la CCBM :

La compétence culturelle au sein de la CCBM (éléments historiques)

La Communauté de Communes du Bocage Mayennais, créée en 1994, a dès l'origine, conçu la culture comme partie intégrante de ce qui devait devenir son projet de territoire. Cette intégration précoce s'est construite au carrefour de deux approches :

- d'une part, une prise de conscience partagée du fait que l'attractivité d'un territoire repose aussi, au-delà de l'emploi et des infrastructures, sur la culture ;
- d'autre part, sur la capacité à proposer une offre culturelle diversifiée et de qualité, en direction de toutes les composantes de la population.

Vers une école de musique intercommunale :

Dès 1996, la Communauté de Communes souhaite développer l'animation culturelle de son territoire et s'appuie dans un premier temps sur le Plan départemental de l'Enseignement musical initié par le Département de la Mayenne.

En 1997, l'intercommunalité investit le champ de la musique avec la création d'une l'Ecole de Musique et le recrutement d'un premier « Intervenant en milieu scolaire » en synergie avec la Ville d'Ernée (conventionnement sur la gestion et la direction). Elle prend sa forme actuelle en 2003 avec le recrutement d'un directeur chargé de sa gestion et de son développement. Son évolution a été constante et rapide et s'est successivement orientée d'une part sur la recherche de partenariats avec l'Education Nationale (dans le cadre du développement des classes orchestre et des orchestres à l'école), puis sur l'élargissement des publics. L'ouverture en 2014 de nouveaux locaux sur Gorrion, et des aménagements sur les deux autres sites d'enseignement à Ambrières-les-Vallées et à Landivy ont joué un rôle capital pour donner une lisibilité et une visibilité à l'école.

Vers un Réseau Lecture Intercommunal :

Parallèlement, après l'embauche d'une bibliothécaire intercommunale en 1997 afin d'amorcer une coordination des différentes bibliothèques communales, c'est en 2007 que la Communauté de Communes du Bocage Mayennais intègre pleinement la compétence globale de la lecture publique. Les 8 salariés et le budget des 10 bibliothèques passent ainsi à l'intercommunalité, seuls les bâtiments restent communaux et mis à disposition de la CCBM.

Une Saison culturelle art contemporain et spectacle vivant :

En 1999, la CCBM crée le Centre d'Art Contemporain situé à Pontmain. Cette initiative, née d'une volonté associative locale, est rapidement relayée par les élus et encouragée par les partenaires institutionnels : le Département de la Mayenne et l'Etat (DRAC des Pays de la Loire), suivi par la Région des Pays de la Loire.

Afin d'inscrire la création du centre d'art dans une démarche globale de développement culturel et d'accompagner ce projet durablement, la CCBM signe en décembre 2000 une Convention de Développement Culturel avec le Département de la Mayenne et avec la DRAC des Pays de la Loire (pour 3 ans). Cette convention permet de mettre en place une programmation de spectacles vivants et d'animations pluridisciplinaires sur l'ensemble du territoire. Elle vise à compléter l'offre déjà initiée dans le domaine de la lecture publique et de l'enseignement musical en développant un volet arts plastiques et spectacle vivant.

La CCBM développe aujourd'hui une politique culturelle pluridisciplinaire depuis 2000 avec :

- > Une Saison culturelle (Centre d'art contemporain de Pontmain et programmation de spectacles)
- > Une Ecole de Musique Intercommunale
- > Un Réseau Lecture intercommunal (9 bibliothèques)

La CCBM prend également en charge le transport des élèves du territoire au cinéma municipal de Gorrion dans le cadre du dispositif Ciné-enfant.

Les financeurs :

Aujourd'hui, le Conseil Départemental de la Mayenne reste le principal partenaire financier puisqu'il finance :

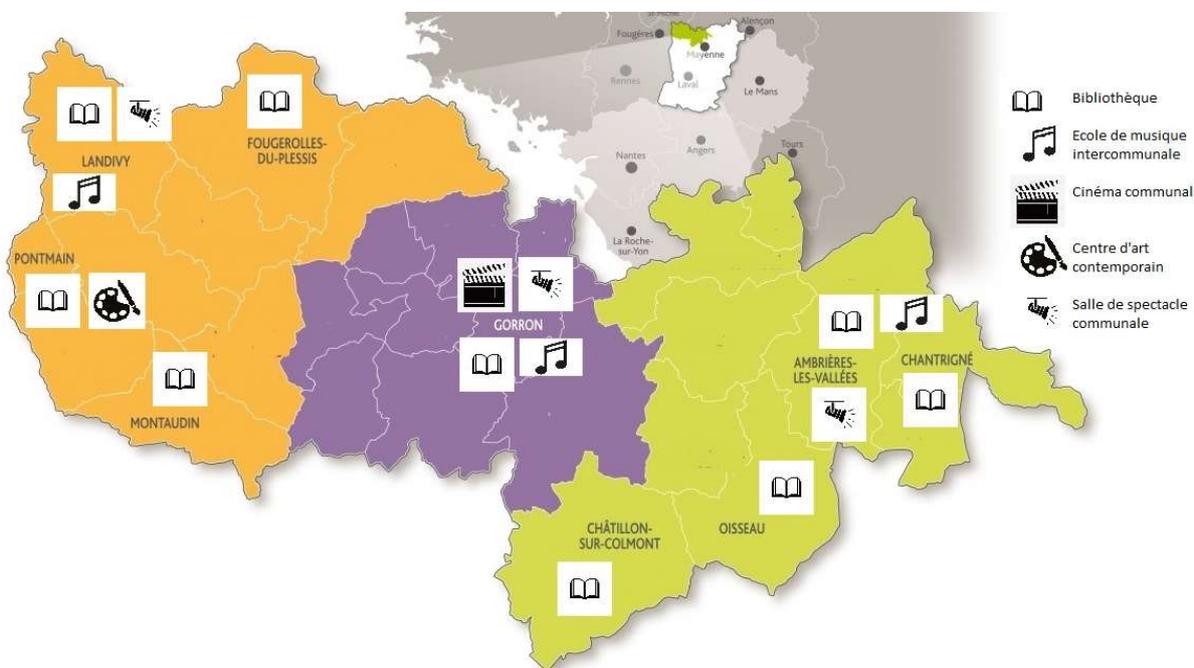
- 33 % du budget artistique (de la Saison culturelle spectacle vivant, du Centre d'art contemporain de Pontmain et du Réseau Lecture)
- verse une aide de 45 000 € pour le fonctionnement de l'Ecole de musique
- verse une aide de 4 500 € pour le fonctionnement de la navette et plateforme du Réseau Lecture
- verse une aide au dispositif départemental « Aux arts collégiens » à hauteur du nombre de classes (porté par la Saison Culturelle).

Jusqu'en 2018 le Département soutenait chaque secteur séparément : Réseau Lecture, Ecole de Musique, Centre d'art et Spectacle vivant, via des conventions sectorielles.

En 2019, un PCT Projet Culturel de Territoire global (spectacle vivant - art contemporain - lecture publique – école de musique) est réalisé et signé pour 3 ans (2019-2022).

L'année 2022-2023 est donc une année de transition, de bilan et de travail pour établir le prochain PCT 2023-2026.

La DRAC (L'Etat) et la Région des Pays de la Loire, quant à elles, subventionnent uniquement les actions développées au centre d'art contemporain de Pontmain à hauteur de 13 000 € pour la DRAC et 11 500 € pour la Région.



Des actions culturelles associatives et communales

Au-delà des actions culturelles proposées par la CCBM, le territoire compte également des associations et des communes qui proposent régulièrement des RDV et/ou des services culturels :

> Le Cinéma municipal de Gorrion : Gorrion-Cinéma diffuse chaque semaine une dizaine de séances pour tous : grand public, cinéma d'auteur, Ciné-bambin, Ciné-bleu, Ciné-club... La programmation se construit au quotidien avec l'association départementale « Atmosphères 53 »

> La ludothèque « ludo'anim » située à Gorrion gérée par la Maison Initiatives Jeunesse, MIJ. Un partenariat avec les médiathèques permet de proposer des séances de découverte de jeux sur tout le territoire. Les animatrices interviennent également dans les écoles.

> Des associations de diffusion culturelle : « Les amis d'Al Foncent » (avec notamment le Festid'Al), Terreau Narbo (Chatillon-sur-Comont), Art BO (salon des peintre), Théâtre Lupigastois (St Loup du Gast).

> Des associations de pratique artistique : Gorrion danse, Lyre gorronnaise, Harmonie de Landivy, Batucada d'Ambrières-les-Vallées, Chorale de Fougerolles-du-Plessis, et des troupes de théâtre amateur (Gorrion « Les grands mômes », Montaudin « Les saltimbanques » « Arlequin et compagnie », Landivy « Les pétillants », St Berthevin-la-Tannière « Les troubadours », Chantrigné « L'esperluette des Vallées »).

> Des cours de dessins dispensés : à Gorrion par Florence Martel « Metamorflow ».

> A noter également la société de production PY3 PRODUCTION basé à Gorrion, qui diffuse et organise à l'Espace Culturel Colmont (et au-delà) des événements et des spectacles de variété.

II. EVALUATION – RENOUVELLEMENT PCT CCBM : 2022-2023 ANNEE DE TRANSITION

A- Evaluation renouvellement : par qui et avec qui ?

Dans le cadre de la fin du PCT 2019-2022 et pendant cette année de transition 2022-2023, la CCBM organise l'évaluation et le renouvellement du son PCT.

Le travail est réalisé en interne par la responsable du pôle culturel (Stéphanie Miserey) et les responsables de service : Cindy Duval pour le Réseau Lecture, Xavier Ardourel pour l'Ecole de Musique et Stéphanie Miserey pour la Saison culturelle.

Ce travail est mené avec :

- Avec les équipes du pôle culturel : 27 agents (3 de la saison culturelle, 8 du réseau lecture, et 16 de l'école de musique).

Afin de construire, organiser et animer deux journées de travail avec les équipes du pôle culturel, la CCBM fait appel à l'entreprise « Les sentiers des possibles ».

- Avec les élus : en premier lieu, un groupe de travail restreint composé de la présidente de la commission culture (Marie-Antoinette Guesdon, maire de Pontmain) et des 3 élus maires référents de la commission culture (Emmanuel Dorsy, maire de Couesmes-Vaucé, Amélie Lair, maire de St-Aubin-Fosse-Louvain et Patrick Lemaitre, maire de La Dorée), avec également l'ensemble de la commission culture, puis en finalité avec les élus du conseil communautaire. Ce travail est mené via des réunions de travail, commission culture, présentation en conseil de communauté.

- En lien avec les partenaires du territoire : via des rendez-vous individuels entre les partenaires et les responsables de service.

Cette organisation n'est pas parfaite, mais elle prend en compte les moyens humains mobilisables, les compétences des agents et les moyens financiers de la CCBM.

Le choix a donc été fait de s'appuyer en premier lieu sur les équipes en place pour réaliser cette évaluation et ce renouvellement de PCT.

Les équipes du pôle culturel de la CCBM : contexte

- Après deux années de COVID et deux années de changements de direction au sein successivement de l'école de musique, de la direction culturelle de la CCBM, puis du réseau lecture, l'évaluation-renouvellement du PCT arrive à un moment charnière.

- L'école de musique et le réseau lecture ayant également entamés une réflexion de fond sur leur fonctionnement, il est indispensable d'impliquer les équipes dans ces évolutions futures.

- L'ambiance au sein des équipes a été mise à mal avant et pendant les changements de direction et les années COVID. La situation est actuellement apaisée, une dynamique retrouvée, il semble opportun de poursuivre en ce sens et d'impliquer pleinement l'équipe dans ce projet.

B- Quand, comment : planning, organisation :

	Dates	Tâches	Fait par	Avec	A faire
sept -dec	Jeudi 25 août 19h	COMMISSION CULTURE	Responsables de service	Elus de la commission culture	Présentation du planning Evaluation-renouvellement du PCT.
		RDV Partenaires	Chefs de service	Partenaires	Trame commune
13 oct	Jeudi 13 octobre journée	JOURNEE 1 : TRAVAIL DES EQUIPES SUR LE PCT	« Les sentiers des possibles »	Les agents du pôle culturel (27)	Bilan PCT 19-22 Quels enjeux, quels objectifs pour le futur PCT ?
Avant le 19 janvier		Réunion avec les 4 maires référents	Responsable du pôle (et chefs de services)	Les 4 maires référents	Faire un point sur l'avancement de l'évaluation-renouvellement du PCT
		COMMISSION CULTURE	La responsable du pôle culturel	L'ensemble de la commission culture (dont les 4 maires référents)	Le département invité (en début de réunion) à présenter les objectifs des PCT pour le département (Cécile Gaillard) Puis temps de travail entre élus (présentation des bilans) = validation des objectifs prioritaires du futur PCT.
		REUNION VP CCBM	Responsable du pôle culturel	Président et VP CCBM	Présentation de l'avancement du projet et des objectifs prioritaires définis par la commission culture.
19 Janv	Jeudi 19 janvier journée	JOURNEE 2 : TRAVAIL DES EQUIPES SUR LE PCT	« Les sentiers des possibles »	Les équipes du pôle culturel (27 agents) + présence d'élus + Mayenne culture + BDM	Déclinaison des nouveaux objectifs prioritaires en fiches actions.
Fin janvier > avril	Fin janvier > mars	Rédaction du PCT	Responsable du pôle (et chefs de service)		Exploiter toutes les données recueillies. Bilans et perspectives
		Réunion avec les 4 maires référents	Responsable du pôle (et chefs de services)	Les 4 maires référents (Mmes Guesdon, Lair, MM. Dorsy, Lemaitre)	Faire un point sur l'avancement de l'évaluation-renouvellement / détermination des fiches actions
		REUNION VP CCBM	Responsable du pôle culturel	Président et VP CCBM	Présentation de l'avancement du projet et des fiches actions définis et des priorités.
	13 avril	COMMISSION CULTURE	Responsable du pôle culturel	Elus de la commission culture	Présentation du projet de PCT 23-26 / Ajustement-validation par les élus
	19 avril	CONSEIL DE COMMUNAUTÉ	Responsable du pôle culturel	Elu du conseil de communauté	Avec la présence du département (M. Lion) Vote par le conseil de communauté.
Juin 2023		Réunion de fin d'année (matinée) : présentation du PCT 23-26	La responsable du pôle culturel	Agents du pôle culturel (en présence de : élus, DGS)	Présentation du PCT 2023-2026 + moment de convivialité + projection pour l'année suivante (à réfléchir : formation d'équipe, travail de groupe sur un sujet précis...) Présentation des fiches actions et répartitions.



**BILANS ET PERSPECTIVES
PCT 2019-2022
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BOCAGE MAYENNAIS**



III. LE PCT 2019-2022 DE LA CCBM : BILANS ET PERSPECTIVES

A- Les objectifs du PCT 2019-2022

1. Développer les liens entre le champ social et le champ culturel
2. Positionner l'école d'enseignement artistique comme centre de ressources et d'enseignement
3. Consolider la démarche partenariale et transversale
4. Renforcer la communication et valoriser les atouts du territoire
5. Renforcer l'attractivité des équipements du réseau lecture en s'adaptant aux nouveaux usages des médiathèques et en intégrant les pratiques nouvelles (numérique, jeux vidéo...).
6. Croq'les Mots Marmot !
7. Renforcer l'éducation artistique et culturelle dans un souci de démocratisation culturelle

B- Bilan général du PCT 2019-2022

- Manque de personnel (manque de temps) pour développer les actions, construire des projets, plus aboutis, plus de partenariats...

Manque :

- 1ETP en bibliothèque (à répartir entre Ambrières et les 3 bibliothèques sans agent ?)

- Pour l'ensemble du pôle culturel : 0.5 ETP communication

- 0.5 ETP Coordination des projets EAC.

- Limite budgétaire pour développer des projets (interventions d'artistes, ateliers, master class et création de nouveaux postes) ...

= Nous ne pouvons donc pas prévoir à équipe constante et budget constant : d'augmenter le nombre d'actions, proposer des actions plus conséquentes, faire plus de partenariats, etc.... sans faire des choix. Besoin d'établir les priorités pour le PCT 2023-2026.

Les informations des tableaux ci-après sont issues :

- du dernier diagnostic territorial,

- des bilans qualitatifs et quantitatifs réalisés chaque année pour le PCT,

- des journées de travail avec l'équipe culturelle (13 octobre et 19 janvier)

- des bilans partenaires

C- Bilan par objectif

1. Développer les liens entre le champ social et le champ culturel			
Enjeux	Contexte CCBM	Actions PCT 19-22* ¹	Bilan
<ul style="list-style-type: none"> - Essence même du service public - Lutter contre l'isolement social - Créer des espaces de rencontres - Aller vers les publics empêchés-éloignés mais également le « tout public » qu'il ne faut pas mettre de côté - Un levier d'insertion - Elargir les publics et éviter le cloisonnement des publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse de la population - Une population aux revenus modestes (taux seuil pauvreté plus important que la moyenne départementale et Nationale) Toutefois, taux de chômage plus faible que la moyenne. - CCBM : zone de revitalisation en milieu rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Spectacles : ouverture des séances scolaires au tout public, Partenariats tarifaires - Centre d'art : visites de groupes diversifiés - Ecole de musique : pôle EMA, actions intergénérationnelles, Formation des professeurs de l'école de musique au handicap. - Réseau Lecture : d'ateliers en bib l'après midi pour tous, portage à domicile (et en Ehpad), Ateliers seniors en bib - Valoren et Adapt Pontmain : convention sur des missions d'emploi (saison culturelle et bib) 	<p>Depuis 2019, progression du travail mis en place sur ce point (Ecole de musique, centre d'art et réseau lecture) principalement avec le public captif des structures handicap.</p> <p>Axe sur lequel il y a encore beaucoup à faire notamment avec : L'EPI (pour le réseau lecture), l'antenne solidarité, les Ehpad, ADMR....</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le centre d'art refuse autant de groupes qu'il n'en accueille à chaque exposition - Les bibliothèques ont récemment harmonisé les accueils scolaires, afin de pouvoir dégager du temps pour travailler avec notamment les publics du champ social et le « tout public ». <p>Bilan partenaires</p> <p>Très bons échanges sur les partenariats mis en place.</p> <p>Par contre, certains partenaires ne connaissent pas le ou les autres services avec lesquels ils ne travaillent pas (besoin de communication).</p> <p>Bilan équipe :</p> <p>Essentiel pour les agents : donne du sens à leur travail.</p>
Freins		Idées, réflexions à étudier au sein du PCT 2023-2026	
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens humains pour développer les publics : besoin de temps, aller rencontrer des partenaires, faire des réunions, mettre en place puis proposer de nouvelles actions, accueillir de nouveaux publics. Besoin de dégager du temps pour l'ensemble des agents. 		<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mobilité : plateforme de covoiturage pour les spectacles, communiquer sur le transport à la demande (selon mise en place en 2023) - Mettre en place les tarifs en fonction du quotient familial à l'école de musique. - Plus, d'actions hors-les-murs et ouvrir les lieux à d'autres usages afin de décroisonner les équipements (tiers lieux) - Développer le portage à domicile (réseau lecture) - Travailler sur la langue des signes dans les différents services - Former l'ensemble du personnel : handicap (premiers secours...) - Proposer plus d'ateliers de pratique, plus de participatif.... - Bib : proposer plus d'actions pour les adultes, les ados afin de diversifier le public des bibliothèques (principalement accès autour de la jeunesse et des scolaires ces dernières années) - Ehpad : reprendre contact avec les Ehpad pour les encourager à venir en journée au sein des équipements culturels pour des animations tout public. 	

¹ Non exhaustif

2. Positionner l'école d'enseignement artistique comme centre de ressources et d'enseignement			
Enjeux	Contexte CCBM	Actions PCT 19-22*	Bilan
<ul style="list-style-type: none"> - Mieux structurer le fonctionnement de l'école de musique - Garantir un niveau d'exigence, d'enseignement de qualité - Structurer les pratiques d'enseignement et le suivi des élèves - Suivre le parcours artistique de l'élève : conseil pédagogique pour les élèves et les projets de l'école - Mise en place d'un conseil d'établissement - Favoriser la rencontre avec les œuvres et les artistes 	<p>Une école de musique qui en 2018 manquait de structuration, d'objectifs clairs et devait faire face à des dysfonctionnements dans son organisation.</p>	<p>Depuis 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Remise en place d'un conseil d'établissement et d'un conseil pédagogique. - Redéfinition des missions de chacun 	<p>Une école de musique qui a redéfini les missions de chacun et trouvé une organisation pérenne.</p> <p>La structuration de l'école de musique s'est faite ces dernières années. Cet objectif largement progressé sur le PCT 2019-2022. Un objectif qui n'apparaît plus prioritaire aujourd'hui pour le PCT 2023-2026.</p>
Freins		Idées, réflexions à étudier au sein du PCT 2023-2026	
		<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre de l'évolution amorcée des conservatoires : ouvrir l'école de musique à la pratique des arts plastiques, de la danse, du théâtre ? Quelle articulation avec Gorrion danse ? Quelle articulation avec le dispositif « danse à l'école » - Le prochain projet d'établissement à faire (2024-2029) 	

3. Consolider la démarche partenariale et transversale			
Enjeux	Contexte CCBM	Actions PCT 19-22*	Bilan
<p>- Ancrer le projet culturel sur le territoire de la CCBM</p> <p>- Inscrire le projet culturel dans une dynamique départementale, et Régionale pour ouvrir le territoire (rayonnement plus important)</p> <p>- Toucher un public plus varié</p> <p>- Mutualiser les moyens entre les différents partenaires (notamment pour des projets plus importants).</p>	<p>- Un territoire vaste avec des habitudes de vie très différentes sur les 3 bassins de vie.</p> <p>- Un département extrêmement dynamique d'un point de vue culturel : échanges réguliers et constructifs, réseau dense...</p>	<p>- Partenariats transversaux interservices culturels CCBM : Temps fort automne + Projets EAC + Programmation spectacles et actions...</p> <p>- Partenariats transversaux avec d'autres services CCBM : Service jeunesse, RPE, Renaudies.</p> <p>- Partenariats avec les communes : cinéma Gorron, associations locales (Harmonie Landivy, Lyre, Batucada, chorale)</p> <p>- Partenariats avec l'Education Nationale : Orchestres à l'écoles, Aux Arts Collégiens.</p> <p>- Partenariats sur le Département, la Région : Croq'les Mots Marmot, lecture en tête, BDM, Bull Gomme53, Librairie M'Lire, ONZE, Mayenne Culture...</p>	<p>- 3 services culturels qui font de plus en plus de liens entre eux ces dernières années</p> <p>- Travail fluide avec les autres services non culturels de la CCBM (d'autres pistes à développer)</p> <p>- Avec les communes et les associations : des qualités de partenariats disparates selon les services et les communes. Un axe à améliorer, qui a peu évolué.</p> <p>Bilans partenaires :</p> <p>- demande de plus de concertation, de réunions... Présenter nos projets aux partenaires avec qui nous ne construisons pas déjà des projets aboutis.</p> <p>Bilan équipe :</p> <p>- Les projets coconstruits sont motivants, plus valorisants pour les agents et les usagers (mais très chronophage).</p> <p>- Besoin d'une communication interne plus importante entre les services culturels de la CCBM.</p>
Freins		Idées, réflexions à étudier au sein du PCT 23-26	
<p>Un axe qui semble devoir être travaillé sérieusement. Toutefois développer le travail partenarial demande beaucoup de temps et les équipes sont déjà saturées. Il faut donc dégager du temps aux agents afin de pouvoir répondre à cet objectif à tous les niveaux.</p> <p>La création d'un poste, ou une réorganisation des services afin de déléguer cette mission à une seule personne n'est pas la bonne réponse à ce besoin. C'est en effet à chaque service, à chaque agent (des responsables de services aux agents sur le terrain) de répondre à ce besoin.</p>		<p>- Aller vers plus de propositions interdisciplinaires (partenariats danse/école de musique)</p> <p>- Organiser des temps de rencontres interservices culturels afin de mieux se connaître (échanger sur les pratiques, faire naître de nouveaux projets) renforcer la communication interne culturelle de la CCBM</p> <p>- Travailler plus étroitement avec les communes</p> <p>- Redéfinir la place du bénévolat</p>	

4. Renforcer la communication et valoriser les atouts du territoire			
Enjeux	Contexte CCBM	Actions PCT 19-22*	Bilan
<ul style="list-style-type: none"> - Faire venir le public - Attirer et fidéliser le public et les habitants - Valoriser les actions culturelles que la CCBM met déjà en place et qui sont parfois méconnues - Participer à l'image positive du territoire - Un des atouts qui permet d'attirer de nouveaux habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire au carrefour de 3 régions (communication compliquée mais positionnement géographique stratégique) - Perte d'habitants : besoin de valoriser les atouts pour attirer de nouveaux habitants et conserver les actuels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication : réduction des impressions papier, développement des outils numériques. - Ecole de Musique : chaine YouTube - Le Réseau Lecture : a commencé à centraliser la communication vers la bibliothécaire intercommunale adjointe afin de mieux coordonner la communication, harmoniser et mieux identifier les actions. - Un nouveau site internet pour la CCBM permet de mieux communiquer sur les actions. 	<ul style="list-style-type: none"> - La saison culturelle : un chargé de communication à mi-temps (une bonne communication qui pourrait encore être améliorée) BIB : 0.2 ETP sur la communication non formé (une communication a minima, peu de relais presse, peu de visibilité) Ecole de musique : pas de temps dédié, ni de personne dédiée et formée (le service qui communique le moins sur ses actions : communication interne auprès des familles bonne, pas de présence sur les réseaux sociaux, peu de relais presse). - Besoin de dématérialiser encore un peu plus la communication (communication numérique, création de contenus vidéos : mais nécessite du temps). <p>Bilan partenaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance des actions de certains services. - Méconnaissance de l'existant. <p>Bilan agents</p> <p>Le public ne trouve pas les informations, n'est pas au courant (retours de terrain). Manque de communication sur l'existant.</p>
Freins		Idées, réflexions à étudier pour le PCT 2023-2026	
<p>Besoin d'un chargé de communication à temps plein pour l'ensemble du service culturel (soit +0.3 ETP supplémentaire pour la communication). La communication numérique est chronophage (réseaux sociaux et contenus vidéo principalement). Dans l'état actuel, il est impossible de faire évoluer cet axe sans temps de travail supplémentaire.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'une signalétique des équipements culturels - Création d'une charte graphique commune à tous les services culture de la CCBM - Mieux communiquer sur les actions de tous les services (presse, radio, réseaux sociaux) - Ecole de musique : communiquer sur les réseaux sociaux, communiquer auprès de la presse... - Renforcer la communication interne des services culturels de la CCBM (organigramme des agents et leurs spécialités) - Besoin de mieux représenter les actions culturelles de la CCBM dans les instances départementales, régionales voir nationales (rayonnement). <p>Bilan partenaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - besoin d'un document présentant les actions de chaque service (méconnaissance) - communiquer au sein de la plaquette de saison sur les actions extérieures au service (communales, cinéma, associations, service tourisme, MIJ) 	

5. Renforcer l'attractivité des équipements du réseau lecture en s'adaptant aux nouveaux usages des médiathèques et en intégrant les pratiques nouvelles (numérique, jeux vidéo...).			
Enjeux	Contexte CCBM	Actions PCT 19-22*	Bilan
<p>- Faire évoluer les équipements aux usages et aux pratiques actuelles, afin de rester attractif (conserver sa population et attirer de nouveaux habitants) : le numérique</p> <p>- Des équipements culturels modernes, agréables, et adaptés, pour tous, permettent d'attirer plus de public.</p>	<p>9 bibliothèques sur le territoire (dont 6 médiathèques c'est-à-dire équipées d'au moins un poste informatique).</p> <p>Evolution de l'usage de l'informatique ces dernières années.</p>	<p>- Animations variées en lien avec les collections des bibliothèques (trop peu d'actions mises en place)</p> <p>- Achat de matériel (liseuses, jeux vidéo) mais trop peu d'animations afin de valoriser le fond. Les liseuses sortent peu.</p> <p>- Besoin de former l'équipe, ou d'un référent numérique qualifié.</p> <p>- Un diagnostic du Réseau Lecture réalisé en 2022</p> <p>- Ré-informatisation du réseau lecture en cours avec la BDM.</p>	<p>- Les bibliothèques ont opéré une intégration du numérique au sein des équipements qui reste à poursuivre. Il y aurait besoin dans les années à venir d'un bibliothécaire formé au numérique qui puisse animer le réseau : gestion du fond, ateliers, animations.</p>
Freins		Idées, réflexions à étudier sur le PCT 23-26	
<p>Besoin de temps, de formation.</p> <p>Besoin d'une personne ressource en numérique sur les bibliothèques</p>		<p>- S'appuyer sur les conseillers numériques France service ?</p> <p>- S'appuyer sur les référents numériques de la BDM.</p> <p>Ouvrir cet objectif à d'autres enjeux de demain (mobilité, développement durable) et pour tous les services culturels de la CCBM.</p> <p>- Problème de l'accès à la culture lié à la mobilité (Plan mobilité 2022)</p> <p>- Evolution du transport à la demande 2023 (Conseil Régional)</p> <p>- Augmentation du coût des transports collectifs et individuel.</p> <p>- Des coûts énergétiques exponentiels pour les bâtiments culturels.</p> <p>- Communication : inflation du coût papier, impression, affranchissements = besoin de dématérialiser. Mais le support papier est toujours un moyen important de faire venir le public !</p>	

6. Croq'les Mots Marmot !			
Enjeux	Contexte CCBM	Actions PCT 19-22*	Bilan
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des actions pour le très jeune public (principalement autour du livre et de la lecture) - Contribuer à l'éveil culturels des plus jeunes - Un travail d'envergure fédérateur et motivant pour les équipes - Un projet ambitieux pour le territoire à la faveur des habitants - Une action transversale interservices et inter collectivités reconnue au niveau national avec le Label "Premières pages" du Ministère de la Culture 	<p>Action qui fédère le réseau lecture, le réseau petite enfance, la saison culturelle-centre d'art, et qui bénéficie aux jeunes habitants du territoire (familles, scolaires et assistantes maternelles).</p>	<p>Bilan convention 19-21 sur la CCBM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 jours de résidence (création spectacle, ateliers, sortie de résidence) - 1 spectacle (2 séances) - 3 expositions - 2 auteurs illustrateurs - 28 RDV Croq' - 10 assmat et 27 enfants sur le parcours Croq' - 600 personnes ont assisté aux actions en amont du salon sur la CCBM <p>Sur le salon à Mayenne : 15 professionnels CCBM sur la journée professionnelle / 14% des réservations CCBM (proportionnel au territoire 17% Nord Mayenne)</p> <p>Nouvelle convention signée pour 4 ans 2022-2024</p>	<p>Bilan très positif.</p> <p>Chaque année, toutes les écoles qui s'inscrivent ne peuvent pas être accueillies.</p> <p>Fédère le réseau lecture de la CCBM, avec le Nord Mayenne, avec les services petite enfance et autres services culturels.</p>
Freins		Idées, réflexions à étudier	
		<p>Croq'les Mots Marmot est une action partenariale et transversale. Il est essentiel de maintenir ce temps fort dans le futur PCT.</p> <p>Un projet essentiel qui a trouvé sa place au sein du PCT de la CCBM. A poursuivre sur le prochain PCT.</p> <p>Une action qui répond à plusieurs objectifs prioritaires du PCT 2023-2026.</p>	

7. Renforcer l'éducation artistique et culturelle dans un souci de démocratisation culturelle			
Enjeux	Contexte CCBM	Actions PCT 19-22*	Bilan
<p>Démocratisation culturelle (réduire la fracture culturelle sociale et urbain-rural)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le vivre ensemble, le travail collectif et l'esprit critique - Former les citoyens d'aujourd'hui et de demain - Accompagner les établissements scolaires dans l'éducation culturelle des enfants - Susciter des vocations - Favoriser le maintien de la population sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire compte 4 collèges et 20 écoles (aucun lycée) environ 2000 élèves. - Des écoles qui demandent plus de projets culturels. 	<p>- Saison culturelle : "Aux arts collégiens" « Arts visuels à l'école » « Musique et arts visuels »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecole de musique : « Orchestres à l'École » « Musique et arts visuels » « Musique et lecture » + Interventions en milieu scolaire - Sur le Réseau Lecture : pas d'EAC. (En 22-23 1^{er} projet EAC avec l'école de musique) - Une rencontre enseignante commune aux trois services est organisée depuis 2022. - Projet plus important 2022-2023 centres de loisirs/centre d'art 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet culturel de la CCBM s'est construit autour des actions pédagogiques, en direction de l'enfance et la petite enfance. Aujourd'hui, une part très importante des actions culturelles sont des actions pour les scolaires et pour les enfants (pour certains services peu de temps pour les autres publics). - Les bibliothèques ont récemment harmonisé les accueils scolaires (3 par an + 1 projet par bibliothécaire) afin de pouvoir dégager du temps pour travailler avec notamment les publics du champ social et le « tout public » (rééquilibrer les propositions). - Le centre d'art refuse autant de groupes qu'il n'en accueille à chaque exposition - Demande grandissante pour les projets de l'école de musique également (IMS et OE). - Manque de coordination entre les services afin de veiller à une offre équitable pour tous. <p>Bilan partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'accessibilité tarifaire pour les sorties spectacles, les sorties classes orchestres, et le coût du transport (notamment vers les bibliothèques et les spectacles). - Demande de la part des partenaires de plus de pratique artistique (ateliers, stages...) plus de participatif. - De manière générale, très satisfait des contenus mais pas assez de place pour les écoles notamment au centre d'art. - Demande de travailler davantage avec les équipes pédagogiques, plus de travail coconstruit. <p>Bilan équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets plus aboutis sont plus motivants pour les équipes (mais demandent plus de temps) - Besoin de coordonner, des créer des outils communs, de partager les expériences de chacun.
Freins		Idées, réflexions à étudier	
<p>L'augmentation des accueil scolaires, des projets scolaires n'est pas possible pour les services.</p> <p>Il semble nécessaire de coordonner l'ensemble des actions de sensibilisation proposées afin de garantir une offre équitable. Besoin d'un temps de coordination. Besoin d'un poste EAC transversale à mi-temps (+0,5 ETP) qui puisse faire du lien sur l'ensemble des services, créer des outils communs, veiller à la coordination du projet global.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir les projets EAC et de sensibilisation à d'autres public que les scolaires (adultes, hors scolaires, handicap...) - Mettre en place la gratuité des transports scolaires vers les médiathèques et les spectacles (comme pour le cinéma, le centre d'art, la piscine) - Créer et développer des projets EAC en bibliothèque et pérenniser des partenariats avec les collèges du territoire. - Travailler sur des outils communs entre les services - Créer un poste EAC ou un référent pour une veille sur l'ensemble des projets et créer des outils (répartition équitable des actions). - Créer un livret de l'élève pour suivre son parcours artistique (interdisciplinaire) 	

IV. BILANS ET PERSPECTIVES PAR SECTEUR

A- Le pôle culturel de la CCBM :

L'avènement d'un pôle culturel

Jusqu'en 2020, la Chargée de mission culturelle (spectacle et centre d'art) avait un rôle de coordination avec l'école de musique et le réseau lecture (commissions culture, réunions communes 2 fois par an pour échanger sur les projets de chacun). Toutefois, elle n'avait pas de positionnement hiérarchique vis-à-vis de ses collègues et n'avait pas à porter un avis, une veille sur les autres services, ni à coordonner les actions culturelles de la CCBM.

En septembre 2020, face à l'absence du directeur de l'école de musique jusqu'en avril 2021, la chargée de mission culturelle est alors en charge de la direction temporaire de l'école (avec un comité de direction pour l'épauler). La nécessité de coordonner le pôle culturel dans son ensemble devient une évidence.

En octobre 2021, face à l'absence de la responsable du Réseau lecture (bibliothécaire intercommunale) jusqu'en avril 2022, la chargée de mission culturelle est alors en charge de la direction temporaire du Réseau Lecture avec la bibliothécaire intercommunale adjointe.

La chargée de mission culturelle devient en octobre 2021 Responsable du pôle culturel en plus de ses anciennes missions. Une assistante administrative à 0.4 ETP viendra pleinement compléter le service en janvier 2022.

L'impact du COVID-19 sur les services

Nous ne pouvons réaliser ce bilan 2019-2022 sans parler de l'impact de la pandémie de COVID-19 qui a fortement touché les services de mars 2020 jusqu'en avril 2022 environ : annulations, reports, décisions politiques d'indemnités pour les artistes, adaptation des programmations 19-20, 20-21 et 21-22, des contrats, des protocoles COVID à mettre en place, impact fort sur la communication, sur le travail au quotidien, la mise en place du Pass sanitaire (gestion direct par la responsable du pôle culturel des 50 agents et bénévoles culture), RH (anxiété des agents, inquiétudes, refus des dispositifs...), télétravail, perte de public (retour variable du public selon les services)...

Et aujourd'hui l'augmentation des coûts.

B – Le Centre d'art contemporain de Pontmain (Saison Culturelle) :

Historique

Le Centre d'Art Contemporain de Pontmain a ouvert ses portes en 1999 sous l'impulsion de la commune de Pontmain, de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais et de ses partenaires financiers qui sont le Conseil Départemental de la Mayenne, la Région des Pays de la Loire et la DRAC Pays de la Loire

Afin de faire écho au contexte culturel de Pontmain, commune d'apparition mariale et de pèlerinage, le centre d'art est né sous l'appellation de Centre d'Art Sacré Contemporain de Pontmain. Les premières expositions déclinaient le thème du sacré dans la création contemporaine. En 2004, le centre d'art se détache de cette thématique très spécifique et ambiguë (de par le contexte religieux) pour mettre en avant, diffuser la création contemporaine dans son ensemble.

Avec 20 ans d'existence, le centre d'art est aujourd'hui un lieu reconnu nationalement dans le paysage de l'art contemporain pour la qualité de sa programmation et également pour ses résidences d'artistes, contribuant ainsi au rayonnement du territoire.

Le bâtiment

En 1999, seul le rez-de-chaussée du bâtiment est réhabilité pour accueillir les espaces d'exposition (ancienne maison de retraite).

En 2003, un cabinet d'étude préconise des travaux d'aménagements intérieurs et extérieurs : le centre d'art ne possède ni atelier ni logement pour accueillir des résidences d'artistes, ni de salle dédiée pour les ateliers pédagogiques. D'autre part, l'austérité de la façade rend le centre d'art peu identifiable en tant que lieu culturel et artistique.

Ceci a conduit en 2010 à la rénovation des abords, à l'aménagement des deux étages supérieurs afin d'augmenter les espaces d'exposition, d'accueillir les artistes en résidence, le tout public, les scolaires et les actions pédagogiques dans des locaux adaptés. L'espace d'exposition au rez-de-chaussée a par la même occasion été rafraîchi et l'espace d'accueil repensé.

La réhabilitation des étages permet d'accueillir dans de meilleures conditions de sécurité et de confort scolaires (activités pédagogiques dans l'enceinte du centre d'art), artistes, stages et ateliers d'arts plastiques, repas de vernissages, et l'accueil d'un stagiaire chaque année. Un espace d'exposition supplémentaire est dégagé au 1^{er} étage, avec notamment une salle vidéo (qui sert également chaque printemps à la présentation des projets pédagogiques). En 2020, un ancien bureau a également été libéré pour y présenter des œuvres (il est ouvert ou fermé selon les besoins des artistes et leur projet d'exposition).

Le bâtiment (à l'origine ancienne maison de retraite) et sa façade ne sont aujourd'hui toujours pas identifiables visuellement comme un lieu culturel. L'identité du lieu et sa visibilité, pourrait être améliorée en faisant intervenir un artiste sur la façade.

Les espaces d'expositions sont occupés tout au long de l'année : 3 expositions / périodes de 1 mois entre chaque exposition : montage-démontage-remise en état des espaces / résidences (entre janvier et avril).

Les espaces de logement (3 chambres et une pièce de vie) sont pleinement utilisés de janvier à avril, puis 15 jours en juin, puis 1 à 2 mois entre septembre et octobre.

Une chambre et l'espace de vie sont utilisés de février à août par un stagiaire. Il reste donc 2 chambres disponibles sur des périodes allant jusqu'à 2 mois.

Toutefois le centre d'art ne disposant pas d'espaces de travail sur l'année, il n'est pas possible d'accueillir des artistes en résidence pour de la production plastique d'œuvres sur ces temps. Des résidences de recherche seraient ainsi possibles, ou des résidences de photographes, vidéastes ou d'autres disciplines (auteurs...) ne nécessitant pas d'espace de travail.

Depuis 2022, le centre d'art doit faire face à des problèmes d'infiltration.

Une étude doit être faite sur l'isolation de l'ensemble du bâtiment en 2023.

Des travaux sont à prévoir sur 2024 ou 2025, qui impacteront probablement la programmation.

Structuration et fonctionnement

Depuis 2021, 1.1 ETP est dédié au Centre d'Art Contemporain de Pontmain :

- 0.4 ETP Responsable pôle culturel

- 0.5 ETP Chargé des publics et de la communication (0.25 ETP communication, 0.25 ETP chargée des publics)

- 0.2 ETP Assistante administrative

L'ensemble des agents travaillent également à mi-temps pour la saison spectacle vivant.

- Mise à disposition d'un employé communal pour la régie des expositions : montage et démontage des expositions, transport des oeuvres, espaces verts du centre d'art (8 semaines par an)

- 1 personne employée ponctuellement pour les transports d'œuvre (6 jours par an).

Le ménage réalisé par un agent communautaire ces dernières années est externalisé auprès de l'ADAPT de Pontmain depuis juillet 2022.

- Un stagiaire (mars>juillet) est accueilli chaque année depuis 2017 (en fin d'études supérieures). Il vient en renfort sur les missions du centre d'art et celles du spectacle vivant, en fonction des compétences de ce dernier.

Les missions du centre d'art : 3 axes

La diffusion :

Le centre d'art met en place trois expositions par an, individuelles ou collectives, et accueille des artistes professionnels dont la pratique s'inscrit dans une démarche contemporaine, d'artistes émergents et confirmés, de renommée parfois nationale.

Diversifiée, la programmation présente la richesse des formes, des médiums et des démarches dans l'art contemporain, offrant un large panorama des arts visuels aujourd'hui.

Une programmation exigeante qui souhaite autant toucher le public amateur d'art que les néophytes.

L'exposition d'artistes locaux et amateurs au centre d'art, qui ne s'inscrivent pas dans la création contemporaine, n'est pas la vocation du lieu. D'autres équipements assurent ce rôle sur le territoire : salon des peintres à l'Espace culturel Colmont et Ernée, salle d'exposition à l'office de tourisme de Pontmain, salle d'exposition aux Jardins des Renaudies, bibliothèques plus ponctuellement selon les thématiques. De plus, l'espace d'exposition étant utilisé tout au long de l'année (exposition, espace de travail pour les résidences d'artistes, périodes de montage-démontage-remise en état), le centre d'art n'est pas en capacité d'accueillir une exposition supplémentaire.

Le soutien à la création :

Les artistes accueillis au centre d'art disposent d'une bourse de production afin de réaliser de nouvelles œuvres, et des honoraires afin de rémunérer leur travail (toutes les actions de médiations avec le public sont également rémunérées).

De plus, chaque année deux artistes en résidence sont accueillis au centre d'art pendant 2 mois (entre janvier et mars). Ils bénéficient d'un lieu pour travailler et d'une aide logistique et technique.

Depuis son ouverture, plus d'une quarantaine d'artistes ont ainsi été accueillis en résidence et près d'une centaine ont bénéficié d'une bourse de production.

- Dans le cadre du temps fort autour du livre et de la lecture "Croq' les Mots Marmot !" auquel participent les 4 Communautés de Communes du Nord Mayenne, le centre d'art accueille chaque année en résidence un auteur, un illustrateur, une compagnie de théâtre...pour la création d'une œuvre originale.

La sensibilisation à l'art contemporain :

Soucieux de favoriser l'accès à l'art contemporain, le centre d'art apporte une attention toute particulière à l'accueil de son public.

- La chargée des publics accueille individuellement chaque visiteur pour délivrer les clés de l'exposition, instaurer un climat chaleureux, et préciser qu'il se tient à la disposition du public pour tout questionnement (du néophyte au plus féru d'art contemporain).

- D'autre part, dans le souci d'amener l'art à l'école, de favoriser le contact des jeunes avec les artistes et les œuvres, les actions en direction du public scolaire occupent une place importante. Rappelons que la Communauté de Communes prend en charge le transport des élèves de la Communauté de Communes au centre d'art de Pontmain. De plus, l'ensemble des actions de médiation proposées aux établissements sont également gratuites. La chargée des publics met en place un programme d'actions de sensibilisation en direction des écoles maternelles, primaires, collèges et parfois de lycées (même s'il n'y en a pas sur le territoire), sous la forme le plus souvent, de visites pédagogiques, de rencontres dans les classes, et d'ateliers de pratiques artistiques

- Le centre d'art développe également à hauteur des moyens humains disponibles des actions vers des publics éloignés (EPI du Bocage (EDI), Structure handicap, associations réinsertion), d'accueils de loisirs et de la toute petite enfance via le RPE (Relai Petite Enfance) et d'un partenariat avec Croq'les Mots Marmot !

- Cette année, un partenariat renforcé avec les accueils de loisirs : 2 visites-ateliers et l'exposition des travaux des enfants (6 centres reçu sur l'année 2022-2023).

- Depuis 2022, une salle à l'étage du centre d'art est dédiée à la présentation des projets pédagogiques de l'année chaque printemps.

- Faut de créneaux, de nombreux groupes sont refusés. Depuis 2019, la diversité des groupes a toutefois augmenté, malgré le manque de créneaux disponibles pour la visite.

- Des rencontres avec les artistes sont également proposées (apéro-rencontre avec les artistes en résidence, ateliers parent-enfant), ainsi qu'une visite guidée ouverte à tous pour chaque exposition « LA Visite guidée ».

- Chaque année, le centre d'art coorganise avec le centre d'art contemporain de Fougères et celui de Bazouges-la-Pérouse une sortie en bus à la journée, proposant des visites guidées dans chacun des trois lieux. Le public est au RDV chaque année et la date affiche complet avec 40 participants.

- Chaque année, le centre d'art accueillait un concert du festival « Terra Incognita » qui n'existe plus depuis 2020.

- Chaque automne, le centre d'art accueillait l'école de musique pour un concert d'élève (une trentaine), un dimanche après-midi (non ouvert au « tout public »). Le projet a été réajusté, ce concert

a lieu, depuis 2022, au printemps (pour laisser le temps aux élèves et aux professeurs de le préparer). Il s'agit aujourd'hui d'un concert avec un petit groupe (pour mieux s'adapter aux espaces restreints du centre d'art) mêlant élèves et professeurs. La proposition a gagné en qualité, elle est maintenant proposée un dimanche après-midi sur un temps d'ouverture au public (afin de valoriser le travail des élèves et proposer au public un autre regard sur l'exposition).

La sensibilisation à l'art contemporain passe également par la pratique artistique :

Ceci se traduit par des ateliers dans les écoles (dans le cadre de projets pédagogiques), avec le RPE, les ateliers parents/enfants, un stage d'arts plastiques enfant chaque année sur les vacances de février (en partenariat avec les accueils de loisirs).

Les ateliers parents/enfants avec les artistes fonctionnaient très bien jusqu'au COVID-19. Nous étions passé à 1 atelier parent/enfant par exposition. Toutefois, depuis la remise en place des ateliers après COVID-19, le public n'est pas au RDV sur ces dates. Cette action est à questionner pour les années à venir.

Le public scolaire

Le territoire, le contexte

3 parcours qui permettent de toucher les enfants de la maternelle au collège avec 3 propositions différentes et qui se complètent au fur et à mesure de la scolarité de l'élève.

Les écoles primaires représentent la moitié des visites scolaires du centre d'art.

Une vision d'ensemble est faite concernant le choix des classes :

- roulement des écoles une année sur l'autre
- vigilance concernant les projets culturels de l'ensemble de la CCBM, notamment ceux du Réseau lecture et de l'Ecole de Musique (afin de ne pas laisser des classes ou des établissements scolaires sans projets culturels sur la CCBM ou inversement ne pas concentrer tous les projets culturels sur les mêmes établissements).
- vigilance également sur les actions mises en place avec les centres de loisirs.
- vigilance faite concernant l'équilibre entre les écoles privées et les écoles publiques,
- vigilance pour une répartition équitable sur l'ensemble du territoire (pas seulement autour de Pontmain).

C'est un public « acquis » et « captif ». Pour chaque exposition, tous les créneaux ouverts à la visite sont pris. La plupart des écoles viennent de la CCBM (le centre d'art prend le transport en charge). Malgré les demandes, les établissements de Ille-et-Vilaine, de la Manche, ou d'autres Communautés de Communes en Mayenne ne peuvent pas être accueillis faute de place (sauf ponctuellement pour des projets spécifiques, notamment « Aux arts collégiens » d'autres CC).

Les projets :

L'organisation des accueils pédagogiques et des groupes a été revue en 2016, ne pouvant répondre à la demande grandissante, sans poste supplémentaire.

Les 2 parcours de sensibilisation artistiques proposés ont été pensés ensemble (diversification et complémentarité des propositions de la maternelle au collège) et dans la mesure des moyens humains à disposition (nombreuses classes refusées chaque année faute de créneaux).

Ces trois parcours s'adressent uniquement aux scolaires de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

- "Arts visuels à l'école" : pour les écoles maternelles et élémentaires, 2 visites d'exposition + 1h30 de pratique artistique avec un artiste. Un parcours simple permettant de répondre à la forte demande de visites au centre d'art, mais offrant à chaque élève 3 rendez-vous dans l'année, afin de mettre en perspective sa venue au centre d'art et ne pas se limiter à une simple visite.

- "Aux arts collégiens" un dispositif départemental à destination des collégiens, qui se construit autour du centre d'art et de la saison culturelle spectacle vivant : 3 sorties culturelles + 5h de pratique artistique

Pour la première fois en 21-22, un parcours EAC « Arts visuels et musique » a été conçu en partenariat étroit avec l'école de musique (4 classes de cycle 3 : 30h d'interventions par classe coconstruit avec l'école de musique du bocage mayennais). Ce parcours très complet, qui s'est avéré une réussite donne des perspectives d'évolution pour les années à venir. Très chronophage, il ne peut être mis en place chaque année sans pour autant revoir l'organisation des autres accueils pédagogiques. Une réflexion est en cours dans ce sens. Une évolution est à prévoir sur le prochain PCT.

Un public varié (hors scolaire, jeunesse et petite enfance)

Le centre d'art accueille des publics variés pour des visites ou des actions culturelles : personnes en situation de handicap : des publics en situation de handicap (IME, ESAT, Foyers de vie), des publics éloignés de la culture (EDI Association d'EPI du Bocage), associations séniors.

Les actions culturelles et les visites guidées sont ouvertes à tous, au-delà des frontières de la CCBM (si des créneaux sont disponibles)

Ainsi, le centre d'art accueille également des groupes en dehors de son territoire propre (hôpital de jour de Mayenne, association Droit de cité Fougères, L'aparté de Fougères, université du temps libre, ballades artistiques...).

Les Ehpad sont accueillis très ponctuellement (de plus en plus difficile pour les encadrants d'Ehpad d'organiser des sorties : manque de temps et personnes de plus en plus dépendantes). A noter : le manque de moyens humains ne permet pas de faire des propositions plus construites et de développer ces actions.

A noter : le centre d'art est entièrement accessible aux personnes en situation de handicap moteur et le personnel d'accueil est formé à l'accueil des publics dans leur diversité.

Le centre d'art fait également appel à l'ESAT de Pontmain afin de réaliser le ménage du centre d'art, ainsi qu'à une association de réinsertion professionnelle située sur la CCBM (Valoren) pour réaliser la diffusion de ses outils de communication. Il ne s'agit bien entendu pas d'une action de médiation directement liée aux expositions, mais d'une volonté d'intégrer et de faire vivre des acteurs sociaux du territoire au sein du projet du centre d'art.

Les partenariats

Afin de fédérer les énergies, de mutualiser les moyens, de favoriser le croisement des publics et sa circulation pour un véritable ancrage de la culture sur le territoire. Le centre d'art tisse des partenariats réguliers avec :

- Ecole de Musique (concert annuel)
- Réseau lecture (temps fort l'automne).
- Il n'y a plus de partenariat régulier avec le Service Tourisme (suite à des changements d'organisation au sein de leur service).
- le RPE (accueil d'animations et visites déambulatoires pour les tout petits)
- Les accueils de loisirs
- Le Centre d'art contemporain de Fougères et Bazouges-la-Pérouse (sortie visite en bus)

Le centre d'art reste ouvert à tout partenariat possible. Toutefois, par manque de temps, il semble difficile de développer d'autres projets.

La communication

- Des outils de communications qui ont évolué vers plus de dématérialisation et moins de papier.
- La charte graphique et le site internet du centre d'art refait en 2021-2022 : plus ergonomique, écoresponsable.
- La plaquette de saison a également évolué face à l'augmentation des coûts (dépliant 3 volets > dépliant 5 volets laissant une part plus importante aux visuels)
- Les affiches et les flyers ont changé de format (plus facile à prendre pour les commerces et plus visible à l'œil)
- Arrêt des flyers pour chaque action : toutes les actions sont réunies au dos du flyer de l'exposition
- Baisse des quantités imprimés et diffusés.
- En 2023, arrêt des cartons d'invitation pour chaque exposition (face à l'inflation du coût du papier, des encres, des envois postaux).
- Un nouveau Site Internet de la CCBM
- Mise à jour des sites internet où le centre d'art est référencé (CNAP art-paris pour infos. Agenda culture153)
- 25 newsletter par an
- Un compte Facebook
- Un compte Instagram
- Des communiqués de presse, pour chaque action (15 par an)
- 2 encarts presse pour chaque exposition (Bouger en Mayenne + Art Press)
- Les supports de communication sont réalisés par Vincent Menu « Le jardin graphique » : kakemonos (bannières sur la rue), cartons d'invitations, plaquette de saison, affiches, flyers, encarts presse.
- Les supports de communications sont imprimés par l'entreprise Faguiet de Château Gontier (Entreprise située sur le département et qui répond aux exigences qualitatives des documents).

La fréquentation

Tout public :

Une étude du tout public du centre d'art (hors scolaires) est menée sur chaque exposition depuis 2014. Elle permet de savoir que le public du centre d'art est plutôt féminin (58 %), habite dans un rayon de 20 km incluant les régions Bretagne et Normandie (52%), vient en visite principalement en famille ou entre amis (60 %), et est âgé de 25 à 60 ans (à 50 %) - les plus de 60 ans représentant 30 % du public. Pour rappel, le public plus jeune vient en visite via les établissements scolaires (1 000 scolaires par an en moyenne).

La ruralité du territoire (faible densité de population) et l'éloignement géographique de la commune des centres urbains, la taille de ses espaces d'exposition (le temps de visite en moyenne est de 30 à 40 minutes selon les expositions) sont à prendre en compte pour analyser cette fréquentation.

Cette étude du public permet également d'analyser le retour du public post COVID. En 2021, le public est revenu en grand nombre au centre d'art (approchant la fréquentation « tout public des 10 dernières années ») ; toutefois en 2022, après une augmentation de la fréquentation au printemps, l'été et l'automne connaissent une baisse du « tout public ». Il s'agit du public situé à plus de 50 km. Localement, on note à l'inverse une augmentation de la fréquentation. La raison principale semble être l'inflation sur les carburants.

A noter également la baisse de la fréquentation touristique de Pontmain, qui impacte également la fréquentation du centre d'art l'été.

On note également que le public n'est pas le même selon les expositions et la période de l'année. Il est plutôt local (Mayenne, Ille et Vilaine, Manche, Orne) sur l'exposition d'automne, et vient de la France entière l'été (même si cela a été moins marqué en 2022).

Après une nette progression de la fréquentation sur les 10 premières années d'existence du lieu (entre 1 000 et 1 500 visiteurs « tout public »), la fréquentation poursuit sa progression les 10 années suivantes (entre 1 600 et 2 300 visiteurs tout public).

Les années 2019, 2020 et 2021 marquent une rupture. En 2019, avec l'absence de la chargée des publics et de la communication (1 300 visiteurs tout public), 2020 année COVID avec annulation d'une exposition et protocole à la réouverture (600 visiteurs tout public), 2021 annulation d'une exposition et protocole (864 visiteurs tout public).

En 2022, avec 3 expositions et un protocole COVID allégé mais une inflation des carburants, le retour du public semble amorcé. Les années à venir confirmeront ce retour.

Scolaires :

Le public scolaire quant à lui, a mis quelques années à se saisir du centre d'art. Depuis 2010 environ, le centre d'art refuse un grand nombre de classes pour des visites (autant qu'il en accueille). La fréquentation scolaire sur une exposition est montée au plus haut jusqu'à 700 élèves, ce qui n'est pas tenable pour la chargée des publics (qui doit accueillir d'autres groupes et remplir de nombreuses autres missions comme la communication). L'accueil de 450 à 500 scolaires par exposition semble être un bon équilibre pour l'équipe et pour les enjeux du projet culturel.

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE PONTMAIN	
ATOUS	FAIBLESSES
Un choix culturel fort qui a acquis une renommée locale et nationale.	Une équipe trop réduite pour développer pleinement les capacités du lieu (accueil du public, projets artistiques). Manque de temps de repérage pour la programmation, et pour aller chercher de nouveaux publics... Manque de budget pour développer le lieu.
Une équipe de professionnels avec une double compétence (arts visuels et spectacle vivant). Un centre d'art géré par une communauté de communes : permet de créer les liens facilement avec d'autres disciplines...	
Un équipement culturel qui a trouvé son public aujourd'hui.	Certains habitants (ou proches habitants régions limitrophes) ne connaissent toujours pas le lieu. Difficulté de communication à la frontière de trois régions.
Une très forte demande de la part des établissements scolaires	Autant de classes refusées qu'accueillies chaque année. Découragement de certaines classes à s'inscrire. Frustration de l'équipe.
Des habitués qui se sont appropriés le lieu, attendent les expositions : fidélisation du public.	Manque d'une communication au niveau national (de moins en moins de visibilité).
Des RDV réguliers identifiés par le public	
Des publics variés accueillis en visite : scolaires mais également structures handicap, réinsertion, associations	De nombreux groupes refusés ne peuvent être accueillis
Un lieu de résidence qualitatif, identifié par les artistes. Bonnes conditions d'accueil	Un lieu de résidence qui n'offre des espaces de travail qu'entre janvier et avril : période de d'accueil des artistes en résidence.
Une attention apportée à la juste rémunération des artistes accueillis (honoraires, bourse de production et actions de médiation).	Un budget serré qui limite le choix des artistes et les actions mises en place autour des expositions : - attention particulière au coût du transport des œuvres, pour les transports nécessitant plus d'une journée - actions de médiations pour les artistes sont limitées (car le budget ne permet pas de les faire intervenir comme nous le souhaiterions). - arrêt des éditions depuis 2016
Des actions de médiations qualitatives qui incluent les artistes.	
Un bâtiment agréable et adapté pour l'accueil des expositions (beaux espaces : proportions et cadre) des résidences (logements sur place, espaces de travail) du public (salle pédagogique, espace d'accueil).	Un bâtiment qui subit depuis 2020 des infiltrations d'eau. Un problème à résoudre rapidement : travaux (besoin de mettre en place un suivi hygrométrique et température dans le bâtiment).
DIFFICULTÉS	
Image élitiste de l'art contemporain	
Une équipe qui doit gérer les frustrations : du public (qui souhaiterait plus de créneaux de visite, plus d'actions autour des expositions, plus de projets, plus de partenariats), des artistes (qui fourmillent souvent d'idées et proposent de faire plus), et ses propres frustrations (envie de développer le lieu sans pouvoir le faire).	
Trois années avec une fréquentation mise à mal (2019-2020-2021).	
ENJEUX POUR LE PCT 2023-2026	
<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure complémentarité des projets de sensibilisation pour les scolaires - Améliorer l'offre EAC et pérenniser le partenariat avec l'école de musique - Désacraliser le lieu : renforcer la convivialité - Faciliter la mobilité du public - Réduire l'emprunte carbone et adapter le bâtiment aux enjeux de demain - Accueillir d'autres artistes en résidence 	

C- La programmation Spectacle vivant (La Saison Culturelle) :

Historique

La Saison Culturelle en spectacle vivant du Bocage Mayennais est née en 2000 en complémentarité avec le Centre d'art contemporain de Pontmain créé en 1999.

En premier lieu, la programmation était essentiellement tournée vers le public scolaire (écoles primaires et maternelles), avec très peu de séances « tout public ». La programmation se composait de 12 spectacles par an qui tournaient sur l'ensemble des 27 communes (dans des salles non équipées). Puis progressivement, la programmation s'est ouverte vers le « tout public » avec quelques séances en soirée, ainsi que vers le public « collégien ».

Mais la Saison culturelle était très mal identifiée, les conditions d'accueils dans les salles non équipées étaient très moyennes, et l'équipe sollicitée sur toutes les dates (sans qualification) pour la mise en place technique des spectacles était épuisée.

En 2012, il a été décidé de recentrer la programmation sur 3 salles équipées ou en cours d'équipement sur le territoire, afin de mieux identifier la Saison Culturelle, et offrir de bonnes conditions d'accueil au public. Techniquement un régisseur professionnel fut embauché pour chaque date, garantissant la sécurité et soulageant également l'équipe.

Structuration et fonctionnement

La saison de spectacles est mise en place depuis 2021 par 1.1 ETP :

- 0.4 ETP Responsable pôle culturel
- 0.5 ETP Chargé des publics et de la communication (0.25 ETP communication, 0.25 ETP chargée des publics et billetterie)
- 0.2 ETP Assistante administrative

L'ensemble des agents travaillent à mi-temps pour la saison spectacle vivant et à mi-temps pour le centre d'art.

- 1 régisseur référent embauché sur 20 journées par an (préparation technique des spectacles en amont et les jours de spectacles)
- 1 régisseur supplémentaire selon les besoins de chaque spectacle (environ 10 journées par an)
- 1 personne employée ponctuellement selon les besoins des spectacles pour le transport du matériel scénique, déchargement, aide montage, démontage (15 journées par an).

Jusqu'en 2018, un agent intercommunal des services techniques était référent pour la Saison Culturelle. Suite à un arrêt de travail prolongé, ses missions pour la saison culturelle n'ont pas été réaffectées. Nous employons depuis lors une personne extérieure à la CCBM qui ne remplit pas l'ensemble des missions.

- Un stagiaire (mars>juillet) est accueilli chaque année depuis 2017 (en fin d'études supérieures). Il vient en renfort sur les missions du centre d'art et celles du spectacle vivant, en fonction des compétences de ce dernier.

Une saison de spectacles professionnels et pluridisciplinaires

La saison se compose de 9 spectacles par an. Au vu du nombre peu élevé de dates (principalement pour des questions budgétaires et humaines), mais avec cette ambition de toucher l'ensemble des

habitants, les collégiens (pour répondre notamment au dispositif « Aux arts collégiens ») et le « tout public », la programmation s'oriente sur des propositions intergénérationnelles.

Il y a donc très peu de séances sur temps scolaires (sauf exception) et également pas de spectacle uniquement adulte (ou à partir de 14-16 ans).

Il s'agit de mobiliser les scolaires sur des représentations en soirée (collégiens principalement).

L'impact des partenariats avec les collèges est important. La programmation doit en effet pouvoir être accessible à des collégiens (dans l'idéal à partir de la 6^{ème}), tout en restant des spectacles adultes puisqu'ils sont proposés au « tout public » en soirée. Ainsi, les spectacles « jeune public adolescents » ne sont pas programmés, car non adaptés au public adulte.

Chaque année la programmation se doit d'être pluridisciplinaire avec au moins :

- 1 spectacle de danse
- 1 spectacle de cirque
- 1 concert
- 1 spectacle marionnette et/ou théâtre d'objet
- 1 spectacle très jeune public
- 1 spectacle inspiré du conte
- 3 spectacles de théâtre

Avec le budget imparti, la Saison culturelle propose des spectacles accueillants au maximum 4 artistes en tournée (incluant les régisseurs des compagnies). Par conséquent, les seuls en scène ou les duos sont privilégiés.

Une attention toute particulière est accordée aux compagnies du Département.

Une programmation construite autour de partenariats

Les 9 spectacles proposés sont également construits autour de partenariats variés qui répondent aux différents objectifs et enjeux du PCT.

- 1 spectacle à destination des accueils de loisirs (un mercredi des vacances scolaires de la Toussaint)
- 1 spectacle en lien avec l'école de musique (fin d'année avril-mai // mise en place de Master class)
- 1 ou 2 spectacles en lien avec le Réseau Lecture (temps fort automnal, programmation, liens...)
- 1 spectacle très jeune public à destination des assistantes maternelles (Croq'les Mots Marmot)
- 1 spectacle marionnette/théâtre d'objet en partenariat avec la biennale départementale de la marionnette « Onze »
- 5 spectacles doivent être accessibles pour les collégiens (besoin d'absorber de 6 à 10 classes « Aux arts collégiens » inscrites chaque année : avec 3 sorties culturelles par an à proposer).

Ces partenariats n'excluent pas d'autres partenariats plus ponctuels ou plus légers, avec des associations (Gorron danse et EPI du Bocage : tarif préférentiels...), des communes (programmations dans le cadre de temps forts communaux) ou d'autres services de la CCBM (tourisme...).

Des partenariats départementaux : ancrage de la saison culturelle sur le département.

La saison culturelle du Bocage Mayennais s'inscrit dans le paysage culturel départemental par la mise en place d'événements culturels communs : Croq'les Mots Marmot ; la soirée « A table » de la Biennale « Onze » ; et le festival « Les Nuits de la Mayenne » (participation à hauteur de 50 % avec la commune d'accueil).

Ces partenariats permettent une mutualisation des moyens techniques et financiers des structures culturelles départementales, ainsi qu'une communication renforcée (au-delà des frontières de la CCBM et de la Mayenne).

Une programmation resserrée sur les 3 communes

En l'absence d'un régisseur et d'une salle de spectacle intercommunale, il a été décidé en 2012 de resserrer les spectacles sur ces trois communes (Gorron, Ambrières-les-Vallées et Landivy), toutes dotées de salles confortables pour le public, disposant de loges et de gradins.

Sur les 9 spectacles proposés chaque année, 5 à 7 ont lieu à l'Espace Colmont de Gorron car :

- le positionnement central de Gorron est stratégique pour la circulation du public
- la salle dispose d'un parc de matériel scénique important qui permet d'accueillir les spectacles en limitant les temps de montages/démontages et les frais de location de matériel (la programmation sur Landivy et Ambrières représente en moyenne un coût supplémentaire de 1 000 € à 2 000 € par spectacle).

Ponctuellement, selon les repérages pour la programmation, certains spectacles sont proposés au sein d'autres lieux : centre d'art, bibliothèques, spectacle de rue au sein des communes.... Toutefois, accueillir des spectacles en dehors des trois lieux habituels demande un temps de coordination plus long qui ne peut se faire que ponctuellement.

Politique tarifaire accessible pour favoriser la venue du plus grand nombre

Des tarifs qui augmentent peu :

Spectacles « classiques » : 10 € plein tarif / 7 € tarif réduit / 5 € groupes (structures : scolaires, IME...)

Spectacles « petites formes » : 7 € plein tarif / 5 € tarif réduit / 5 € groupes (structures : scolaires, IME...)

Spectacles « Jeune public » : 5 €

Tarifs réduits : -18ans, carte famille nombreuse, demandeur d'emploi, RSA, AAH, Minimum Vieillesse, Allocation spécifique solidarité, intermittents, abonnés structure culturelle « Toutes uniques, toutes unies ».

Un tarif ponctuel « Croq'les Mots Marmot » est mis en place dans le cadre de la convention : 6 € plein tarif et 4 € tarif réduit et scolaires.

Bilan partenaires :

- 1 fois par an, un spectacle est accessible pour les écoles maternelles sur temps scolaire. Le tarif de 5 € par élève et le coût du transport est un vrai frein pour les écoles.
- Il manquerait une programmation sur temps scolaire pour les primaires.
- Pas assez de séances en journée pour le public de non actifs (retraités, Ehpad, EPI...)
- Pas assez de projets coconstruits, de concertation, d'ateliers de pratique en amont des spectacles (ex : atelier danse, théâtre avec les compagnies), premières parties de spectacle...

Depuis janvier 2022, l'Etat a mis en place le dispositif Pass Culture pour les groupes scolaires (à partir des classes de 4^{ème}) et les jeunes en autonomie de 15 à 17 ans. Ainsi, les collèges bénéficient de 25 euros par élève de 4^{ème} et 3^{ème} pour mettre en place des projets culturels. Dans le cadre de son action d'éducation artistique et culturelle, la saison culturelle (spectacle vivant) a fait partie du groupe pilote pour la mise en place du dispositif. Ainsi de janvier à juin 2022, la chargée des publics a mis en place ce dispositif et s'est fait le relais auprès des enseignants de cette offre complémentaire au dispositif départemental « Aux Arts Collégiens ».

« Pass culture » un nouveau dispositif

Le Pass Culture est une plateforme qui prend la forme d'une application et d'une web-application, grâce à laquelle les jeunes âgés de 15 à 18 ans découvrent et réservent des propositions culturelles diversifiées autour d'eux. Depuis le mois de janvier 2022, les jeunes de 15, 16 et 17 ans sont éligibles au Pass Culture.

Pour le moment, seul le volet « offre collective » est ouvert aux classes 4^{ème} et 3^{ème}. Le volet « offres individuelles » pour les jeunes de 15 à 17 ans pourrait être ajouté, afin d'exploiter pleinement le dispositif.

Actuellement, la Saison culturelle inscrit les spectacles (billetterie) ou les interventions d'artistes en classe, fléché sur des classes précises (échanges et choix fait en amont entre les professeurs et la chargée des publics). Ce dispositif permet aux collèges le financement de leurs sorties et actions culturelles en partenariat avec la Saison Culturelle.

Ce nouveau dispositif, amélioré pour la rentrée 2022-2023, augmente la charge de travail de la chargée des publics en dupliquant les démarches administratives en ligne (publication des offres, suivi de la réservation des établissements, suivi comptable des remboursements...). Le Pass Culture demande aussi un accompagnement plus important de l'équipe enseignante, qui nécessite une double validation (enseignant puis direction) pour débloquer les sommes sur la plateforme « Adage » qui est peu ergonomique et rencontre régulièrement des problèmes techniques.

Si l'offre individuelle s'ajoutait à l'offre collective, ce nouveau suivi entraînerait une augmentation considérable de la charge de travail pour la chargée des publics et de la communication. Une solution RH devra être trouvée.

La communication

Des outils de communications qui ont évolué vers plus de dématérialisation et moins de papier :

- Une plaquette de saison de 48 pages pour : les actions de la Saison culturelle spectacle et du centre d'art + le réseau lecture (temps fort de l'automne et Croq'les Mots uniquement) + Ecole de musique (spectacle commun uniquement) + 2 pages en fin de plaquette pour présenter l'Ecole de Musique et le Réseau Lecture.

Bilan partenaires :

- Il manquerait 5 pages pour l'école de musique pour présenter l'ensemble de ses temps forts annuels et 9 pages pour le Réseau Lecture = 14 pages

- D'autres services souhaiteraient apparaître au sein de la plaquette de saison (tourisme « Jardins des Renaudies », MIJ Ludothèque, Cinéma de Gorrion, Communes et leurs actions culturelles) = soit environ un besoin de 6 pages minimum.

= Se pose donc la question du coût supplémentaire pour augmenter le nombre de pages, des critères pour apparaître ou non (est-ce une information culturelle ou non ?), et du temps de travail que cela représente pour réunir l'ensemble de ces informations supplémentaires.

- Des affiches et des flyers, pour chaque spectacle, diffusés par l'association Valoren (baisse des quantités imprimés et diffusés).

- Un nouveau Site Internet plus ergonomique

- Une newsletter

- Un compte Facebook

- Des feuilles de salle pour chaque spectacle

- Des communiqués de presse, pour chaque spectacle, envoyés à la presse locale et départementale (papier et radio).

- Les supports de communication (plaquette saison, flyers, feuilles de salle) sont réalisés par la graphiste Leïla Drissi et l'illustrateur Guillaume Denaud réalise la couverture de la plaquette de saison.
- Les supports de communications sont imprimés par l'entreprise Faguier de Château Gontier (entreprise située sur le département et qui répond aux exigences qualitatives des documents).

La fréquentation

Dans un premier temps, la programmation spectacles de la Communauté de Communes a mis l'accent sur les scolaires de 1^{er} et 2^{ème} cycles, puis s'est ouvert progressivement au « tout public ». Toutefois, la fréquentation reste très timide les soirs de spectacle jusqu'en 2012, il n'est pas rare d'avoir une vingtaine de personnes dans la salle.

En 2012, avec la création notamment de l'Espace Culturel Colmont de Gorrion et l'équipement de deux salles polyvalentes du territoire à la même période (porté et financé par les communes concernées), les élus décident alors de recentrer la programmation sur ces trois salles (jusqu'ici la programmation devait être diffusée sur l'ensemble des 27 communes) et d'ouvrir pleinement la programmation au « Tout public » et aux collégiens. L'objectif étant de mieux identifier la Saison culturelle, d'offrir des conditions d'accueil plus adaptées pour le public et de proposer une programmation qui s'adresse à un public plus diversifié (à l'image des habitants du territoire). La programmation se recentre plus particulièrement sur Gorrion (5 à 7 spectacles sur Gorrion, contre 1 à 2 sur Landivy et Ambrières-les-Vallées), de par sa position centrale sur le territoire et les coûts d'accueils des spectacles moins importants dans l'Espace Colmont (mieux équipé techniquement). Également à la même période, en 2016, est mis en place le dispositif départemental « Aux arts collégiens » sur la Saison culturelle. La participation des collégiens les soirs de spectacle fonctionne comme un effet levier. Quelques parents accompagnent, mais surtout une salle pleine encourage la venue des spectateurs : le monde attire le monde.

Depuis lors, la fréquentation des spectacles augmente légèrement d'année en année, pour atteindre une moyenne de 40 à 60 spectateurs « tout public » les soirs de spectacle (auxquels s'ajoutent les scolaires et autres groupes : EPI, partenariats associatifs...), et le taux de remplissage moyen oscille autour de 90 %.

On note une disparité entre les 3 sites. Le public est plus fidèle et nombreux sur Gorrion. La programmation de 5 à 7 spectacles par an sur Gorrion crée une habitude pour le public. De plus, une petite partie des habitants du bassin de vie d'Ambrières et de Landivy se déplacent facilement sur Gorrion pour découvrir les spectacles.

Sur Ambrières-les-Vallées (1 à 2 spectacles par an), le public est également au rendez-vous, avec une attente du public qui souhaiterait plus de dates dans l'année. Mais le public du bassin de vie de Gorrion ou de Landivy se fait rare lors des spectacles sur Ambrières.

Sur Landivy (1 à 2 spectacles par an), la fréquentation est très fluctuante d'un spectacle à l'autre. Les spectacles peuvent afficher complet une année ou inversement se remplir à 50 % sans raison apparente. Il n'y a pas d'habitude pour le public et les habitants du bassin de vie de Gorrion (ou Ambrières) ne se déplacent jamais ou très peu sur Landivy.

L'augmentation de la fréquentation « tout public » depuis plusieurs années a été mise à mal par les 2 années de COVID-19 (taux de remplissage 2019-2020 90.15% / 2020-2021 91.50% / 2021-2022 42.26%).

Une baisse du nombre de classes pour le dispositif « Aux arts collégiens » : 10 classes jusqu'en 2019, puis entre 4 classes et 6 classes (suite à des changements d'organisation au sein des collèges, du temps nécessaire pour le suivi de ce dispositif pour les professeurs, et des deux années COVID-19).

Sur l'année 2022-2023, le public semble toutefois de retour lors des spectacles. A voir si la fréquentation retrouvera sa progression d'avant COVID.

Aucun abonné sur la saison 2022-2023 (habituellement une dizaine) et un public qui réserve à la dernière minute et sur Internet.

Transport des élèves vers le cinéma de Gorrion : dispositif « ciné-enfants »

La Saison Culturelle gère et finance le transport des élèves de la CCBM, à hauteur de 2 fois par an maximum (1 fois à l'automne et 1 fois au printemps) vers le cinéma de Gorrion.

SAISON SPECTACLE VIVANT	
ATOUTS	FAIBLESSES
Des partenariats solides avec l'Ecole de musique, le Réseau Lecture, le service jeunesse, le RPE, l'EPI du Bocage	Des partenariats trop faibles avec les communes et les associations du territoire.
Des RDV réguliers bien identifiés par le public.	Une programmation qui ne pourra que peu évoluer car la quasi-totalité des partenariats existants semblent indispensables : très peu de marge de manœuvre pour de nouveaux partenariats.
Une programmation recentrée sur 3 lieux : bonne identification de la Saison Culturelle du Bocage Mayennais (3 salles adaptées)	- Trop peu de spectacles sur Ambrières et Landivy pour créer des habitudes pour le public. Difficultés à programmer sur Ambrières et Landivy à moindre coût. - Les problèmes de mobilités de plus en plus important. Un territoire très vaste avec des habitudes de vie différentes selon les bassins de vie.
3 collèges sur 4, motivés pour mettre en place des partenariats (« Aux arts collégiens » ou non).	Une incertitude chaque année sur le nombre de classes inscrites sur « Aux arts collégiens » qui impacte pourtant les 2/3 de la programmation.
Une programmation à destination des collèges et du tout public.	Pas de programmation sur temps scolaire pour les primaires. Pas de programmation adulte spécifique (tous les spectacles accessibles à partir de 10-12 ans).
Une envie de partenariats, de plus de spectacles de la part de partenaires actuels ou potentiels. Une saison culturelle inscrite dans une dynamique départementale.	Manque de temps de travail avec 1.3 ETP pour l'ensemble des missions : repérage programmation, et construction programmation, administratif, régie administrative, coordination, lien avec les partenaires, projets pédagogiques (conception, partenariats, mise en place, suivi), communication (conception document, gestion diffusion, réseaux sociaux, presse), billetterie, facturation, suivi budgétaire.... Manque de concertation avec les partenaires
DIFFICULTÉS	
Augmentation des coûts d'accueil des spectacles (transport équipes artistiques, location matériel, coût de cession... hébergement).	
Manque de temps humain pour l'équipe (rencontre des partenaires, conception des projets plus en amont et en concertation...) : pas de possibilité de répondre favorablement à toutes les demandes.	
Manque un référent technique CCBM qui puisse gérer directement avec le régisseur intermittent l'accueil des spectacles : transport matériel scénique, réservation véhicules, aide montage, démontage, lien avec les régisseurs communaux des salles.	
Baisse de la fréquentation depuis le COVID-19 alors qu'une hausse progressive de la fréquentation était bien amorcée avant 2020. = Besoin de remobiliser le public.	
La mise en place du « Pass culture » pour les collégiens en 2022 demande beaucoup de gestion pour la chargée des publics et de la communication (en charge de la billetterie). Très chronophage.	
ENJEUX PCT 23-26	
<ul style="list-style-type: none"> - S'ancrer un peu plus dans une dynamique de territoire - Diversifier les publics - Créer des actions plus participatives - Créer du lien social - Mutualiser les moyens 	
<ul style="list-style-type: none"> - Créer des temps de convivialité : créer du lien social - Faciliter la mobilité du public : réduire les inégalités, augmenter la fréquentation, diversifier les publics 	

D- L'Ecole de Musique Intercommunale

Historique

En 1997, l'intercommunalité investit le champ de la musique avec la création d'une l'Ecole de Musique et le recrutement d'un premier « Intervenant en milieu scolaire » en synergie avec la Ville d'Ernée (conventionnement sur la gestion et la direction). Elle prend sa forme actuelle en 2003 avec le recrutement d'un directeur chargé de sa gestion et de son développement.

Implantée sur les trois bassins de vie (Gorron, Ambrières-les-Vallées et Landivy), les cours étaient dispensés dans des préfabriqués à Gorron et dans les établissements scolaires du territoire (collège Francis Lallart de Gorron, collège Léo Ferré d'Ambrières-les-Vallées, collège Louis Launay de Landivy, école et salle socio-culturelle de Landivy...).

Cadre législatif et réglementaire

L'Ecole de Musique prend appui sur plusieurs lois récentes et textes réglementaires :

- Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, Ministère de la Culture, 2001
- Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement (musique), Ministère de la Culture, 2008
- Schéma Départemental Musique de la Mayenne (les conventions intercommunales d'appui aux projets culturels de territoire), 2019
- Loi pour « l'égalité des droits et des chances » du 11 février 2005
- Loi relative à la Liberté de Création, Architecture et Patrimoine (LCAP) de 2016 et loi Nouvelle Organisation des Territoires de la République (NOTRe) de 2015, sur les Droits Culturels
- Charte de l'Education Artistique et Culturelle, 2016
- Charte de l'Association des Orchestres à l'Ecole
- Arrêté fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public du 15 décembre 2006 (modifié par l'arrêté du 9 août 2022)

Locaux

Un bâtiment a été construit à Gorron et a ouvert en février 2015 pour accueillir l'Ecole de Musique, ce qui a permis de mieux identifier l'activité de l'école et de pouvoir donner des cours dans de bonnes dispositions.

A Ambrières-les-Vallées, certains cours ont lieu depuis 2021 sur le bâtiment « fabrique des territoires » à partir de 17h. Des cours sont toujours maintenus au sein des collèges Léo Ferré d'Ambrières et Louis Launay et de la salle socio-culturelle de Landivy.

Les Orchestres à l'école

En 2003, les premières classes orchestres ont vu le jour à Gorron, puis en 2008 à Landivy et 2009 à Ambrières-les-Vallées. Ce partenariat renforcé avec l'Education Nationale a positionné l'école de musique dans une dynamique forte sur des missions d'Education Artistique et Culturelle, et permet à plus de 200 élèves de pratiquer la musique orchestrale, et pour une centaine, en chorale à l'école.

Le pôle EMA

Suite à la création en 2018 d'un pôle pour accueil des personnes en situation de handicap dénommé Enseignement Musical Adapté (E.M.A.), un poste de coordination « handicap » a été créé ainsi que l'achat d'un orgue sensoriel (instrument accessible).

Actuellement, c'est une quarantaine de personnes en situation de handicap qui bénéficient de ce cursus et le conventionnement avec 6 structures (Foyer de la Passerelle de Gorrion, Foyer Beau Soleil d'Ambrières-les-Vallées, LADAPT de Pontmain, l'Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes de l'EHPAD de Gorrion, dispositif ULIS de Gorrion, IME de Montaudin).

Effectifs

L'école de musique a connu une évolution importante depuis sa création en termes d'effectifs d'élèves. Lors de l'année 2004-2005, l'école de musique recensait 200 inscrits, avec une progression régulière chaque année, comptabilisant en 2017-2018 un effectif de 490 inscrits, pour arriver à un effectif actuel (2022-2023) de 562 inscrits.

L'effectif des classes orchestres et des chorales à l'école s'est stabilisé en 2017-2018 à un effectif moyen de 320 élèves inscrits environ (220 élèves en classes orchestres et 100 élèves en chorales à l'école), après avoir connu une forte expansion depuis 2003 (seulement 21 élèves inscrits en 2003-2004).

La crise sanitaire Covid-19 a impacté les effectifs de la rentrée 2021, mais depuis septembre 2022 les effectifs ont retrouvé une bonne dynamique, avec un nombre d'inscriptions supérieures d'avant la crise sanitaire.

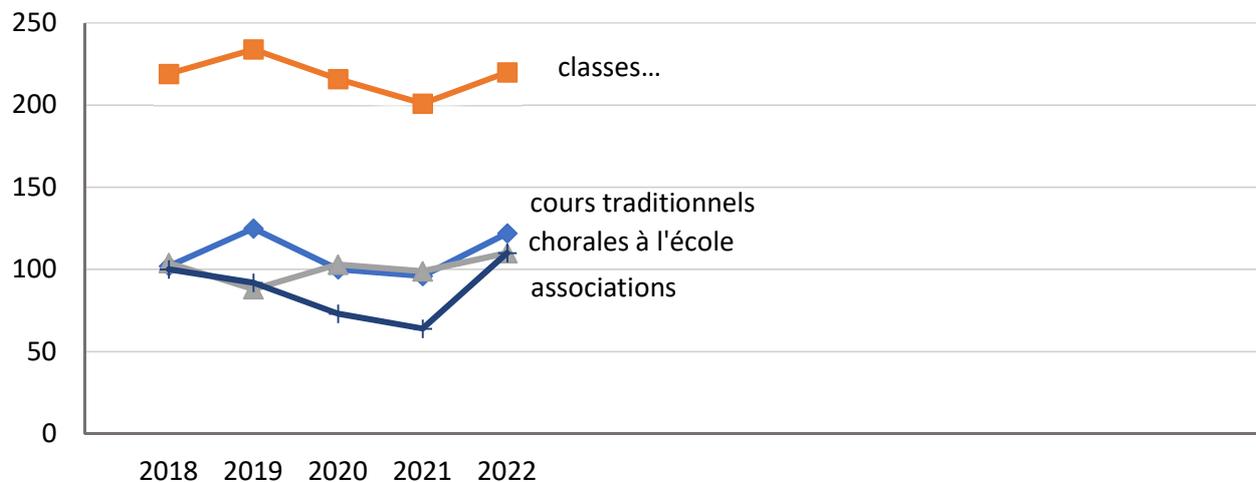
Enfin, à noter que les heures allouées en corrélation avec les effectifs ont été rationalisées, par une redéfinition des missions de direction et de coordination et une répartition des heures d'enseignement des cours collectifs. Ainsi, malgré une augmentation du nombre d'élèves, les heures globales d'enseignement allouées n'ont pas augmenté de manières significatives.

L'effectif global de l'école de musique pour cette année 2022-2023 est de 510 inscrits.

L'effectif est en augmentation par rapport à l'année précédente, qui regroupait 486 inscriptions.

Le volume total d'enseignement cette année est de 197.5 heures, il était de 194.75 heures l'année précédente.

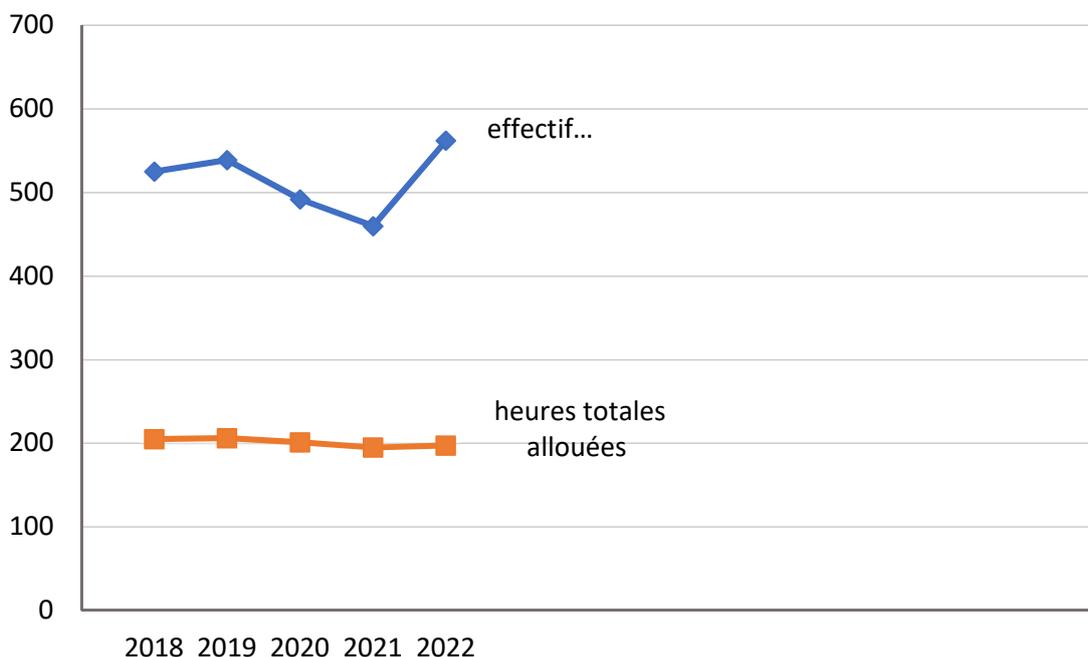
Evolution des effectifs d'inscrits depuis le dernier PCT (19-22) :



Evolutions des effectifs de l'école de musique :

Années	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Cours traditionnels	102 élèves	125 élèves	100 élèves	96 élèves
Classes orchestres	219 élèves	234 élèves	216 élèves	201 élèves
Chorales à l'école	104 élèves	88 élèves	103 élèves	99 élèves
Associations	100 inscrits	92 inscrits	73 inscrits	64 inscrits
Total inscriptions	525 inscrits	539 inscrits	492 inscrits	460 inscrits
Total d'heures d'enseignement allouées	205 heures	206.25 heures	201.25 heures	194.75 heures
Années	2022-2023			
Cours traditionnels	122 élèves			
Classes orchestres	220 élèves			
Chorales à l'école	110 élèves			
Associations	110 inscrits			
Total inscriptions	562 inscrits			
Total d'heures d'enseignement allouées	197.5 heures			

Comparatif des heures totales allouées et de l'effectif global d'inscription à l'école de musique :



Détails des effectifs actuels 2022-2023 :

L'effectif global de l'école de musique pour l'année 2022-2023 est de 562 inscrits.

L'effectif est en augmentation par rapport à l'année précédente, qui regroupait 460 inscriptions.

Le volume total d'enseignement cette année est de 197.5 heures, il était de 194.75 heures l'année précédente.

A noter que pour la comptabilisation des effectifs, il n'est plus tenu compte des cours d'éveil du Relais Petite Enfance.

Cours traditionnels (Année 2022-2023)

TOTAL : 122 élèves (hors doublons)

Disciplines	TOTAL élèves	Ambrières-les-V.	Gorron	Landivy
Formation Musicale	54	19	34	1
Cours instrumentaux	84	15	64	5
Eveil musical	6	0	6	0
Chorale	15	-	-	-
Musique Electronique	5	3	2	0
Enseignement Musical Adapté orgue sensoriel	5	3	2	0
Enseignement Musical Adapté individuels	11	0	10	1

Discipline	TOTAL
Relais Petite Enfance	56

Associations musicales

Année 2022-2023 / TOTAL : 110

Associations	Effectifs
Orchestre Lyre Gorronnaise	34
Chorale Lyre Gorronnaise	24
Batucada	4
Chorale Cantare Fougerolles-du-Plessis	18
EPI / Créasons	9
Foyer Beau Soleil et IME Montaudin	8
Ladapt Pontmain	7
UPHV Gorrion	6
TOTAL	110

Classes Orchestres à l'Ecole

Année 2022-2023

TOTAL : 220

Sites	Ecole primaire	Collège	TOTAL
Ambrières-les-Vallées	59	15	74
Landivy	23	14	36
Gorrion	-	109	109
TOTAL	82	138	220

Chorales à l'Ecole

Année 2022-2023

TOTAL : 58 (+ 52 élèves dont le cours est assuré par un professeur des écoles)

Chorales	Effectifs
Chorale à l'Ecole de Landivy	26
Chorale à l'Ecole d'Ambrières-les-Vallées	32
TOTAL	58

Total d'heures d'enseignement allouées :

Années	2022-2023	2021-2022
Total heures	197.50	194.75

Disciplines enseignées

Evolution des enseignements PCT 2019-2022

- Création d'Ateliers Musiques Assistées par Ordinateur (M.A.O)

En 2021, deux ateliers de « musiques électroniques » ont été créés sur la communauté de communes, l'un sur Gorrion et l'autre sur Ambrières-les-Vallées. Ces pratiques musicales basées sur de l'informatique musicale et des dispositifs de traitement du son, permettent d'explorer des démarches de créations et de nouvelles esthétiques. Du matériel spécifique a été acquis (ordinateurs, cartes sons, claviers, baffles, logiciels...) afin de développer cette activité.

- Arrêt des cours de violon

Les cours de violon ont été suspendus à la rentrée 2021, suite au faible nombre d'élèves inscrits et au départ précipité de la professeure. Un recrutement a alors été lancé mais faute de candidat.e, le poste a été fermé. Suite à cela, une ouverture de cours piano a été proposée.

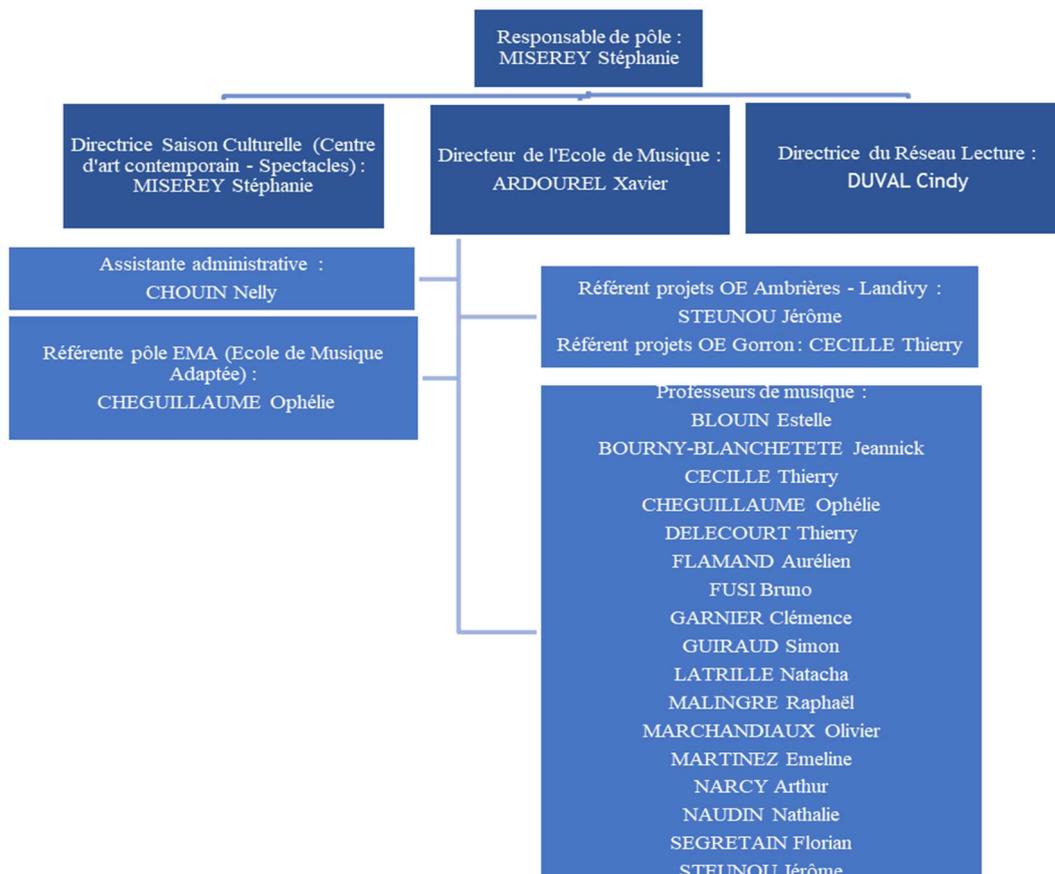
- Ouverture instrument polyphonique

En 2022, suite à une forte demande du public, une classe de piano a été ouverte. Un renforcement des heures allouées est prévu en septembre 2023.

Disciplines enseignées 2022-2023 :

- . Pratique instrumentale : Batterie-Percussions – Clarinette – Flûte traversière – Piano - Trompette – Trombone – Tuba – Saxophone
- . Pratique culture musicale : Formation musicale
- . Eveil, Initiation : Eveil musical – éveil en lien avec le Relais Petite Enfance
- . Pratique collective instrumentale : Orchestre harmonie junior – Orchestre d'harmonie associative (Lyre Gorronnaise) – Ensemble de flûtes traversières– ensemble de saxophones – batucada d'Ambrières-les-Vallées (association)
- . Pratique collective vocale : Chorale du bocage (Châtillon-sur Colmont) – chorales associatives (Lyre Gorronnaise et Cantare de Fougerolles-du-Plessis)
- . Interventions en milieu scolaire : dans les écoles du territoire de la communauté de communes (27 communes)
- . Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O) : Ateliers Musiques Electroniques (Gorron et Ambrières-les-Vallées)
- . Enseignement aux publics éloignés : Dispositif Enseignement Musical Adapté (E.M.A.), orgue sensoriel – Atelier Intergénération
- . Dispositifs de musique à l'école : Orchestres à l'école : Gorron (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) – Ambrières-les-Vallées (du CM1 à la 4^{ème}) – Landivy (du CM1 à la 4^{ème}).
- Chorales à l'école : Ambrières-les-Vallées (du CE2 au CM2), Landivy (du CE2 au CM2).

Equipes pédagogiques et organisation culturelle



Mise en place d'un conseil d'établissement et d'un conseil pédagogique

Depuis 2022, un conseil d'établissement a été créé, avec des représentants de l'école de musique (professeur, administration et direction), du pôle culturel, élus et parents d'élèves.

Par une consultation annuelle, cette instance permet un échange sur la vie de l'établissement, la consultation des différentes parties et le débat des orientations.

Un conseil pédagogique des professeurs a également été instauré en 2022 ; il se réunit en fin d'année.

Bilan général, perspectives et orientations

ECOLE DE MUSIQUE	
ATOUTS	FAIBLESSES
Cours dispensés sur 3 sites de la CCBM (Ambrières-L-V, Gorrion, Landivy).	Déplacements nombreux pour l'équipe pédagogique. Locaux (autre que site de Gorrion) pas toujours bien identifiables et adéquats
Fort dynamique du dispositif « musique à l'école » (classes orchestres, chorales à l'école...).	Départs importants d'élèves en fin du cursus collège (par absence de lycée sur le territoire).
Projets E.A.C. en lien avec le pôle culturel (centre d'art, réseau lecture...).	
Pôle Enseignement Musical Adapté (accessibilité handicap).	
Equipe pédagogique investie.	
Propositions artistiques riches et variées (esthétiques, ensembles, orchestres, concerts...).	
DIFFICULTÉS	
Recrutements difficiles (milieu rural, grandes distances de déplacements).	
PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS	
Mettre en place une tarification sociale (quotient familial) pour les cours de l'école de musique. Objectif : rentrée 2024-2025.	
Pérenniser les actions d'Education Artistique et Culturelle en lien avec le pôle culturel de la communauté de communes (avec le Centre d'Art, le réseau Lecture...). Objectif : rentrée 2023-2024.	
Rendre accessible numériquement le suivi des élèves (appréciations) par le logiciel Duonet. Objectif : rentrée 2023-2024.	
Proposer et investir des sites d'enseignement appropriés et adaptés sur Ambrières-les-Vallées et Landivy. Objectif : progressivement à partir de la rentrée 2023-2024, en fonction des lieux proposés.	
Réécriture du projet d'établissement (2024-2029) de l'école de musique. Objectif : consultation et rédaction pendant l'année 2023-2024, présentation fin d'année 2024.	
Suite au projet d'établissement, consultation de l'Etat pour une demande préalable de classement ? comme Conservatoire à Rayonnement Intercommunal. Objectif : 2024-2025 ?	

E- Le Réseau Lecture

Historique

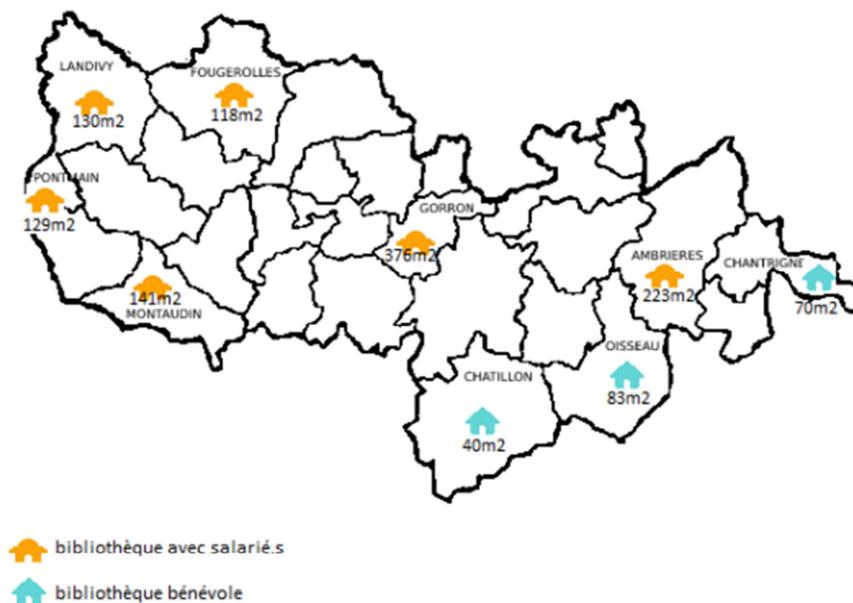
Après l'embauche d'une bibliothécaire intercommunale en 1997 afin d'amorcer une coordination des différentes bibliothèques communales, c'est en 2007 que la Communauté de Communes du Bocage Mayennais intègre pleinement la compétence globale de la lecture publique. Les 8 salariés et le budget des 10 bibliothèques passe ainsi à l'intercommunalité, seuls les bâtiments restent communaux et mis à disposition de la CCBM. La compétence globale de la lecture publique est exercée par la CCBM depuis 2007 (en contrepartie d'un défraiement des charges liées aux bâtiments lorsque ces dernières ne sont pas assumées par la CCBM).

Fonctionnement du Réseau Lecture

On dénombre aujourd'hui 9 bibliothèques implantées dans 9 communes, desservant au total une population de 12 350 habitants, soit 66% de la population de la CCBM.

Les bibliothèques sont réparties comme suit :

- 4 bibliothèques au sein du bassin de vie de Landivy
- 2 bibliothèques au sein du bassin de vie de Gorrion
- 3 bibliothèques au sein du bassin de vie d'Ambrières



Les bibliothèques sont régies par des outils communs : règlement intérieur, charte d'utilisation des ressources numériques, documents d'outils de communication. L'inscription est gratuite et une carte lecteur est valable dans toutes les bibliothèques.

Les postes sur le Réseau lecture

Depuis le transfert de compétences en 2007, le nombre d'agents a diminué pour plusieurs raisons : décès d'un agent, départ en retraite, départ d'agent pour d'autres collectivités...mais ceux-ci n'ont soit pas été remplacés, soit cela a été le cas mais avec un remplacement plus minime qu'à l'origine. Depuis 2022, une petite augmentation du temps global a été noté mais insuffisante pour combler le manque de moyens humains surtout sur le bassin de vie d'Ambrières-les-Vallées.

En 2023, il a donc été voté la création d'un temps plein supplémentaire pour ce bassin de vie, afin d'avoir un poste à 0.7 ETP en renfort pour la médiathèque d'Ambrières-les-Vallées complété par un 0.3 ETP en coordination et soutien pour les bibliothèques de Oisseau, Chantrigné et Châtillon-sur-Colmont qui ne sont à présent animées que par des équipes de bénévoles.

	2007 (lors du transfert de compétences)	2012	2019	2022	2023
Nombre de Bib Interco (Temps réseau ETP)	2 (1.8 ETP congés parental)	2 (2 ETP)	2 (1.2 ETP)	2 (1.6 ETP)	2 (1.8 ETP)
Nombre de bibliothécaires (Temps en bibliothèque ETP)	9 agents (5.85 ETP)	8 agents (6.3 ETP)	6 agents (5.8 ETP)	6 agents (5,9 ETP)	7 agents (6,7 ETP)
Total Nombre d'agents (ETP)	11 (7.65 ETP)	10 (8.3 ETP)	8 salariés (7.1 ETP)	8 salariés (7.5 ETP)	9 salariés (8,5 ETP)

Une navette et une plateforme

Une navette assurée par l'association d'insertion Valoren permet depuis 2009 la circulation des documents mais aussi du matériel du Réseau Lecture et de la Bibliothèque Départementale de la Mayenne (matériel informatique et scénographique, matériel d'animation...). La navette passait les années précédentes toutes les semaines dans les 6 médiathèques et tous les 15 jours dans les 3 bibliothèques. Depuis début 2023, elle passe désormais toutes les semaines dans toutes les structures afin de faciliter les échanges et l'organisation. En 2022, ce sont près de 7 700 documents qui ont transité via cette navette (non comptabilisés les documents des caisses BDM).

Un changement de locaux de la plateforme début 2022 a permis au réseau lecture d'avoir un espace commun pour les bureaux et la plateforme avec un accès de plain-pied sur la rue, ce qui facilite les échanges de navettes.

Ce nouvel espace aménagé pour la plateforme permettra également à l'équipe de pouvoir faire des échanges de documents sur place (le lieu est en cours d'équipement).

Un diagnostic du Réseau Lecture réalisé en 2022 (résumé)

En 2022, à l'arrivée de la nouvelle bibliothécaire intercommunale, Camille Daligault (forte de son expérience passée dans ce domaine et de son positionnement objectif à son arrivée) réalise un diagnostic territorial à partir de données collectées au cours de l'année 2021 et 2022.

Maillage

- 65% de la population a accès à un point d'accès au livre dans sa commune contre 89% au niveau national

- Un maillage plus important dans les bassins de vie de Landivy et Ambrières avec chacun 4 bibliothèques

- 6% des inscrits actifs du réseau résident hors de la CCBM

- Un rayonnement des équipements inégal :

Rayonnement très fort : Gorron, Montaudin,

Rayonnement moyen : Landivy, Pontmain

Rayonnement faible : Ambrières-les-Vallées, Fougerolles-du-plessis

Rayonnement extrêmement faible : bibliothèques tenues par des bénévoles (Châtillon-sur-Colmont, Oisseau, Chantrigné)

Les bibliothèques sont intercommunales mais la plupart ont une aura communale

Les bâtiments

- Superficie des bâtiments :

Globalement, on constate que les superficies disponibles pour les bibliothèques respectent la préconisation de l'État qui est de 0.07 m² par habitant (excepté pour les bibliothèques de Oisseau et Chatillon).

- Accessibilité :

4 bibliothèques sur 9 équipements du territoire ne sont pas accessibles (ou ne sont que partiellement accessibles) au sens de la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005

Pourtant, une accessibilité adaptée permet une bonne visibilité et optimise l'utilisation des équipements.

- Aménagements et travaux :

La bibliothèque d'Ambrières a bénéficié d'un projet de rénovation en 2020.

La bibliothèque de Landivy a été réaménagée en 2022.

- Eléments de contexte :

La qualité des équipements est un point majeur pour développer de nouveaux services et proposer une image modernisée des bibliothèques. Les bibliothèques sont en train de devenir des lieux de vie. Les collections et le prêt de documents ne sont plus qu'une partie d'une offre bien plus large : plus d'un tiers des usagers des bibliothèques municipales ne réalise jamais d'emprunt et utilise donc leurs services pour d'autres raisons.

La transformation progressive des bibliothèques en lieux de vie est indispensable au renouvellement des publics : seniors en quête de sociabilité et de culture mais non-lecteurs, adolescents en recherche d'espaces de travail et de lieux d'autonomisation, familles en demande de services de proximité.

Horaires d'ouverture

Une étude de la fréquentation des bibliothèques (à la demi-heure) a été réalisée entre avril et mai 2022.

- Les bibliothèques de la CCBM sont ouvertes, en moyenne 2h de plus que les bibliothèques de territoires similaires.
 - Toutes les bibliothèques ne présentent pas d'horaires réguliers chaque semaine (difficulté pour créer une habitude pour le public avec des horaires constants).
 - Le réseau Lecture ne présente pas d'horaires harmonisés
 - Les créneaux nocturnes ne sont pas exploités par le public.
- En juin 2022, les horaires sont ajustés pour répondre aux besoins des usagers et également dégager un peu de temps aux équipes pour le reste de leurs missions.

Collections

- 55 200 documents
- On note un taux relativement élevé de documents imprimés destinés à la jeunesse, en moyenne 60 %, quand les recommandations de l'ABF7 sont de l'ordre de 35 %. Cette spécificité s'explique par le fait que les bibliothèques accueillent un fort taux d'écoles et ont axé la plupart de leurs actions vers le jeune public
- Toutes les bibliothèques disposent d'abonnements presse adulte et jeunesse
- Les collections de CD sont presque inexistantes au sein des bibliothèques bénévoles
- Les collections de DVD sont peu fournies au sein des bibliothèques bénévoles
- Les collections de jeux vidéo sont trop peu fournies au sein des bibliothèques bénévoles, de Montaudin et Pontmain. 3 bibliothèques ont un espace jeux vidéo : Gorrion, Ambrières, Landivy. Toutes les bibliothèques proposent le prêt de jeux vidéo, fonds peu important, répartition inégalitaire sur le réseau.
- Absence de jeux de société sur place et en prêt au sein des bibliothèques. Présence d'une ludothèque associative à rayonnement intercommunal localisée à Gorrion. L'association anime des rendez-vous ludiques 2 à 3 fois par an dans chaque bibliothèque en apportant ses propres jeux

Acquisitions

- Les acquisitions sont réalisées avec un budget commun au réseau et non plus sur un budget propre à chaque bibliothèque, et ce depuis 2019. Toutefois, le fonctionnement en comité d'acquisition semble bien trop chronophage pour l'équipe. Un équilibre sera à trouver pour le prochain PCT.
- Il n'y a pas de politique documentaire propre à chaque bibliothèque
- Il n'y a pas de politique documentaire réseau
- Les acquisitions sont réalisées pour le réseau par des comités de sélections
- Le budget alloué aux acquisitions en 2022 est 40 500 €. Le budget alloué aux acquisitions a diminué de 6 000 € durant les 5 dernières années. La norme et la moyenne des dépenses sont de 2.5€ / habitant ; pour être dans la norme et la moyenne, les dépenses sur le territoire de la CCBM devraient être de 46 980 €. Sur le territoire de la CCBM, les dépenses sont de 2.1€/ habitant. Un budget d'acquisition inférieur à 2€/ habitant empêche les demandes de subventions auprès du CNL9.
- Les recommandations pour le taux de renouvellement sont de l'ordre de 10 % ; un taux de renouvellement inférieur à 7.5 % montre une stagnation des collections ; la moyenne nationale est de l'ordre de 4 %. Le taux de renouvellement sur la CCBM oscille entre 4 % et 7 %. Aucune bibliothèque ne présente un taux de renouvellement suffisant au regard des recommandations, mais reste dans la moyenne nationale. La visibilité et la proportion de renouvellement des collections sont des facteurs d'attractivité essentiels pour une bibliothèque.

Les publics

- La moyenne nationale du taux d'inscrits est de 17 %. Sur l'ensemble du territoire, on dénombre 2 141 inscrits actifs dans les bibliothèques, soit au total un taux d'inscrits de 11 % de la population desservie.
- Forte disparité entre les sites : Deux bibliothèques ont des taux inférieurs à 10 % / Une bibliothèque a un taux supérieur à 30 %
- La moyenne nationale pour la part d'enfants dans les inscrits actifs est de 40 %. Sur la CCBM, le taux varie de 35 % à 49 %)
- Nécessité de diversifier et attirer de nouveaux publics
- Parmi le public captif (accueils de groupes), c'est le public scolaire qui est visé : 321 accueils en 2021 scolaires (69 % des accueils) / 16 accueils centre de loisirs / 73 bébé-lecteurs / 53 Ehpad (portage ou animation) / 5 foyers de vie.
- Parmi le public captif, les accueils de groupes à destination des enfants représentent 410 accueils (88 % des accueils).
- Le ratio d'actions entre le public captif (468 accueils = 92%) / et les actions « tout public » (41 accueils) est disproportionné.
- Parmi les actions « tout public » c'est encore le public de la petite enfance qui est visé (85 % des actions « tout public »). En 2021 : 27 actions à destination des enfants, 8 pour les familles, 3 pour les ados, et seulement 3 pour les adultes. Les actions mises en place pour le public adulte (public captif et non captif) représentent pour l'année 2021 12% des actions, le reste étant à destination de la petite enfance.
- Concernant les écoles, il existe une grande disparité entre les bibliothèques : certaines écoles ne sont jamais accueillies (problème de transport) et d'autres accueillies jusqu'à 15 fois par an. En moyenne, les classes accueillies le sont 6 fois/an. Cette disproportion a amené en 2022 à rééquilibrer les accueils scolaires afin de pouvoir dégager du temps aux équipes pour développer d'autres actions pour d'autres publics :
- 3 accueils par classe/an + possibilité pour chaque agent de mettre en place un projet plus important avec 1 ou 2 classes chaque année + possibilité pour les écoles de venir à la bibliothèque sur les horaires d'ouverture pour effectuer des choix de livre en autonomie.
- Il est nécessaire pour le prochain PCT de développer de nouveaux partenariats.

La ré-informatisation du Réseau Lecture

La Bibliothèque Départementale de la Mayenne (BDM) renouvelle son système d'information en 2023, impliquant un changement de logiciel métier (SIGB), un nouveau portail de services aux bibliothécaires et une nouvelle Médiathèque Numérique (bouquet de ressources numériques mis à disposition gratuitement de tous les abonnés du réseau de bibliothèques en Mayenne).

Dans ce contexte, le Département a proposé aux EPCI qui le souhaitent que cette ré-informatisation soit l'opportunité de mutualiser certains outils informatiques de leur réseau lecture, en coordonnant un groupement de commande pour l'acquisition :

- D'un SIGB mutualisé, avec des bases de données en mesure d'interagir en temps réel.
- De portails web fournis par un même prestataire

Le réseau lecture du Bocage Mayennais rejoint donc cette ré-informatisation et intègre le groupement de commandes à partir de 2023. Avantages de la mutualisation proposée :

- L'utilisation des mêmes outils : facilité de travail pour les agents et bénévoles (Prêts, circulation simplifiée des navettes, formations collectives...)
- Pour les usagers : une offre numérique exponentielle et très qualitative,

- Une optimisation collective des coûts et des économies d'échelle (licences, maintenance, hébergement)
- L'accès des EPCI à une offre plus complète avec les dernières transitions bibliographiques en cours.

La ré-informatisation est en cours pour la Bibliothèque Départementale de la Mayenne et devrait commencer fin 2023 pour le réseau lecture.

RESEAU LECTURE	
ATOUTS	FAIBLESSES
Equipe et publics	
<ul style="list-style-type: none"> -6 équipements sur 9 disposent d'un salarié -Des équipes de bénévoles dynamiques et bien intégrées -Travail d'équipe de qualité et régulière (animations, réunion réseau...) -Les plages d'ouverture sont régulièrement analysées pour être au plus près des lecteurs -Gratuité pour tous pour l'emprunt des documents et pour la participation aux animations -Plus de pénalités de retard qui pouvaient éventuellement freiner de nouvelles inscriptions 	<ul style="list-style-type: none"> -Tenue des permanences (dans les bibliothèques tenues seulement par une équipe de bénévoles) parfois difficiles car certains bénévoles s'essoufflent et vieillissent, informatique compliqué pour certains, fermeture de dernière minute si bénévole absent. Parfois peut se poser la question du maintien des ouvertures de certaines bibliothèques. -Difficulté pour des agents de se rendre disponibles pour les formations sans fermer les bibliothèques
Communication	
<ul style="list-style-type: none"> -Outils de communication harmonisés avec une charte graphique. En 2023, mise en place d'un visuel commun avec la saison culturelle par un illustrateur -Création d'une plaquette semestrielle de saison du réseau qui regroupe l'ensemble des animations (régulières et ponctuelles) -Présence sur les réseaux sociaux via une page Facebook du réseau depuis l'automne 2018 : permet de créer une communauté de lecteurs et de se faire connaître. 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de médiation de la part des équipes (distribution des outils de communication, médiation parfois sur les propositions des autres équipements) -Manque de réactivité sur les réseaux sociaux ainsi que sur la mise à jour des différents biais de communication (manque de temps)
Navettes	
<ul style="list-style-type: none"> -Une navette intercommunale hebdomadaire qui permet de faire transiter tous types de documents ainsi que du matériel d'animation ou autres -Une navette hebdomadaire de la BDM -Externalisation de l'équipement des documents auprès de Valoren (travail soigné et rapide) 	<ul style="list-style-type: none"> -Externalisation de la navette BDM depuis 2022 par une société privée : points d'organisation à revoir
Action culturelle	
<ul style="list-style-type: none"> -Outils d'animation nombreux et de qualité notamment grâce à la BDM -Grande diversité des services proposés aux lecteurs -Des temps forts et des projets communs permettent de consolider les liens entre les salariés et les bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> -Service de portage à domicile pas assez développé sur le territoire au vu de la population vieillissante. Communication ? Temps ? périodicité ? -Très peu de circulation des publics d'un équipement à l'autre malgré l'édition d'un programme. Revoir communication ? -Expositions difficiles à porter auprès des publics (seul 1 équipement dispose d'un espace dédié, expos pas toujours attractives)

Partenariat	
-Bon partenariat avec les structures présentes sur les communes (scolaires, Ehpad, foyers, IME, ALSH...)	- Très peu d'élus communaux et intercommunaux fréquentent les bibliothèques et/ou assistent aux animations
-Bon partenariat avec les services culturels et solidarité-jeunesse de la CCBM	
Equipements	
-Equipements assez nombreux par rapport au territoire qui permet un accès proche de la population	-Equipements pas toujours très visibles au sein de la commune (nécessité de revoir la signalétique) -Certains équipements auraient besoin d'un rafraîchissement pour correspondre au mieux aux attentes d'une bibliothèque tiers lieu -La moitié des équipements seulement est bien adaptés à un certain type de handicap (personne à mobilité réduite). Rien pour les autres situations de handicap. -Réactivité des services techniques difficiles dû au fait que les limites ne sont pas claires entre le fonctionnement du service et du bâtiment. -Même souci de réactivité du service informatique mais dû au fait d'avoir un seul ETP (manque de temps)

ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer et renforcer l'attractivité du réseau lecture sur le territoire - Diversifier les publics sur la programmation culturelle (notamment les publics adolescents et adultes) = un projet culturel pour tous - Renforcer les partenariats existants et/ou en créer de nouveaux, améliorer les projets interservices et développer les projets d'éducation artistique et culturelle - Ancrer le réseau lecture dans les enjeux de lecture publique (schéma de lecture publique, réaménagement des équipements) - Ré-informatisation du réseau lecture en lien avec la BDM à partir de fin 2023 - Structurer et organiser le Réseau Lecture afin d'améliorer le fonctionnement et la vision en réseau, améliorer l'offre. Organiser le travail en transversalité (partage de pratiques, mutualisation...)
ACTIONS A METTRE EN PLACE
<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de recrutement de bénévoles en bibliothèque - Développer les projets EAC en bibliothèque et vigilance sur les gros projets - Equilibrer les actions du réseau lecture (enfant/adulte scolaire/non scolaire) - Développer les projets à destination des publics adultes - Développer les projets à destination des publics adolescents - Développer le partenariat avec l'EPI du bocage pour le réseau lecture - Adaptation du réseau lecture aux enjeux de lecture publique (politique documentaire) - Développer des actions de médiation autour du numérique en bibliothèque - Améliorer l'offre à destination des publics en situation de handicap - Renforcer la place des artistes dans les actions du réseau lecture.



LE PCT 2023-2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU BOCAGE MAYENNAIS



V. LE PCT 2023-2026

A- Les objectifs du PCT 2023-2026

1. Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire.
2. Développer la communication du pôle culturel.
3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous.
4. Poursuivre les liens entre le champ social et le champ culturel : un projet culturel pour tous.
5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et enjeux de demain.
6. Prendre appui sur les artistes à tous les niveaux du PCT : diffusion, soutien à la création, sensibilisation.

B- Les enjeux du PCT 2023-2026

Territoire	<p>Ancrer le PCT dans une dynamique de territoire</p> <p>Des actions plus participatives</p> <p>Créer du lien social, favoriser le vivre ensemble</p> <p>Enrichir l'animation du territoire</p> <p>Créer des espaces et des temps de convivialité</p>
Public / habitants	<p>Diversifier</p> <p>S'adresser à tous (adultes, scolaires et non scolaires)</p> <p>Croiser les publics entre les différents lieux culturels</p> <p>Améliorer le service rendu à la population</p>
Coordination du PCT	<p>Mutualiser les moyens</p> <p>Des projets réalisables pour les équipes (viable dans le temps)</p> <p>Coordonner les projets, meilleur équilibre (complémentarité)</p> <p>Plus de travail d'équipe</p> <p>Mieux évaluer les actions culturelles de la CCBM</p>
Enjeux de demain	<p>S'ouvrir à de nouvelles idées</p> <p>Des projets motivants</p> <p>Intégrer les questionnements sur la mobilité, et le développement durable.</p> <p>Poursuivre l'ouverture des bibliothèques vers le numérique.</p>
Communication	<p>Valoriser l'existant</p> <p>Pour une offre culturelle lisible et accessible</p> <p>Augmenter la fréquentation</p> <p>Diversifier les publics</p> <p>Contribuer à attirer ou maintenir des habitants</p>
Artistique	<p>Renforcer la présence artistique sur le territoire</p> <p>Soutenir les artistes (indispensable à l'existence du PCT)</p> <p>Un projet interdisciplinaire</p> <p>Poursuivre la diffusion artistique</p> <p>Inclure davantage les artistes dans les actions de sensibilisations</p>
Sensibilisation des publics	<p>Démocratisation culturelle</p> <p>Une offre plus équitable</p> <p>Susciter des vocations</p>

C- Liste des fiches actions et répartition par service

CONSOLIDER LA DEMARCHE PARTENARIALE TRANSVERSALE ET INTERDISCIPLINAIRE

1. Renforcer les partenariats et les liens avec les communes et les associations culturelles du territoire
2. Mettre en réseau les agents du pôle culturel de la CCBM
3. Campagne de recrutement de bénévoles pour le réseau lecture
4. Favoriser les liens interdisciplinaires au sein de l'école de musique
5. Ouverture de l'Ecole de Musique aux pratiques amateurs
6. Structurer les partenariats avec le service jeunesse
7. Mettre en place des actions plus participatives, plus engageantes
8. Participer à certains projets du service tourisme

DEVELOPPER LA COMMUNICATION DU PÔLE CULTUREL

9. Créer des outils communs pour la communication du pôle culturel
10. Organiser un poste de chargé de communication du pôle culturel

POURSUIVRE LA SENSIBILISATION ET L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR TOUS

11. Equilibrer les actions scolaires et non scolaires
12. Développer les projet EAC en bibliothèque et structurer les projets de sensibilisation
13. Construire des projets EAC interdisciplinaires
14. Créer des outils communs EAC
15. Créer un poste de coordination EAC à mi-temps
16. Chercher des solutions pour faciliter le transport des écoles vers les lieux culturels de la CCBM
17. Faciliter le suivi pédagogique des élèves de l'école de musique
18. Réajuster la proposition de spectacle très jeune public sur la saison culturelle

POURSUIVRE LES LIENS ENTRE LE CHAMP SOCIAL ET LE CHAMP CULTUREL : UN PROJET CULTUREL POUR TOUS

19. Mise en place du quotient familial à l'Ecole de Musique
20. Développer le partenariat du Réseau Lecture avec l'EPI du Bocage
21. Développer les projets à destination du « tout public adulte » en bibliothèques
22. Proposer une offre plus adaptée pour les publics dit éloignés
23. Développer les projets à destination des adolescents en bibliothèques
24. Adapter les actions pour les personnes âgées dépendantes
25. Améliorer l'offre en direction du public en situation de handicap

ADAPTER LES EQUIPEMENTS ET LES ACTIONS AUX NOUVEAUX USAGES ET ENJEUX DE DEMAIN

26. Améliorer l'évaluation des actions culturelles pour réajuster les projets régulièrement et équilibrer les actions.
27. Rééquilibrer les actions du réseau lecture.
28. Redéfinir le projet établissement de l'école de musique
29. Adaptation du Réseau Lecture aux enjeux de la lecture publique
30. Décloisonner les lieux culturels : ouvrir les lieux et sortir des lieux
31. Faciliter la mobilité du public
32. Des locaux plus adaptés pour l'école de musique
33. Développer les actions de médiation autour du numérique en bibliothèque
34. Inclure des habitudes de développement durable dans les actions culturelles

PRENDRE APPUI SUR LES ARTISTES : DIFFUSION, SOUTIEN A LA CREATION ET SENSIBILISATION

35. Prendre davantage appui sur les artistes dans les projets de l'école de musique et du Réseau Lecture
36. S'appuyer sur le centre d'art pour l'accueil d'artistes en résidence (toutes disciplines)

Coordination
et actions transversales

1 2 7 8
9 10
11 13 14 15 16
22 24
26 30 31 34 36

Saison
Culturelle

6
18
25

Ecole
de Musique

4 5
17
19
28 32
35

Réseau Lecture

3 6
12
20 21 23 25
27 33 29
35

65

D- Feuille de route des fiches actions

Service concerné	Agents concernés	2023-2024			2024-2025			2025-2026			2026-2027			2027-2028			
		début	suite	échéance													
Coordination générale	Stéphanie Miserey	15	2		10	26	2	31	31	10		34	34			34	
		16			31		15		34	26							
		26			34		16										
Actions transversales pour les 3 services	3 chefs de service	1	8		22	1	1	8	8	1		26	26	26	26	36	
		11			36	8		11	22	11		36	36				
		30				11		26	26	30							
Saison culturelle	2 agents (1.8ETP)	14	9		7	9	13	8	7	13		9	7	9	9	25	
			13		24	13		25	9	8		14	8	14	14		
						14			14	14		24	24	25	25	24	
Ecole de Musique	17 agents	18	6			6	18			6							
Réseau Lecture	9 agents (8.5 ETP)	4	32			4	17		4	5		4	4			4	
		5				5		19		32		32		32			32
		17				32				35							
	19																
	35																
	3	6		23	6	3	6	12	6		33	12	33			33	
	12	20		33	12		27	27	21		27	27	27				
	35	21		29	21		29	29	23		29	29	29				
		27			27			35	35		35	35	35				

E- Les fiches actions

1. Action : RENFORCER LES PARTENARIATS ET LES LIENS AVEC LES COMMUNES ET LES ASSOCIATIONS CULTURELLES DU TERRITOIRE		
OBJECTIF : 1.Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire	ENJEUX : - Ancrer le PCT dans une dynamique de territoire - Diversifier les publics - Mutualiser les moyens - Faire naître de nouvelles idées - Créer des actions plus participatives	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Un territoire vaste avec des habitudes de vie différentes : nécessité d'un projet plus ancré. - Bilan PCT 19-22 : des qualités de partenariat disparates selon les actions (un axe à améliorer qui a peu évolué depuis 2019). - Bilan partenaires : demande de plus de concertation, de réunions, d'échanges, de partenariats. - Bilan équipes : les projets coconstruits sont plus motivants		
PUBLIC VISÉ : - Habitants CCBM - Public plutôt adulte (hors actions EAC, champ social...)	PARTENAIRES : - Communes CCBM, élus (principalement accueillant des équipements et/ou actions culturelles) Cinéma de Gorron - Associations (culturelles en premier lieu) comités des fêtes	RESPONSABLE DE L'ACTION : Les 3 chefs de service : Stéphanie Miserey Xavier Ardourel Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Rencontres-réunions régulières avec les communes, les associations (présentation de la programmation en conseil municipal) - Mise en place d'une semaine banalisée pour les 3 directeurs de service afin de rencontrer collectivement les associations et communes.		
TEMPS DE TRAVAIL : 1050h ² (Pour les 3 chefs de service) Hors nouveaux projets	MOYENS EXISTANTS : Moyens humains (mais limités)	MOYENS A FINANCER : Eventuellement sur nouveaux projets
VIGILANCE : - Chaque nouveau partenariat demande du temps (chronophage). Besoin de dégager du temps sur d'autres missions pour mener à bien cette action.		
ECHEANCE SOUHAITÉE : Fin PCT : 2026 (2023-2024 : renforcer les temps de rencontres, réunions afin de faire émerger de nouveaux partenariats > 2024-2025 : mise en place de nouveaux partenariats et premiers bilans, créer des habitudes de travail / poursuivre les rencontres > 2025-2026 : ajuster les actions et poursuivre)		
INDICATEURS D'EVALUATION : - Quantitatif : nombre de nouveaux partenariats / analyse de la fréquentation - Qualitatif : retour sur les partenariats - Evaluation bénéfice/perte pour le pôle culturel : temps de travail – sollicitation des équipes – faisabilité du maintien des actions		RESULTATS ATTENDUS : - Un PCT plus ancré sur le territoire - Une augmentation de la fréquentation - Une diversification du public (et des partenaires) - L'émergence de nouveaux projets

² Sur les 3 années du PCT 23-26

2. Action : METTRE EN RESEAU LES AGENTS DU POLE CULTUREL DE LA CCBM		
OBJECTIF : 1.Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire	ENJEUX : - Mieux coordonner l'ensemble des projets afin de mieux équilibrer les propositions - Faire naitre de nouvelles idées - Motivation des équipes : donne du sens au travail, travail d'équipe - Améliorer le service rendu à la population - Concevoir le PCT dans son ensemble et dans la durée	
DIAGNOSTIQUE INITIAL : - Bilan PCT 19-22 et agents : 3 équipes culturelles au sein du pôle qui se connaissent mal. / Complémentarité des compétences de agents qui pourraient bénéficier à tous / Des actions qui peuvent se superposer alors qu'elles pourraient être complémentaires / Isolement de certains agents dans leurs missions / Proposer des actions transversales : offres plus qualitatives et mutualisation des compétences et des moyens		
PUBLIC VISÉ : Agents	PARTENAIRES : Mayenne culture, BDM (formation)	RESPONSABLE DE L'ACTION Stéphanie Miserey Contributeurs : Xavier Ardourel Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Mail mensuel - Agenda google des actions - Formation collective chaque année (1 thématique commune + Premiers secours) - Outils bilan commun - Organigramme et coordonnées (photo et passions : type questionnaire de Proust) des agents culturels - Une réunion annuelle avec tous les agents - Diffuser les fiches projets et nommer des agents pour la mise en œuvre - Visite les lieux culturels du territoire (hors territoire : s'enrichir de l'ailleurs) - Temps de pratique artistique entre les agents		
TEMPS DE TRAVAIL : 1225h (réparti sur tous les agents) Création d'outils communs : 100h Organisation formations et réunions régulières : 25h Formations : 350h (tous les agents)	MOYENS EXISTANTS :	MOYENS A FINANCER : Formation équipe commune : 1 jour/an Formation premier secours pour tous : 2 jours/an
VIGILANCE : Le temps / La disponibilité des équipes (calendrier et périodes de creux différentes)		
ECHEANCE SOUHAITÉE : Amorcée en 22-23 pour le PCT / Poursuivre dans cette lancée dès 23-24 pour un nouveau fonctionnement à trouver pour 24-25.		
INDICATEURS D'EVALUATION : Quantitatif : nombre de réunions organisés interservices, nombre de projets interservices mis en place, nombre d'outils communs mis en place Qualitatif : retour des agents (utilisation des outils, réunions constructives), réussite des projets pour les usagers, les partenaires.		RESULTATS ATTENDUS Emergence de nouveaux projets, nouveaux fonctionnements. Fluidité de circulation des informations (Connaissance entre services) Un service rendu plus qualitatif

3. Action : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES SUR LE RÉSEAU LECTURE		
OBJECTIF : 1.Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire	ENJEUX <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser de nouveaux bénévoles - Intégrer la population aux enjeux de la culture sur leur territoire - Clarifier les missions des bénévoles - Créer un cadre au bénévolat 	
DIAGNOSTIC INITIAL : <ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre de bénévoles depuis plusieurs années (aujourd’hui autour d’une trentaine, au plus fort du réseau près de 60) - Essoufflement des équipes de bénévoles dans les lieux sans salariés - Les bénévoles et les agents n’ont pas une vision précise des missions de chacun pour l’ensemble du réseau. 		
PUBLIC VISÉ : Bénévoles actuels Futurs bénévoles : habitants	PARTENAIRES : <ul style="list-style-type: none"> - BDM - Associations communales - Services jeunesse/ado - Mairies 	RESPONSABLE DE L’ACTION Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : <ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir les missions du bénévole (création d’une convention) - Prendre contact avec les associations communales et différents services possibles - Affiche/flyer de recherche de bénévoles - Articles presse/bulletins municipaux - Temps de rencontre-échanges pour expliquer aux personnes ce que peut-être le bénévolat en bibliothèques 		
TEMPS DE TRAVAIL 140h Structuration et mise en place d’outils et communication : 40h Mise en œuvre : une dizaine d’heures par bénévole recruté (formation) : estimation + 10 bénévoles = 100h	MOYENS EXISTANTS : Moyens humains en place	MOYENS A FINANCER :
VIGILANCE : <ul style="list-style-type: none"> - Bien déterminer à l’avance les compétences, les rôles de chacun - Disponibilité des bénévoles - Non concurrence avec des professionnels - Temps de formation et d’accompagnement des bénévoles 		
ECHÉANCE SOUHAITÉE : <ul style="list-style-type: none"> - 2023-2024 : travail sur le fond en lien avec la BDM - 2024-2025 : lancement de la campagne 		
INDICATEURS D’ÉVALUATION : Nombre de nouveaux bénévoles Investissement des bénévoles Retours qualitatifs par les bénévoles et les agents	RESULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des bénévoles dans les équipes et dans l’attractivité culturelle du territoire - Clarification des missions de chacun - Soutien logistique supplémentaire pour les agents. 	

4. Action : FAVORISER DES LIENS INTERDISCIPLINAIRES AU SEIN DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE		
OBJECTIF : 1.Consolider la démarche partenariale, transversale et inter-disciplinaire	ENJEUX : - Favoriser les liens entre les différentes disciplines et esthétiques (musique, danse, théâtre, arts plastiques, lecture, écriture...) - Ouvrir l'École de Musique à d'autres disciplines	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Malgré des progrès sur ce point lors du dernier PCT (concert au centre d'art, projet eac centre d'art et réseau lecture), les projets sont encore assez cloisonnés. Permettre plus de liens et enrichir les apports culturels. - Un partage de connaissances, une mutualisation des savoir-faire, des dispositifs, des énergies permettraient d'améliorer l'offre et de fédérer les équipes. - Des partenaires existants sur le territoire qui pourraient permettre cette ouverture artistique.		
PUBLIC VISÉ : Tout public. En priorités les élèves.	PARTENAIRES : Saison culturelle (spectacles et arts visuels) Réseau Lecture Gorron Danse Cinéma de Gorron Mayenne culture	RESPONSABLE DE L'ACTION Xavier Ardourel
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Prendre appui sur les souhaits de projets par les différents acteurs (professeurs, élèves, artistes..., les partenaires) - Favoriser les projets d'Education Artistique et Culturelle - Varier les échanges et partenariats - Formation des professeurs		
TEMPS DE TRAVAIL : 230h Coordination, réunions : 50h (hors temps de mise en place de projets) Projet : 20h (3 projets par an) 60h	MOYENS EXISTANTS : Services de la CCBM déjà existants. Partenaires sur le territoire	MOYENS A FINANCER : Intervention d'artistes
VIGILANCE : - Mettre en place des projets réalisables techniquement - Temps disponible pour la conduite des projets communs à trouver - Budget limité et locaux limités pour développer de nouvelles pratiques.		
ECHEANCE SOUHAITÉE A partir de la rentrée 2023-2024 et suivi permanent. / Echéance 2027-2028		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : Pertinence, qualité et fréquence des projets	RESULTATS ATTENDUS : Plus de liens interservices, un enrichissement culturel des participants. Ouverture de l'école de musique à d'autres esthétiques	

5. Action : OUVERTURE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE AUX PRATIQUES AMATEURS		
OBJECTIF : 1.Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire	ENJEUX - Faire vivre les formations artistiques amateurs du territoire et les soutenir pour se développer. - Ancrer le PCT dans une dynamique de territoire - Diversifier le public - Créer des actions plus participatives	
DIAGNOSTIC INITIAL : Plusieurs formations amateurs sont implantées sur le territoire. Certaines en lien direct avec les services de la CCBM, d'autres plus éloignées. Les liens avec les musiques sont déjà bien existants, d'autres liens peuvent être tissés : avec la danse et/ou le théâtre.		
PUBLIC VISÉ : Public adulte	PARTENAIRES : Milieu associatif local.	RESPONSABLE DE L'ACTION Xavier Ardourel
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE - Partenariats à consolider et à créer avec les associations artistiques : projet de concerts, spectacles, représentations.. - Possibilité d'établir des conventionnements - A voir les possibilités et terme de communication sur les médiums de la CCBM		
TEMPS DE TRAVAIL 310h Etat des lieux, réunions, rencontres : 100h Projets 20h/projet : estimation 3 nouveaux projets 60h Suivi 10h/an	MOYENS EXISTANTS :	MOYENS A FINANCER :
VIGILANCE Demande un temps de travail important Travailler avec des objectifs clairs et définis. Respect des possibilités offerte par la CCBM dans la mesure de son possible, par les amateurs. Suivi des projets qui nécessitent une bonne implication et organisation.		
ECHEANCE SOUHAITÉE : A partir de la rentrée 2023-2024 et suivi permanent. / Fonctionnement à trouver pour 2025-2026		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : Satisfaction des publics, des partenaires - nouveaux liens et projets créés.	RESULTATS ATTENDUS : Implication et participation du milieu amateur dans la vie culturelle locale.	

6. Action : STRUCTURER LES PARTENARIATS AVEC LE SERVICE JEUNESSE		
OBJECTIF : 1.Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire	ENJEUX : - Ancrer le PCT dans une dynamique de territoire - Offre plus qualitative - Diversifier les publics - Mutualiser les moyens	
DIAGNOSTIC INITIAL : Bilan PCT 19-22 : Un bon partenariat mis en place sur le réseau lecture, le centre d'art et les spectacles / Manque d'une vision d'ensemble, d'une cohérence, de projets plus aboutis / Une jeunesse déjà touchée par les projets scolaires : cherche à trouver une autre manière de les impliquer (participatif notamment). - Bilan partenaire : demande de plus de participatif, de pratique artistique / pas de besoin particulier pour un partenariat avec l'école de musique (objectifs et temporalités différentes) / Un service jeunesse qui souhaite structurer les propositions dans le cadre de sa convention territoriale globale (notamment avec le centre d'art).		
PUBLIC VISÉ : - Enfance, jeunesse (loisirs) : public captif du service jeunesse	PARTENAIRES : - Service jeunesse CCBM (Christelle Grellier) - Artistes	RESPONSABLE DE L'ACTION : Justine Lebourlier Un agent du Réseau lecture Contributeur : Stéphanie Miserey, Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Réunions avec le service jeunesse CCBM - Bilan et mise à plat des actions déjà proposées et construction/ajustement des projets - Mise en œuvre de projets plus construits (plus d'ateliers de pratique...)		
TEMPS DE TRAVAIL : 80h à 310h - Structuration : 20h - Mise en œuvre (selon projet 20h à 150h)	MOYENS EXISTANTS : Partenariats déjà mis en place (visites centre d'art, animations bibliothèques, venue spectacle, stage arts plastiques février)	MOYENS A FINANCER : - Budget pour des actions de médiation supplémentaires (interventions artistes pour des ateliers)
VIGILANCE : Le temps Nous ne pourrons mettre en place beaucoup plus de projets. Il s'agit d'ajuster les propositions existantes, les coordonner et mettre en place autour de ces actions (ou à la place de) plus d'actions participatives.		
ECHÉANCE SOUHAITÉE : Des évolutions sont amorcées depuis 22-23 > à poursuivre > Echéance 25-26.		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : Quantitatifs : Nombre de projets participatifs mis en place, nombre d'enfants et de centres de loisirs touchés (évolution) / Augmentation de la fréquentation. Qualitatif : retour sur la qualité des propositions, bilan retour du service jeunesse, des enfants...		RESULTATS ATTENDUS : Implication plus importante des enfants du territoire dans les projets. Augmentation de la fréquentation Meilleure articulation entre les propositions service jeunesse et scolaires

7. Action : METTRE EN PLACE DES ACTIONS PLUS PARTICIPATIVES, PLUS ENGAGEANTES		
OBJECTIF : 1.Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire	ENJEUX : - Ancrer davantage le PCT dans une dynamique de territoire - Mobiliser et impliquer les habitants - Valorisation des atouts des participants - Créer du lien social	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : par manque de temps (de préparation, de réunions, de présence lors des actions) les actions participatives sont peu nombreuses. L'équipe culturelle est saturée de travail. - Bilan partenaires : demande de plus de participatif, de concertation, être plus acteur des actions culturelles - Bilan agents : les projets coconstruits sont plus motivants, créer plus de liens, mais demandent beaucoup plus de temps (besoin de libérer du temps).		
PUBLIC VISÉ : Tout public (dans un premier lieu le public captif en demande immédiate)	PARTENAIRES : Scolaires Service jeunesse EPI Bénévoles Réseau lecture	RESPONSABLE DE L'ACTION : 3 chefs de service : Stéphanie Miserey Xavier Ardourel Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Proposer des ateliers de pratique autour des actions (arts plastiques, danse, théâtre, écriture, musique) avec les artistes sur chaque service. - Faire participer les amateurs (asso danse, asso musicale...) pour des premières parties de spectacle, expositions amateurs au centre d'art (projets pédagogiques...) et en bibliothèques toujours en écho aux actions des services. - Mettre en place quelques projets participatifs plus importants (dans le cadre des projets EAC par exemple permettant de ne pas multiplier les projets et le temps de travail). Valoriser certains projets existants par une finalité tangible : ULIS, EPI...		
TEMPS DE TRAVAIL : - 1 atelier de pratique artistique en plus : 20h - 1 ^{ère} partie spectacle (sans projet) : 10h - Exposition projets pédagogiques centre d'art (hors projet en lui-même) : 10h	MOYENS EXISTANTS : - Salle d'arts plastiques au centre d'art - Programmation spectacles et art contemporain....	MOYENS A FINANCER : - Coût des ateliers de pratique artistique supplémentaires autour de la programmation : 200 à 250€ par atelier
VIGILANCE : - Tous ces projets demandent du temps (qu'il s'agisse de simples actions de pratiques artistiques, d'ateliers mis en place ou de plus gros projets) : réunion, communication, réservation, mise en place, bilan. Il faut dégager du temps aux agents pour mettre en place de tels projets très chronophages. - Les premières parties de spectacles ne peuvent pas être systématiques (allongement durée de la soirée, public venu pour le spectacle professionnel...ou alors mise en place de « happenings », forme légère courte...)		
ECHEANCE SOUHAITÉE Action à garder en tête pour la mise en place de l'ensemble des projets. Une mise en place rapide semble difficile car il faut dans un premier temps nouer des partenariats. 2026-2027		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : -- Quantitatifs : nombre d'actions de pratiques artistiques, fréquentation. - Qualitatif : qualité du travail demandé et/ou présenté		RESULTATS ATTENDUS : - Plus d'actions de pratiques artistiques

8. Action : PARTICIPER A CERTAINS PROJETS DU SERVICE TOURISME		
OBJECTIF : 1.Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire	ENJEUX : - Ancrer le PCT dans une dynamique de territoire - Diversifier les publics - Mutualiser les moyens - Enrichir l'offre touristique et l'animation du territoire - Mise en avant des atouts du service culturel	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : Un partenariat régulier entre le réseau lecture, l'école de musique et les Jardins des Renaudies. Par le passé, une action tourisme/centre d'art fonctionnait bien (arrêt suite à la réorganisation de l'équipe tourisme). Certains partenariats étaient parfois non adaptés aux impératifs techniques et d'accueil notamment. Un partenariat régulier et fixe serait à mettre en place. Le pôle culturel est en mesure de venir en appui des actions proposées par le service tourisme : journées du patrimoine, nuit des musées. - Bilan partenaire : demande de plus d'actions culturelles (cinéma de plein air, spectacle aux Renaudies, participation journées patrimoine, nuit des musées...) / Demande que le pôle culturel soit ressource pour la programmation culturelle aux Renaudies (mais pas de temps pour l'équipe).		
PUBLIC VISÉ : - Public patrimonial - Tout public - Plutôt adulte	PARTENAIRES : Service tourisme (Nathalie Herbaudeau et Sébastien Garnier)	RESPONSABLE DE L'ACTION : Les 3 chefs de service : Stéphanie Miserey Xavier Ardourel Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Réunion de travail - Positionner le centre d'art sur les Slowlydays - Venir compléter des manifestations organisées par le service tourisme : Journées du Patrimoine, Nuit des musées, Jardins des Renaudies. - Veiller à la qualité de l'action proposées pour les intervenants (artistes, agents, respect des contraintes techniques) et pour le public. - Être force de proposition pour les actions culturelles du service tourisme (non organisées par le service culturel) - Nous pouvons venir en complément d'actions du service tourisme sans pour autant répondre à toutes les demandes.		
TEMPS DE TRAVAIL : Structuration : 50h Mise en œuvre : 10h par action Repérage pour programmation tourisme : 90h	MOYENS EXISTANTS :	MOYENS A FINANCER : Si nouvelles actions : rémunération des artistes (à co-financer avec le service tourisme ?)
VIGILANCE : Le temps pour mettre en place de nouvelles actions. Nouvelles actions à équilibrer avec les autres actions. Le service tourisme doit prendre en charge toute la logistique de la manifestation globale et le service culturel uniquement la logistique de sa propre action. Pour donner des pistes de programmation pour le service tourisme : besoin d'un temps supplémentaire pour le repérage de ces actions culturelles (actuellement pas dans la ligne artistique : actions non pédagogiques, lieux non adapté type spectacle de rue... etc).		
ECHEANCE SOUHAITÉE 2026-2027		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : Quantitatif : Nombre d'actions mises en place Qualitatif : réussite de l'accueil de l'action (agent ou artiste) qualité de l'accueil pour le public, facilité de mise en œuvre de l'action		RESULTATS ATTENDUS : - Plus d'actions hors les murs pour le pôle culturel - Une diversification des publics.

9. Action : CREER DES OUTILS COMMUNS POUR LA COMMUNICATION DU PÔLE CULTUREL		
OBJECTIF : 2. Développer la communication du pôle culturel	ENJEUX : - Augmenter la fréquentation (faire connaître ce qui se fait déjà) - Diversifier les publics - Contribuer à la vie et la dynamique du territoire - Valoriser les services culturels de la CCBM et le territoire (identité) - Contribuer à attirer ou maintenir des habitants - Une offre culturelle lisible et accessible	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : depuis 2019 nouveau site internet de la CCBM plus adapté / dématérialisation (baisse impressions papier) / La saison culturelle a un chargé de communication à mi-temps. Le réseau lecture 0.2 ETP (non formé) ce qui n'est pas suffisant. Pas de personne dédiée et formée sur l'école de musique. - Bilan partenaires : manque d'une vision globale de la culture / méconnaissance de certains services / demande à communiquer des informations dans la plaquette de saison (informations communales, service tourisme, MIJ, etc). Beaucoup de propositions déjà existantes mais mal connues des partenaires et du public. - Bilan agents : Besoin d'un chargé de communication pour l'ensemble du pôle culturel pour répondre aux besoins (mettre en valeur l'existant)		
PUBLIC VISÉ : Tous les publics (habitants en premier lieu)	PARTENAIRES : Graphistes, imprimeurs	RESPONSABLE DE L'ACTION Justine Lebourlier + Bib interco adjointe + Nelly Chouin
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Créer un comité technique de travail - Graphisme commun, charte graphique commune (plaquette commune ?) - Repenser la communication dans son ensemble (articulation des documents papier et numérique) - Créer Facebook commun / Signalétique commune / Newsletter commune - Site Internet commun à étudier dans le cadre de la ré informatisation du réseau lecture - Solliciter les communes pour relayer la communication : bulletins municipaux, membres de la commission culture - Etudier la possibilité d'inclure dans la plaquette de saison : toutes les informations culturelles CCBM (ce qui n'est pas le cas actuellement) et les informations culturelles non CCBM si possible (déterminer des critères). - Renforcer la communication avec France bleu Mayenne		
TEMPS DE TRAVAIL 570h Comité technique : 40h/an Création d'outils : 300h Coordination avec communes et partenaires : 50h /an	MOYENS EXISTANTS : - 1 agent formé - documents papiers, communication numérique existante...	MOYENS A FINANCER : + formation du personnel + pages supplémentaires dans la plaquette de saison + signalétique
VIGILANCE : Temps de travail important. Sans temps supplémentaire pour la communication, seuls quelques projets peuvent être mis en place sur 2023-2026.		
ECHEANCE SOUHAITÉE : 23-24 : Travailler sur les missions les moins chronophages dans un premier temps. 0.3 ETP supplémentaires en communication, sinon les objectifs ne pourront pas être atteints. > 24-25 : ajustement des actions		
INDICATEURS D'EVALUATION : - Qualitatif : outils papier et numérique mieux coordonnés - Quantitatif : plus de communiqués de presse, post réseaux sociaux, présence sur internet pour lecture et musique / Mesures de fréquentation site internet		RESULTATS ATTENDUS : - Augmentation de la fréquentation/ Meilleure circulation des publics / Meilleure connaissance des actions par le public / Amélioration de la communication du réseau lecture et de l'école de musique

10. Action : ORGANISER UN POSTE DE CHARGÉ DE COMMUNICATION DU PÔLE CULTUREL		
OBJECTIF : 2. Développer la communication du pôle culturel	ENJEUX - Augmenter la fréquentation (faire connaître ce qui se fait déjà) - Diversifier les publics - Contribuer à la vie et la dynamique du territoire - Valoriser les services culturels de la CCBM et le territoire (identité) - Contribuer à attirer ou maintenir des habitants - Une offre culturelle lisible et accessible	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : La saison culturelle a un chargé de communication à mi-temps (et à mi-temps chargé des publics). La communication est donc bien développée, identifiée et professionnelle sur ce service (même si beaucoup d'autres choses seraient à faire). - Le réseau lecture a 0.2 ETP (non formé) est porté par la bibliothécaire intercommunale adjointe, ce qui n'est pas suffisant. De plus dans les faits, happé par le reste des missions qui lui incombent, seul 0.1 ETP en communication est réalisé. - Ecole de musique : pas de personne dédiée et formée. La communication en interne fonctionne. Toutefois, 0.1 ETP en communication pour professionnaliser certaines pratiques et mieux valoriser l'existant serait nécessaire. - Bilan partenaires : manque d'une vision globale de la culture / méconnaissance de certains services / demande à communiquer des informations dans la plaquette de saison (informations communales, service tourisme, MIJ, etc). Beaucoup de propositions déjà existantes mais mal connues des partenaires et du public. - Bilan agents : Besoin d'un chargé de communication pour l'ensemble du pôle culturel pour répondre aux besoins (mettre en valeur l'existant) = il manque 0.3ETP		
PUBLIC VISÉ : Tous les publics (en premier lieu les habitants)	PARTENAIRES : - Mayenne culture, DRAC - RH CCBM	RESPONSABLE DE L'ACTION Stéphanie Miserey (Contributeur : Justine Lebourlier)
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE (outils) : - Ecrire une fiche de poste - Recherche de financements (en parallèle d'une recherche de financement pour un poste de coordination EAC) - Trouver un bureau disponible		
TEMPS DE TRAVAIL : Organisation d'un poste : 50h	MOYENS EXISTANTS : - 0.5 ETP Saison culturelle - 0.2 ETP Réseau Lecture	MOYENS A FINANCER : - 0.3 ETP - ordinateur, logiciels
VIGILANCE : Moyens financiers Bureau disponible Attention de bien conserver 0.5ETP en communication pour la saison culturelle		
ECHEANCE SOUHAITÉE : 2025-2026		
INDICATEURS D'EVALUATION : Création du poste Financement trouvé		RESULTATS ATTENDUS : Professionnalisation de toute la communication : plus fluide, plus complémentaire entre les services, pour une offre plus accessible et lisible.

11. Action : EQUILIBRER LES ACTIONS SCOLAIRES ET NON SCOLAIRES		
OBJECTIF : 3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous	ENJEUX : - Meilleur équilibre les actions entre public scolaire et non scolaire - Meilleure complémentarité des projets de sensibilisation pour les scolaires - Projets viables sur le long terme (équilibre entre le planning des équipes et répondre à la demande et aux objectifs du PCT)	
DIAGNOSTIC INITIAL : Bilan PCT 19-22 : Le projet culturel de la CCBM s'est construit autour des actions pédagogiques en direction de l'enfance et de la petite enfance. Toutefois, ce qui est une force devient également une faiblesse : les actions pour les scolaires parfois trop ambitieuses, ou trop nombreuses. Elles ont parfois remplacé les actions pour les autres publics. Elles peuvent également mettre en difficulté des agents débordés. - Les projets EAC complets (interdisciplinaires ou pas) demandent plus de temps pour les agents. Il faut donc équilibrer le temps de travail nécessaire avec des projets plus légers. - L'augmentation des accueils scolaires n'est pas possible. - Besoin de temps pour les agents pour développer les autres publics (champ social, adultes, ado...) - Rééquilibrage nécessaire pour le réseau lecture (en cours depuis 2023) : 3 accueils par an par classe + 1 projet plus conséquent par bibliothécaire / Pas de projet EAC sur le Réseau Lecture PCT 19-22 : axe à développer et structurer. / Projets EAC : Saison-Ecole de Musique-Réseau Lecture (nouveau 2022) - Bilan partenaires : Les établissements scolaires sont à la fois en demande de projets plus coconstruits mais également demandent une facilité d'accès aux lieux culturels (notamment le centre d'art).		
PUBLIC VISÉ : Tous les publics	PARTENAIRES : IA53 DDEC53 Etablissements scolaires Elus	RESPONSABLE DE L'ACTION : Les 3 chefs de service Stéphanie Miserey Xavier Ardourel Cindy Duval Contributeur : Copil EAC
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - S'appuyer sur le copil EAC - Etat des lieux de tous les projets EAC et de sensibilisation scolaire proposés (CCBM et hors CCBM) - Penser une complémentarité des projets de la maternelle au collège. - Mettre en place des bilans chaque fin d'année auprès des agents, des établissements : sur les points forts, les points faibles (en termes de faisabilité des projets sur le long terme). - Mettre en perspective les projets scolaires avec les actions pour le public non scolaire, afin de garder du temps de travail pour l'ensemble des publics et veiller à un équilibre.		
TEMPS DE TRAVAIL : 200h Etat des lieux : 50h Veille sur l'équilibre des projets (bilans, analyse, réunions) : 50h/an	MOYENS EXISTANTS : - Projets de sensibilisation existants - 2 agents formés	MOYENS A FINANCER :
VIGILANCE : Il s'agit d'une mission qui incomberait à un référent coordination projet EAC.		
ECHEANCE SOUHAITÉE A commencer dès 2023-2024 > Un équilibre à trouver pour 2025-2026		
INDICATEURS D'EVALUATION : Quantitatif : Fréquentation des groupes (scolaires et non scolaires) sur l'ensemble des services / Evolution du nombre d'actions proposées pour le public non captif Qualitatif : Charge de travail pour les agents tenable sur le long terme (équilibre trouvé), qualité des actions mises en place (retours usagers, partenaires, agents)		RESULTATS ATTENDUS - Complémentarité des actions de sensibilisation : EAC, sensibilisation scolaire et non scolaire - Dégager du temps de travail pour les agents afin de remplir l'ensemble des objectifs du PCT.

12. Action : DÉVELOPPER DES PROJETS EAC EN BIBLIOTHÈQUE ET STRUCTURER LES PROJETS DE SENSIBILISATION		
OBJECTIF : 3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous	ENJEUX : - Proposer un projet EAC par an sur le réseau lecture - Offrir à un groupe un projet interdisciplinaire s'inscrivant dans les politiques EAC - Structurer l'offre existante (gagner en compétence) - Trouver un équilibre entre les projets EAC et les autres missions	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Un premier projet EAC mis en place en 22-23 avec l'école de musique - Actuellement pas de projet EAC en bibliothèque qui réunisse les 3 piliers de l'EAC : rencontre avec les oeuvres (fait pour l'ensemble des animations) et les artistes (plus rarement) / la pratique artistique (très rarement proposée) / L'enseignement de connaissances dans le domaine, culture générale. Les projets actuels de sensibilisation proposés sur le Réseau lecture pourraient s'inspirer des dispositifs EAC. - Bilan agents : projets motivants, travail d'équipe avec un réel accomplissement du travail effectué		
PUBLIC VISÉ : Les scolaires	PARTENAIRES : Pôle culturel Ecoles (IA53 DDEC53) Artistes...	RESPONSABLE DE L'ACTION : Cindy Duval Copil
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE (outils) : - Mise en place d'un COPIL - Formation des agents aux projets EAC - Etat des lieux des actions existantes (les + et les – des actions) - Choix d'un projet EAC par an complet : Projet à candidature pour les scolaires - Suivi des projets - Turn-over des bibliothèques tous les ans pour une équité de propositions sur le réseau - Bilan des projets		
TEMPS DE TRAVAIL 200h Copil : 20h Formation : 14h/agent 126h Projet en lui-même (réunions prépa, suivi...hors temps public) : 30h à 50h selon projet (1 par an)	MOYENS EXISTANTS : Personnes ressources sur d'autres services Projets déjà existants sur lesquels s'appuyer	MOYENS A FINANCER : Heures d'interventions pour des artistes Formation des agents
VIGILANCE : - Bien évaluer le temps de travail et coordonner les plannings - Equilibre sur le territoire (notamment vigilance sur les projets EAC des 3 services culturels) - Une mission de coordination qui incomberait à un référent EAC pôle culturel		
ECHEANCE SOUHAITÉE 2023-2024 : formation et réflexion 2024-2025 : mise en place d'un projet EAC 2026-2027 : régularité des projets		
INDICATEURS D'EVALUATION : Quantitatif : projet mis en place/nbre d'élèves touchés Qualitatif : 3 piliers EAC respectés / retour des partenaires, élèves, agents	RESULTATS ATTENDUS : - Projets réguliers avec qualité des rencontres et échanges - Une offre moins quantitative et plus qualitative pour les scolaires - Evolution de l'ensemble des actions à destination des scolaires	

13. Action : CONSTRUIRE DES PROJETS EAC INTERDISCIPLINAIRES		
OBJECTIF : 3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous	ENJEUX : - Plus de démocratisation culturelle - Favoriser le vivre ensemble, le travail collectif, l'esprit critique et former les citoyens d'aujourd'hui et de demain. - Susciter des vocations - Accompagner les établissements dans l'éducation culturelle des enfants - Mutualiser et s'appuyer sur les compétences des agents : améliorer l'offre EAC de la CCBM - Renforcer la cohésion de groupe du service culturel	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : L'école de musique et la Saison culturelle mettent en place chacun de leur côté des projets EAC. Le réseau lecture n'en a pas. - Bilan partenaires : La demande est de plus en plus importante de la part des écoles (nous ne pourrons pas répondre à cette demande). / Demande de plus de pratique artistique / Demande de plus de créneaux au centre d'art. - Bilan agents : projets motivants (plus aboutis, moins d'isolement : travail d'équipe, partage d'expériences, exploitation du potentiel de chacun) = Il faut envisager une complémentarité des projets		
PUBLIC VISÉ : Scolaires en premier lieu	PARTENAIRES : IA53 DDEC53 /Etablissements scolaires / Mayenne culture Artistes	RESPONSABLE DE L'ACTION : COFIL EAC : Justine Lebourlier Ophélie Chéguillaume Un agent du Réseau Lecture
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Copil + Réunion de travail interdisciplinaires - Repenser l'articulation des projets EAC du centre d'art - Formation d'équipe sur le sujet de l'EAC - Proposer des formations enseignantes dans le cadre de nos parcours (avec Mayenne culture) - Construire les projets EAC et sensibilisation dans leur ensemble (faisabilité en temps de travail pour les équipes : équilibrer les plus gros projets avec des projets plus légers) - Bilans chaque fin d'année avec les enseignants des gros projets EAC et plus légers afin d'ajuster la proposition pour l'année suivante.		
TEMPS DE TRAVAIL : 375h - Copil (réunions et travail) : 75h - réunions collectives : 50h - bilans : 20h - Projets en eux même (réunions, préparation, hors temps face au public) : 50h	MOYENS EXISTANTS : 2 Agents formés Des projets EAC existants 2 projets expérimentés qui ont fait leurs preuves (centre d'art/Ecole musique/réseau lecture)	MOYENS A FINANCER : Heures d'interventions supplémentaires pour les artistes.
VIGILANCE : Manque de temps pour développer de nouveaux projets = Besoin de rééquilibrer les autres projets culturels des services pour mettre en place des plus gros projets EAC. Mission qui incomberait à un référent coordination EAC		
ECHÉANCE SOUHAITÉE : Travail amorcé en 21-22 (centre d'art/ Ecole de musique) 22-23 (réseau lecture / Ecole de musique) 25-26 : projet EAC interdisciplinaires aboutis		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : - Quantitatif : Nombre de projets EAC interdisciplinaires mis en place / Nd d'élèves touchés / Nb d'heures de travail proposé / - Qualitatif : 3 piliers EAC respectés / Retour des partenaires, des élèves, des agents / Augmentation des compétences des agents		RESULTATS ATTENDUS : - Des projets EAC interdisciplinaires bien organisés - Des projets EAC plus enrichissants pour les élèves

14. Action : CREER DES OUTILS COMMUNS EAC		
OBJECTIF : 3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous	ENJEUX : - Mutualiser et s'appuyer sur les compétences des agents - Améliorer l'offre EAC de la CCBM - Meilleure lisibilité des actions EAC de la CCBM - Renforcer la cohésion de groupe du service culturel	
DIAGNOSTIQUE INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : Le centre d'art et l'école de musique utilisent chacun des outils différents (besoin d'une mise en commun). Le réseau lecture n'en a pas, chaque bibliothèque utilise des moyens de communication différent avec les écoles). Besoin de professionnaliser l'accueil des groupes pour tous les services. - Bilan partenaires : Besoin de mieux identifier les actions proposées par le pôle culturel et de manière plus générale les actions culturelles proposées sur le territoire (à qui s'adresser...) - Bilan agents : serait une richesse d'aller piocher dans les compétences de chacun.		
PUBLIC VISÉ : Partenaires : Scolaires principalement et Public captif (groupes)	PARTENAIRES : Mayenne culture (réflexion sur des outils à diffuser pour les écoles)	RESPONSABLE DE L'ACTION Copil EAC : Justine Lebourlier, Ophélie Chéguillaume, 1 agent du réseau lecture
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Fiche type EAC : feuille de route (calendrier) / charte d'accueil des groupes / Les bases de l'EAC pour tous / Bilan avec les partenaires - Plaquette de présentation de toutes les actions à destination des scolaires (CCBM et hors CCBM : contacts...) - Réunion commune à tous les services auprès des enseignants - Réunion commune choix des écoles : CLE musique/lecture/Saison - Outil de suivi de la répartition des actions EAC : permettre une continuité dans la scolarité de l'élève - Mise en place d'un comité technique		
TEMPS DE TRAVAIL : 357h Co-tech : 20h Réalisation d'outils : 50h (puis mise à jour chaque année 10 h) Réalisation plaquette présentation : 50h Réunions enseignantes : 25h CLE commune : 42h Suivi des actions : 20h	MOYENS EXISTANTS : 2 agents formés Des outils existants à mettre en commun Une réflexion existante à Mayenne culture	MOYENS A FINANCER : x
VIGILANCE (freins d'ores et déjà identifiés) : Temps de travail (missions qui incomberaient à un référent EAC)		
ECHEANCE SOUHAITÉE : A démarrer en 2023 (réalisations d'outils au fur et à mesure)		
INDICATEURS D'EVALUATION : - Quantitatifs : nombre d'outils communs mis en place - Qualitatifs : retour des partenaires et des agents sur les outils, augmentation des compétences des agents, meilleure identification des proposition EAC sur la CCBM par tous.		RESULTATS ATTENDUS : - Amélioration de l'accueil des groupes - Amélioration de l'information des actions proposées auprès des partenaires - Amélioration des compétences des agents

15. Action : CREER UN POSTE DE COORDINATION EAC A MI-TEMPS		
OBJECTIF : 3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous	ENJEUX : - Coordonner les projets EAC de la CCBM - Permettre une offre plus équitable sur le territoire - Veillez à la complémentarité des propositions - Faciliter le travail avec les usagers en ayant une personne référente, identifiée et disponible pour faire connaître les actions et entendre les besoins et les attentes.	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Besoin de suivre l'articulation des projets de sensibilisations (saison/ Ecole musique/ réseau lecture). - Penser l'articulation des projets entre eux. - Besoin de consacrer plus de temps aux partenaires (construire les projets ensemble, bilans plus précis, plus de rencontres...). - Besoin de centraliser les demandes auprès d'une personne identifiée pour les partenaires, mieux faire connaître les actions proposées. - Besoin de temps pour réaliser des outils communs EAC		
PUBLIC VISÉ : Public captif (en premier lieu scolaires)	PARTENAIRES : Scolaires, EPI, Adapt, Ehpad... Elus	RESPONSABLE DE L'ACTION Stéphanie Miserey/ Mayenne culture Contributeur : Copil EAC
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Ecrire la fiche de poste - Recherche de financement		
TEMPS DE TRAVAIL - 50h	MOYENS EXISTANTS : - Une chargée des publics et de la communication à mi-temps uniquement pour le centre d'art et les spectacles.	MOYENS A FINANCER : Un mi-temps (recherche de financements ?)
VIGILANCE : - Le budget (mi-temps)		
ECHEANCE SOUHAITÉE : 2024-2025		
INDICATEURS D'EVALUATION : Création du poste		RESULTATS ATTENDUS : - Une personne identifiée par les partenaires comme référente - Plus d'échanges avec les partenaires (travail en amont, retours) - Une information sur nos actions qui circule mieux

16. Action : CHERCHER DES SOLUTIONS POUR FACILITER LE TRANSPORT DES ECOLES VERS LES LIEUX CULTURELS DE LA CCBM		
OBJECTIF : 3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous	ENJEUX : - Faciliter la venue des écoles aux actions culturelles - Une offre plus équitable pour l'ensemble des établissements de la CCBM (un accès équitable, pour tous).	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Financement des transports vers le centre d'art, le cinéma municipal de Gorron (financement Saison culturelle), la piscine intercommunale. Pas de financement pour aller à la bibliothèque (8 écoles sur 20 concernées) ou au spectacle. - Pour les collèges dans le cadre du dispositif « Aux arts collégiens » le transport est pris en charge. - L'accès aux services publics de la culture n'est pas équitable. Certaines écoles renoncent à aller voir un spectacle ou venir en bibliothèque faute de financement. Elles préfèrent demander des aides au financement à leur mairie pour d'autres type de sorties (plus conséquentes).		
PUBLIC VISÉ : Scolaires	PARTENAIRES : Ecoles Mairie IA53 DDEC53 Elus	RESPONSABLE DE L'ACTION : Stéphanie Miserey
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Etude budgétaire au sein du pôle culturel de la CCBM ? Equilibrage des dépenses ? - Recherche de financements ? - Partenariat à mettre en place avec les mairies ? Certaines se sont déjà positionnées en faveur d'une participation financière - Communication aux établissements des solutions possibles		
TEMPS DE TRAVAIL : 110h - 90h - Gestion directe de futurs transports ou mise en lien avec d'autres financeurs : 20h/an	MOYENS EXISTANTS : Transport pris en charge pour certains services : centre d'art, cinéma, piscine	MOYENS A FINANCER : 5 500 € (estimation)
VIGILANCE : Budget		
ECHÉANCE SOUHAITÉE (court, moyen, long terme, calendrier éventuellement) : 2024 : à questionner avec les élus		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : - Quantitatif : nombre d'écoles n'ayant pas accès aux services culturels pour cause de transport en baisse.		RESULTATS ATTENDUS : Accueil équitable de l'ensemble des écoles (qui le souhaitent) sur les services culturels de la CCBM.

17. Action : FACILITER LE SUIVI PEDAGOGIQUE DES ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE		
OBJECTIF : 3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous	ENJEUX - Meilleure communication entre professeurs, élèves, familles et administration - Améliorer le suivi pédagogique des élèves	
DIAGNOSTIC INITIAL : Logiciel actuel Duonet pas totalement exploité (pas de bulletin accessible pour les professeurs et les parents) Actuellement les bulletins d'élèves sont envoyés par mail. L'accès et le suivi ne sont pas facilités.		
PUBLIC VISÉ : Professeurs Elèves (parents d'élèves)	PARTENAIRES : Editeur du logiciel	RESPONSABLE DE L'ACTION Xavier Ardourel Nelly Chouin
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Exploitation du logiciel Duonet - Bulletins trimestriels dématérialisés (accès par les professeurs dans un premier temps puis par les élèves et parents) - Livret de l'élève numérique - Etudier la possibilité d'une inscription en ligne		
TEMPS DE TRAVAIL 190h - Mise en place informatique : 70h - formation des professeurs : 120h	MOYENS EXISTANTS : Logiciel actuel Duonet	MOYENS A FINANCER : - mise à jour du logiciel - formation des professeurs
VIGILANCE - Temps de travail conséquent pour la mise en place (la communication, la gestion) - Bonne appropriation du logiciel		
ECHEANCE SOUHAITÉE Pour l'accès des professeurs, sur l'année 2023-2024. Pour un accès direct des familles, pas avant 2024-2025.		
INDICATEURS D'EVALUATION : Efficacité du logiciel. Facilité d'accès pour les professeurs et les élèves : retours	RESULTATS ATTENDUS : Gain de temps pour les professeurs et meilleure communication avec les familles.	

18. Action : REAJUSTER LA PROPOSITION DE SPECTACLE TRÈS JEUNE PUBLIC DE LA SAISON CULTURELLE		
OBJECTIF : 3. Poursuivre la sensibilisation et l'éducation artistique et culturelle pour tous	ENJEUX : - Répondre aux besoins du territoire concernant la toute petite enfance - Mieux flécher les actions et le travail à mettre en place pour répondre aux besoins et attentes	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Fonctionne très bien avec le RPE (demande) - Beaucoup de mal à mobiliser les écoles maternelles (relances à faire, écoles à rappeler...) - Réservations qui se font au forceps avec les écoles - Fréquentation très faible de la séance tout public - Tous les deux ans, il s'agit d'un spectacle accueilli dans le cadre de la tournée Croq'les Mots Marmot		
PUBLIC VISÉ : Très jeune public petite enfance : 0-6 ans	PARTENAIRES : Croq'les Mots Marmot RPE Ecoles maternelles FAL53 Réseau lecture CCBM	RESPONSABLE DE L'ACTION : Stéphanie Miserey
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Faire un bilan des attentes avec le RPE et les écoles maternelles (problématiques) - Identifier les freins à la venue des écoles maternelles pour ajuster le projet - Etudier d'autres propositions de spectacle vivant pour la toute petite enfance sous un autre format (rencontres partenaires départementaux possibles) - Mettre en place une nouvelle proposition au sein de la Saison Culturelle du Bocage Mayennais		
TEMPS DE TRAVAIL : 140h - Bilan état des lieux : 80h - Ajustement du projet : 30h - Mise en place : 30h	MOYENS EXISTANTS : - Un spectacle toute petite enfance chaque année	MOYENS A FINANCER : x
VIGILANCE : Un partenariat avec Croq'les Mots Marmot que l'on se doit de maintenir (comment articuler nos problématiques locales et la tournée de spectacle Croq' ?)		
ECHEANCE SOUHAITÉE : 23-24 : bilan – réunions partenaires 24-25 : 1 ^{ère} proposition ajustée / Bilan - Ajustements > Nouvelle proposition pour 25-26		
INDICATEURS D'EVALUATION : - Quantitatif : fréquentation des séances - Qualitatif : réservation rapide du public / qualité du spectacle et des conditions d'accueil		RESULTATS ATTENDUS : - Une date attendue par les groupes (plus de relances à faire auprès des groupes pour remplir la jauge). - Des jauges complètes

19. Action : MISE EN PLACE DU QUOTIENT FAMILIAL A L'ECOLE DE MUSIQUE		
OBJECTIF : 4. Poursuivre les liens entre le champ social et le champ culturel : un projet culturel pour tous	ENJEUX Meilleure répartition des tarifications pour les élèves Appliquer une tarification adaptée à la situation sociale des familles Démocratisation culturelle (répondre aux difficultés financières de certains élèves)	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Actuellement un tarif égal pour tout le monde, sans distinction de la situation financière des familles - La mise en place du quotient familial conditionne la classification de l'école de musique en conservatoire. - Bilan partenaires : une tarification trop élevée - Contexte CCBM : Un revenu moyen plus bas que la moyenne nationale et départementale		
PUBLIC VISÉ : Toutes personnes inscrites à l'école de musique (hors tarif classe orchestre ou spécifique)	PARTENAIRES : Trésor public Elus Editeur du logiciel Duonet	RESPONSABLE DE L'ACTION Xavier Ardourel Nelly Chouin
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE (outils) : - Définition d'une grille de tarifications en fonction du quotient familial - Validation (ou pas) par les élus - Mise en place technique via logiciel - Formation		
TEMPS DE TRAVAIL 90h Etude grille tarifaire, réunions : 15h Mise en place technique et formation : 20h Communication familles, échanges, problèmes techniques : 50h	MOYENS EXISTANTS : Logiciel actuel adapté	MOYENS A FINANCER
VIGILANCE - Bien déterminer les tranches tarifaires pour ne pas perdre trop de recettes - Mise en place très longue - Acceptation politique des tarifs - Problèmes techniques lors de la mise en place		
ECHEANCE SOUHAITÉ Préparation 2023-2024. > Effective pour la rentrée 2024-2025.		
INDICATEURS D'EVALUATION : Mise en place de la tarification	RESULTATS ATTENDUS : Meilleure répartition des tarifs	

20. Action : DÉVELOPPER LE PARTENARIAT AVEC L'EPI DU BOCAGE POUR LE RÉSEAU LECTURE		
OBJECTIF : 4. Poursuivre les liens entre le champ social et le champ culturel : un projet culturel pour tous	ENJEUX : Mutualiser des projets Faire découvrir les bibliothèques et favoriser la culture pour les publics dits éloignés Diversification du public - Lieu de vie, de rencontres	
DIAGNOSTIC INITIAL : Peu de partenariat actuellement avec l'EPI du Bocage. Une proposition d'utilisation des lieux d'une bibliothèque a été effectuée en début d'année 2023 : retours positifs. Bilan partenaire : L'EPI du Bocage n'identifie pas les bibliothèques comme des partenaires potentiels (besoin de créer des habitudes).		
PUBLIC VISÉ : Tout public fréquentant l'EPI du bocage	PARTENAIRES : EPI du bocage	RESPONSABLE DE L'ACTION : Cindy Duval Contributeurs : Tous les agents du Réseau lecture
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Prendre contact avec l'EPI du bocage - Mise à disposition des lieux pour les projets de l'EPI - Favoriser le travail commun en développant des animations en partenariat - Transmission de la communication des projets mis en place - Ouverture des bibliothèques pour des activités de l'EPI (hors animations proposées par les bibliothèques)		
TEMPS DE TRAVAIL : 140h Prise de contact et étude des possibilités de projets : 20h Mise en place de projets (hors temps public) : entre 3h et 20h selon les projets par bibliothèque	MOYENS EXISTANTS : Personnes ressources des bibliothèques	MOYENS A FINANCER : Matériel/fournitures si besoin
VIGILANCE : - Coordination des projets et des plannings - Accompagnement des agents dans ces nouveaux partenariats		
ECHEANCE SOUHAITÉE : - 2022-2023 : rencontres pour étude de nouveaux partenariats - 2023-2024 : mise en place de nouvelles actions		
INDICATEURS D'EVALUATION : Retours des projets mis en place (participants, partenaires, agents) Augmentation des inscriptions	RESULTATS ATTENDUS : - Diversification des publics - Offre adaptée aux publics - Information mieux diffusée auprès des publics - Ouverture des bibliothèques à d'autres pratiques - Plus de convivialité et lieu de vie dans les bibliothèques	

21. Action : DÉVELOPPER LES PROJETS A DESTINATION DU « TOUT PUBLIC » ADULTES EN BIBLIOTHEQUE		
OBJECTIF : 4. Poursuivre les liens entre le champ social et le champ culturel : un projet culturel pour tous	ENJEUX : - Développer l'attractivité vers le public adulte - Favoriser la culture vers le public adulte - Diversification des publics	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Encore trop de public qui hésite à pousser les portes des lieux culturels (pour certains publics : trop élitiste) - Nombreuses personnes âgées isolées sur le territoire et population vieillissante : 36,6 % des ménages sont des couples sans enfants et 32.5 % des personnes seules sans enfant. - Diagnostic réseau lecture : manque d'actions adultes dans les bibliothèques (3 actions en 2021). - Action à garder en tête pour les autres services (Saison culturelle et Ecole de musique).		
PUBLIC VISÉ : Public adulte	PARTENAIRES : Associations communales Mairies	RESPONSABLE DE L'ACTION : Cindy Duval Copil
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Mise en place d'un copil - Formation des agents - Questionnement des publics sur leurs souhaits/envies - Proposition de projets adaptés (ateliers créatifs, ateliers mémoire, sieste sonores...) - Bibliothèque = lieu social/de rencontres - Mettre en place des RDV littéraires à destination des adultes : rentrée littéraire, nuit de la lecture...		
TEMPS DE TRAVAIL : 180h Copil (état des lieux, propositions) 20h Suivi, veille sur les actions : 10h Actions : 150h	MOYENS EXISTANTS : Compétences des agents	MOYENS A FINANCER : Intervenants, rencontres avec artistes
VIGILANCE : - Mobilité des agents pour des animations et mobilité du public - Communication des informations : difficulté à toucher un public dispersé (non captif, non dépendant d'une structure) - Le public ne sera pas au RDV dans un premier temps : besoin de prendre, de reprendre des habitudes		
ECHEANCE SOUHAITÉE : Prise de contact et animations à proposer rapidement : 2023-2024 Fonctionnement et RDV réguliers à fixer : 2025-2026		
INDICATEURS D'EVALUATION : Retours qualitatifs et quantitatifs. Nombre d'actions pour adultes Augmentation des inscriptions adultes	RESULTATS ATTENDUS : Création d'un lien et d'une régularité de projets qui correspond au public adulte Information mieux diffusée auprès du public adulte Retour du public adulte en bibliothèque	

22. Action : PROPOSER UNE OFFRE PLUS ADAPTÉE POUR LES PUBLICS DIT ELOIGNES		
OBJECTIF : 4. Poursuivre les liens entre le champ social et le champ culturel : un projet culturel pour tous	ENJEUX : - Lutter contre l'isolement social (levier d'insertion) - Créer des espaces, des temps de rencontres pour tous - Diversification des publics - Mixité des publics	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : forte progression du travail mis en place dans ce sens lors du dernier PCT (le centre d'art refuse des groupes faute de créneaux). Reste encore beaucoup de choses à faire (notamment sur le réseau lecture : marge de progression). - Bilan agents : Besoin de mieux identifier les structures sociales du territoire. - Diagnostic territoire : La CCBM en zone de revitalisation rurale / Une population aux revenus modestes (taux de seuil de pauvreté plus élevé que la moyenne nationale et départementale) / Un vaste territoire rural, faible densité de population = isolement géographique de la population		
PUBLIC VISÉ : - Personnes en difficultés sociales - Personnes éloignées de la culture	PARTENAIRES : - EPI du Bocage - Culture du cœur - Antenne solidarité (SAVS) - Valoren	RESPONSABLE DE L'ACTION Stéphanie Miserey Contributeurs : Xavier Ardourel et Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Aller rencontrer les structures sociales du territoire (mieux identifier les personnes ressources) - Rencontrer Culture du cœur (envisager une articulation en complémentarité de l'EPI) - Réaliser des bilans de ces rencontres - Réunion avec des agents pour imaginer des propositions réalisables : co-tech		
TEMPS DE TRAVAIL : 150h - Rencontres, bilans : 30h - Co-tech Réunions de travail, ajustement des projets : 80h - Nouveaux projets : 30h/an pour les 3 services	MOYENS EXISTANTS : - Actions existantes sur certains services.	MOYENS A FINANCER : - Partenariat culture du cœur ?
VIGILANCE : - Pas de possibilité de créer de nouveaux projets chronophages. Plutôt ajuster les propositions et trouver des partenariats possibles sans solliciter un gros temps de travail supplémentaire.		
ECHÉANCE SOUHAITÉE : Rencontres, bilan : 2024-2025 Co-tech : 2025-2026 Ajustement des actions culturelles > Echéance 2026-2027		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : - Quantitatif : nombre de rencontres partenaires faites, bilans réalisés, nombre de réunions co-tech faites, de nouveaux partenariats mis en place. - Qualitatif : des projets ajustés et réalisables pour les équipes		RESULTATS ATTENDUS : - Une offre plus adaptée pour les publics éloignés - De nouveaux partenariats mis en place - Diversification des publics - Favorise l'accès de tous à la culture.

23. Action : DÉVELOPPER LES PROJETS A DESTINATION DES ADOLESCENTS EN BIBLIOTHEQUE		
OBJECTIF : 4. Poursuivre les liens entre le champ social et le champ culturel : un projet culturel pour tous	ENJEUX : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la culture vers le public adolescent - Développer l'attractivité vers le public adolescent - Diversification des publics - Proposer des actions pour le public adolescent 	
DIAGNOSTIC INITIAL : <ul style="list-style-type: none"> - Peu de fréquentation des ados en bibliothèque (c'est un constat national qui n'est pas propre à la CCBM) - Pas d'espace dédié à ce public - Sur 3 communes du réseau se situent un ou deux collèges : Gorrion, Landivy et Ambrières-les-Vallées (actions à centrer sur ces trois bibliothèques) - Présence de services jeunesse/ado CCBM peut faciliter la mise en place d'actions. 		
PUBLIC VISÉ : Adolescent	PARTENAIRES : Collèges Services jeunesse/ado MIJ LAN'divy	RESPONSABLE DE L'ACTION Cindy Duval Contributeurs : tous les agents du réseau lecture
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des projets déjà proposés, rencontres de partenaires. - Reprendre contact avec les CDI des collèges - Co-construction de projets - Bibliothèque = lieu de rencontre, d'échanges (donc besoin d'espace un peu isolé où les ados peuvent être tranquilles = il faut revoir les équipements) - Formation équipe 		
TEMPS DE TRAVAIL : 260h Etat des lieux : 10h Prise de contact, réunions : 20h Adaptation des bibliothèques : 30h Projets 3 par bib : 200h	MOYENS EXISTANTS : Bibliothèques Consoles/jeux vidéo Services jeunesse CCBM	MOYENS A FINANCER : Aménagement des bibs : espaces dédiés, assise de détente (fatboy, pouf...)
VIGILANCE : <ul style="list-style-type: none"> - Public difficile à capter - Respecter le souhait de ceux qui ne veulent pas, besoin de tranquillité - Espaces des bibliothèques peu ou non adaptés à ce public - Problématique nationale (pas seulement CCBM) 		
ECHEANCE SOUHAITÉE : <ul style="list-style-type: none"> - 2024-2025 : reprise de contact, premières propositions, test - 2025-2026 : bilan / Echéance 		
INDICATEURS D'EVALUATION : Retours qualitatifs et quantitatifs	RESULTATS ATTENDUS : Création d'un lien avec les ados grâce à des projets, des équipements qui leur correspondent	

24. Action : ADAPTER LES ACTIONS POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES		
OBJECTIF : 4. Poursuivre les liens entre le champ social et le champ culturel : un projet culturel pour tous	ENJEUX : - Lutter contre l'isolement des personnes âgées dépendantes - Mieux prendre en compte les enjeux actuels des personnes âgées dépendantes - Proposer une offre culturelle adaptée et réaliste - Diversifier les publics - Mixité des publics : favoriser les projets intergénérationnels	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Contexte : vieillissement de la population / Les personnes prises en charge en Ehpad de plus en plus dépendantes (difficultés à sortir des Ehpad, et moins d'heures pour les animateurs). - Bilan PCT 19-22 : Perte d'une partie de ce public (moins d'Ehpad aux spectacles et au centre d'art en visite)		
PUBLIC VISÉ : Personnes âgées dépendantes (captifs et non captifs)	PARTENAIRES : - Service à la personne CCBM - Pôle solidarité - Ehpad - ADMR - Club génération mouvement / Réso'ap / Familles rurales / Aléop	RESPONSABLE DE L'ACTION : Stéphanie Miserey Puis CoPil : Justine Lebourlier, Ophélie Chéguillaume, un agent du réseau lecture
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Etat des lieux : Réunion avec les partenaires pour mieux comprendre les attentes, les freins actuels qui semblent avoir évolué depuis 2019. - Co-tech à partir de l'état des lieux : les projets sont-ils adaptables, pouvons-nous proposer des actions plus adaptées, si oui lesquelles. - Portage à domicile du réseau lecture : maintenir, développer ? - Encourager la venue des Ehpad au sein des lieux culturels de proximité (marge de progression) ?		
TEMPS DE TRAVAIL : 140h - Etat des lieux : 80h - Co-tech : 60h (hors mise en place d'actions)	MOYENS EXISTANTS : Quelques actions déjà mises en place	MOYENS A FINANCER : Si nouvelles actions
VIGILANCE : - Temps de travail - Faisabilité d'une telle offre pour le public très dépendant		
ECHEANCE SOUHAITÉE : - 2023-2025 : Etat des lieux - 2025-2026 : co-tech - 2026-2027 : Ajustement des actions		
INDICATEURS D'EVALUATION : - Quantitatifs : Etat des lieux (nb rencontres partenaires, bilan des actions mises en place) Co-tech (nb de réunions mises en place) Actions (nb d'actions ajustées ou de nouvelles propositions et de bénéficiaires). - Qualitatif : bilan qualité des actions proposées (retours agents, partenaires et usagers)		RESULTATS ATTENDUS : - Une offre plus adaptée et réaliste qui réponde aux besoins actuels du public âgé dépendant.

25. Action : AMELIORER L'OFFRE EN DIRECTION DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP		
OBJECTIF : 4. Poursuivre les liens entre le champ social et le champ culturel : un projet culturel pour tous	ENJEUX : - Améliorer l'offre culturelle vers le public en situation de handicap (réseau lecture et saison culturelle) - Lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap - Diversifier les publics - Mixité des publics : favoriser le croisement des publics.	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : Progression du travail mis en place lors du dernier PCT (sur le public captif). Un bilan très positif / Toujours un problème d'accessibilité sur certains bâtiments / l'Ecole de musique : pôle EMA (un projet abouti) - Un territoire qui compte de nombreuses structures partenaires avec un service culturel ou un autre : ADAPT Pontmain, Foyer de vie (Gorron et Ambrières), IME... - Bilan partenaires : Développer les connaissances de tous les agents en contact avec le public.		
PUBLIC VISÉ : Public en situation de handicap (captif et non captif)	PARTENAIRES : IME, ESAT, Foyers de vie...	RESPONSABLE DE L'ACTION : Justine Lebourlier, Ophélie Chéguillaume, un agent du réseau lecture
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Former l'ensemble du personnel en lien avec les publics au handicap (rencontre avec des usagers, partage d'expérience : travailler avec les usagers / Travailler sur la langue des signes dans les différents services) - Mieux se faire connaître des structures d'accueil de personnes en situation de handicap : réunions communes avec tous les services. - Création d'outils adaptés dans les services (FALC...) et d'un outil de suivi des actions sur les 3 services - Création d'outils commun de communication de nos actions - Encourager la venue aux spectacles - Etat des lieux sur les accueils en bibliothèque, centre d'art, spectacle, école de musique : actions proposées (quelle marge de progression ?)		
TEMPS DE TRAVAIL : 155h - Création d'outils : 100h - Réunions : 20h / an - Etat des lieux : 35h	MOYENS EXISTANTS : - Pôle EMA - Projets existants avec les partenaires - Des partenaires force de proposition et de formation	MOYENS A FINANCER : - Actions plus participatives (interventions artistes...)
VIGILANCE : Temps de travail nécessaire		
ECHEANCE SOUHAITÉE : 2024-2025 : Etat des lieux bib 2025-2026 : commencer ce travail collectif pour une structuration > Echéance 2027-2028.		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : - Quantitatif : Mise en place de formations pour les agents / réalisation de nouveaux outils. - Qualitatif : Réalisation de l'état des lieux 2024-2025 / retour des partenaires, des agents / Actions ajustées.		RESULTATS ATTENDUS : - Une offre plus adaptée - Un personnel mieux formé aux problématiques du handicap - Une information mieux diffusée auprès du public en situation de handicap

26. Action : AMELIORER L'ÉVALUATION DES ACTIONS CULTURELLES POUR RÉAJUSTER LES PROJETS RÉGULIÈREMENT ET ÉQUILIBRER LES ACTIONS		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain	ENJEUX : - Renforcer les savoir-faire - Mieux évaluer les actions culturelles - Ajuster les actions culturelles régulièrement au regard des bilans : améliorer les PCT si nécessaire et renforcer l'efficacité du projet et les conditions de travail - Adapter l'offre culturelle aux enjeux du territoire (en constante évolution) - S'ouvrir à l'air du temps et s'inscrire dans les réseaux professionnels	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Besoins : Ajuster le projet régulièrement afin qu'il reste réalisable - Bilan PCT 19-22 : Par manque de temps, les bilans avec les partenaires sont souvent faits rapidement ou non faits (reste les bilans chiffrés mais sans retour des bénéficiaires et des agents) - Besoin d'outils d'évaluation communs - Les échanges avec d'autres structures sur le département sont réguliers (constructifs, formateur...) - Besoin de plus de temps pour un partage d'idée entre les agents, entre les services.		
PUBLIC VISÉ : Les agents Les élus	PARTENAIRES : L'ensemble des bénéficiaires du pôle culturel	RESPONSABLE DE L'ACTION : Stéphanie Miserey Contributeurs : Xavier Ardourel, Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE (outils) : - Outil : grille d'évaluation commune, planning (évaluation intermédiaires, finale...) Mettre en place un protocole d'évaluation systématique des actions culturelles. - Réunion de fin d'année avec tous les agents : + et – des actions / Une demi-journée de travail avec les élus sur les bilans des actions (ajustement des actions : les + et les -) - Une semaine banalisée pour des bilans partenaires interservices (3 chefs de service + agents concernés) - Mettre en place un questionnaire habitant et étudier la fréquentation des équipements (provenance du public, circulation) - S'inscrire encore plus dans les réseaux départementaux, régionaux, nationaux pour mettre en perspective le PCT face aux enjeux de demain.		
TEMPS DE TRAVAIL 435h - Réalisation outils, diffusion, traitement : 150h - 2 Réunions (agents et élus) : 35h - Semaine rencontres partenaires : 150h - Réseaux : 100h	MOYENS EXISTANTS : - Une responsable du pôle culturel pour centraliser les informations et analyser les données.	MOYENS A FINANCER : Si externalisation d'une partie des études public, questionnaire habitant : 3 000 € à 6 000 € (selon projets)
VIGILANCE : Temps de travail		
ECHEANCE SOUHAITÉE - 2023-2024 réalisation des premiers outils bilan commun / semaine banalisée partenaires à tester / rétroplanning des évaluations - 2024-2025 : Questionnaire habitant, fréquentation + mise en place réunion annuelle élus et réunion annuelle agents (pour actualisation PCT 2026)		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : - Quantitatifs : évolution du nombre de bilans partenaires réalisés chaque année - Qualitatif : questionnaires habitants, étude provenance des publics, inscription des agents dans les réseaux, retroplanning mis en place et suivi		RESULTATS ATTENDUS : - Un projet toujours ajusté à la réalité du terrain (porté par les agents et pour les partenaires)

27. Action : EQUILIBRER LES ACTIONS DU RESEAU LECTURE		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain 1. Consolider la démarche partenariale, transversale et interdisciplinaire	ENJEUX : - Animer le réseau lecture tout au long de l'année - Equilibrer le temps de travail des équipes sur l'ensemble de l'année - Adapter les actions du réseau lecture aux enjeux actuels et à la réalité du terrain - Diversifier les publics - S'inscrire dans les temps forts de la lecture publique (rentrée littéraire, printemps des poètes, Nuit de la lecture)	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : Des actions scolaires qui ne laissent plus de place aux actions adultes, ado et tout public. Un équilibre des actions scolaires et non scolaires amorcé en 22-23 à poursuivre. - Besoin de repenser le temps fort de l'automne (réseau lecture/ Saison) : la période n'est pas idéale pour le réseau lecture / Utilisation d'une grosse partie du budget animation sur l'automne (besoin d'équilibrer sur l'année (et le budget et la somme de travail)) / Lien avec la saison culturelle parfois difficile à faire (partenariat parfois artificiel selon les thématiques).		
PUBLIC VISÉ : Tous les publics (diversifier)	PARTENAIRES : BDM (réseau départemental) Réseaux Nationaux	RESPONSABLE DE L'ACTION : Cindy Duval Contributeur : Tous les agents du Réseau Lecture
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Partir du diagnostic réalisé en 2022 - Etudier la fréquentation des bibliothèques plus précisément et régulièrement - Poursuivre l'équilibrage des actions : veiller à un équilibre entre les actions scolaires/ groupes autres (handicap, EPI, Ehpad...) / Tout public : ado, adulte et familles. - Recherche de nouveaux publics et de nouveaux partenariats par les bibliothécaires (suivre le travail effectué dans ce sens). Partage d'expérience entre agents sur les nouvelles animations mises en place (lors des réunions réseau). - Optimiser les animations réalisées par les agents		
TEMPS DE TRAVAIL : 600h Coordination : 80h (1 ^{ère} année) puis 20h/an Etude fréquentation : 80h Recherche nouveaux publics : 100h et Nouvelles animations à concevoir : 300h (par l'ensemble des bibliothécaires)	MOYENS EXISTANTS : - Diagnostic 2022 des bibliothèques - Une équipe d'agents sur le terrain - Rééquilibrage des actions scolaires en 2022 à poursuivre	MOYENS A FINANCER : - Animations adultes, ado, familles... (matériel d'animation ou intervenants selon projets)
VIGILANCE : - Il faudra du temps pour créer des habitudes avec les nouveaux publics.		
ECHEANCE SOUHAITÉE 2023-2024 : recherche de nouveaux publics, nouvelles animations 2024-2025 : repositionnement du temps fort de l'automne 2026-2027 : équilibre des actions à trouver		
INDICATEURS D'EVALUATION : - Quantitatifs : nombre d'actions tout public adultes, ado, familles proposées. Répartition des animations sur l'année. - Qualitatif : retour public, partenaires, agents		RESULTATS ATTENDUS : - Diversification du public - Animation du Réseau tout au long de l'année

28. Action : REDEFINIR LE PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain	ENJEUX : A partir du projet d'établissement en cours 2019-2024, réactualiser le projet d'établissement et définir les objectifs et les enjeux pour 2024-2029 Améliorer le fonctionnement de l'école de musique pour les élèves, les professeurs, les partenaires	
DIAGNOSTIC INITIAL : Projet d'établissement existant qu'il faut repreciser en particulier sur les contenus pédagogiques et proposer une orientation culturelle à l'établissement. Une école de musique qui n'est pas classée « Conservatoire » mais qui pourrait y prétendre.		
PUBLIC VISÉ : Equipe de l'école de musique Indirectement les usagers	PARTENAIRES : Elus Education Nationale Associations musicales conventionnées Elèves	RESPONSABLE DE L'ACTION Xavier Ardourel
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux - Consultation (professeurs, partenaires...) - Cahier des charges politiques et orientations majeures politiques (PCT, Schéma Départementaux et Nationaux...) - Consensus - Rédaction du projet 		
TEMPS DE TRAVAIL 120h Etat des lieux, bilan, réunions : 70h Cahier des charges, réunions : 20h Rédaction : 30h	MOYENS EXISTANTS : PCT Projet établissement actuel	MOYENS A FINANCER :
VIGILANCE <ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail important : consultation des protagonistes. - Elaborer un consensus qui puisse inscrire l'école de musique dans les enjeux actuels et de demain, tout en étant réaliste sur sa faisabilité. 		
ECHEANCE SOUHAITÉ Année 2023-2024. Présentation fin 2024.		
INDICATEURS D'EVALUATION : Réalisation du document Qualitatif : un projet qui répond aux questionnements, problématiques et projections	RESULTATS ATTENDUS : Projet d'établissement clair et consultable qui définit les objectifs et enjeux de l'école de musique.	

29. Action : ADAPTATION DU RÉSEAU LECTURE AUX ENJEUX DE LECTURE PUBLIQUE		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain	ENJEUX : - Développer des outils d'appui de lecture publique - Créer les conditions favorables pour que l'ensemble du territoire et de sa population puisse bénéficier d'un accès aux bibliothèques - Diversifier et adapter les offres - Améliorer le fonctionnement du réseau - Améliorer la qualité de vie au travail	
DIAGNOSTIC INITIAL : - La mise en place du réseau date de 2007 mais des dossiers d'organisation et d'appui communs restent à travailler - Présence d'un PCT : objectifs et enjeux sur lesquels s'appuyer - Diagnostic réseau lecture réalisé en 2022 - Pas de politique documentaire, pas de missions claires pour les bénévoles, manque d'harmonisation du réseau, pas assez de partage au sein de l'équipe (mutualisation des idées, des compétences, des actions) et au sein du pôle culturel.		
PUBLIC VISÉ : Public Agents	PARTENAIRES : Elus BDM de la Mayenne DRAC	RESPONSABLE DE L'ACTION Les deux bibliothécaires intercommunales
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Mise en place d'un schéma de lecture publique - Mise en place d'une politique documentaire - Définition des missions des bénévoles - Questionner la place du jeu de société en bibliothèque (articulation du partenariat avec la MIJ-Ludothèque)		
TEMPS DE TRAVAIL : 200h Formation, réflexions, réunions de travail avec l'équipe, mise en œuvre des dossiers : 200h	MOYENS EXISTANTS : Personnes ressources du réseau lecture et de la BDM	MOYENS A FINANCER :
VIGILANCE : - Temps de travail		
ECHEANCE SOUHAITÉE - 2025-2026 : mise en place de la politique documentaire - 2026-2027 : création dossier schéma lecture publique		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : - Création aboutie des dossiers : document écrit qui donne appui des directions à suivre en matière de lecture publique - Mise en place d'outils de travail commun	RESULTATS ATTENDUS : - Mutualisation du Réseau - Meilleure coordination - Amélioration du service rendu à la population	

30. Action : DÉCLOISONNER LES LIEUX CULTURELS : OUVRIR LES LIEUX ET SORTIR DES LIEUX		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain 1.Consolider la démarche partenariale	ENJEUX : - Diversifier les publics (publics éloignés de la culture) - Créer des lieux de convivialité sur le territoire, des lieux de rencontres et d'interactions sociales pour les habitants - Désacraliser les lieux culturels - Créer de nouveaux partenariats	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Bilan PCT 19-22 : Peu d'actions hors les murs (par manque de temps). Les équipements culturels de la CCBM pourraient s'ouvrir plus (marge de manœuvre). - Bilan partenaires : Plus de partenariats, d'échanges, d'ouverture. Demande de propositions hors les murs (partenariats communes). - Bilan agents : le hors-les-murs et l'ouverture des lieux évitent l'entre soi (si les conditions d'accueils sont réussies et possibles) / Des actions hors-les-murs qui doivent restées ponctuelles (pas au détriment des actions au sein des équipements)		
PUBLIC VISÉ : Nouveaux publics (public des lieux que l'on investit ou que l'on invite dans les lieux).	PARTENAIRES : EPI, tourisme, communes, associations...	RESPONSABLE DE L'ACTION : Les trois directeurs de service : Stéphanie, Cindy, Xavier. Contributeurs des équipements culturels CCBM
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE (outils) : - Proposer une ou deux actions hors-les-murs pour chaque service (aller-vers). Inclure ces propositions au sein des actions actuelles (pas d'action supplémentaire : car impossible). Actions chez l'habitant, dans les commerces, concert en piscine, exposition centre d'art en bib.... (Tenue identifiable pour les agents lors des animations : bibliothécaires, professeurs de musique). - Faire connaître la possibilité à des associations, des partenaires de fréquenter les lieux culturels au-delà des usages habituels (concert des familles, club tricot en bib, s'appuyer sur les savoirs faire locaux) (valorisation...). Aller chercher ces nouveaux partenaires. - Rendre les équipements plus conviviaux (pot de fin de spectacle systématique, café dans les bibliothèques, mobilier pour se poser) ...		
TEMPS DE TRAVAIL : 800h - Ouvrir les lieux (rencontres, organisation...) : 20h par action - Hors les murs (RDV, repérage, préparation) : +30h par action (en plus du temps habituel pour une action)	MOYENS EXISTANTS : - Des équipements culturels	MOYENS A FINANCER : Budget fête et cérémonies Tenue agents culture (badge, T-shirt ???)
VIGILANCE : - les actions hors-les-murs sont chronophages (demande une adaptation à chaque lieu)		
ECHEANCE SOUHAITÉE : 2023-2024 : Chercher de nouveaux usagers pour les équipements culturels (associations, etc...) et renforcer les espaces de convivialité. /2024-2025 : Mettre en place quelques actions hors-les-murs et poursuivre l'ouverture des lieux / 2025-2026 : Trouver un équilibre		
INDICATEURS D'EVALUATION : - Quantitatifs : mise en place de nouveaux partenariats, fréquentation des actions - Qualitatif : retour des usagers, retour des agents et des partenaires, meilleure connaissance des actions.		RESULTATS ATTENDUS : - Augmentation de la fréquentation - Diversification des publics - Lieux plus conviviaux

31. Action : FACILITER LA MOBILITÉ DU PUBLIC		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain	ENJEUX : - Permettre à chacun de pouvoir accéder à une offre culturelle (les problèmes de mobilité ne devraient pas être un frein pour accéder la culture) - Augmenter la fréquentation des lieux culturels - Réduction de l’empreunte carbone des actions culturelles - Diversifier les publics - Réduire les inégalités, plus d’équité - Prendre en compte les problèmes de mobilité dans la mise en œuvre des actions culturelles	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Diagnostic territorial : Un territoire très vaste, avec peu de transport en commun : véritable problème de mobilité (difficulté pour le public pour se rendre dans les lieux culturels). - Questionnement qui s’inscrit aussi dans le cadre du Plan mobilité 2022. Evolution des transports à la demande 2023 (Région) Aleop / Plateforme covoiturage Klaxit. - Augmentation du coût du transport (pour les individuels et le collectif). Baisse de la fréquentation au centre d’art ces derniers mois du public d’un rayon de 50 km et plus : le coût des carburants influence les habitudes culturelles.		
PUBLIC VISÉ : Tous les publics (groupes et individuels)	PARTENAIRES : - Service propreté CCBM (Laëtitia Bessiral) - Service développement durable (Cynthia Roulin)	RESPONSABLE DE L’ACTION Stéphanie Miserey Contributeurs : Aurélien Flamand, un agent bibliothécaire
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Se faire le relais de l’existant : plateforme covoiturage (Klaxit), Aléop, transport à la demande communes... = Communication au sein du pôle et auprès du public - Mettre en place des bus pour aller au spectacle (transports collectifs) - Délocaliser les actions (réduire les déplacements du public) - Transport à la demande des communes		
TEMPS DE TRAVAIL : 250h - Etat des lieux : 50h - Communication sur les possibilités de mobilité sur le territoire : 50h - Bus spectacles : 50h	MOYENS EXISTANTS : - Aléop - Klaxit	MOYENS A FINANCER : - Oui si mise en place de bus supplémentaires pour aller sur les actions culturelles.
VIGILANCE : - Temps de travail - La réduction des déplacements des agents semble difficile - Proposer des actions plus délocalisées ne résoudra pas le problème (car d’autres publics devront se déplacer alors). - Pas un sujet propre au service culturel.		
ECHEANCE SOUHAITÉE : - 2024-2025 : Etat des lieux / - 2025-2026 : mise en place de premières actions / Echéance 26-27		
INDICATEURS D’EVALUATION : - Quantitatif : nombre de nouvelles actions mises en place et fréquentation de ces actions (plateforme covoiturage, bus...) - Qualitatif : retour du public, des usagers, des partenaires...		RESULTATS ATTENDUS : - Augmentation de la fréquentation, diversification - Réduction de l’empreunte carbone des actions culturelles de la CCBM

32. Action : DES LOCAUX ADAPTES POUR L'ECOLE DE MUSIQUE		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain	ENJEUX : - Identifier l'école de musique sur les sites de Landivy et d'Ambrières-les-Vallées. - Proposer des locaux adaptés, agréables pour les élèves et les professeurs sur Ambrières-les-Vallées et Landivy. - Améliorer les conditions de travail des agents et les conditions d'accueil des élèves.	
DIAGNOSTIQUE INITIAL : - Les cours de musique sont proposés sur Gorrion dans un bâtiment spécifique, récent et fonctionnel. - A Ambrières-les-Vallées et Landivy, les cours sont dispensés au sein des collèges, écoles et salles annexes. Des difficultés de chauffage, de coût d'énergie, et d'adaptation pour la musique se font sentir. Les classes orchestres continueront à être proposées sur les établissements scolaires. Les cours individuels sont amenés à être enseignés dans des lieux autonomes, spécifiques et adaptés. - A Ambrières-les-Vallées, certains cours sont déjà enseignés sur un bâtiment spécifique dans de bonnes conditions. - A Landivy, des difficultés de chauffage, de réseau internet et parfois de fonctionnalité sont mis en évidence.		
PUBLIC VISÉ : Les élèves et les professeurs des cours individuels des sites de Landivy et Ambrières-les-Vallées.	PARTENAIRES : Maires de Landivy et Ambrières-les-Vallées.	RESPONSABLE DE L'ACTION Xavier Ardourel Professeurs référents sur site
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE - Rencontres avec les maires (échanges, recherche de solutions) - Développer des créneaux horaires sur le site « fabrique des territoires » à Ambrières-les-Vallées - A Landivy, améliorer les conditions des salles socioculturelles ou autres lieux possibles pour les cours de musique.		
TEMPS DE TRAVAIL 50h Suivi de projet, temps directeur : 30h et professeurs référents : 10h par site	MOYENS EXISTANTS : - Lieu « fabrique des territoires » à Ambrières-les-V. - salle socioculturelle de Landivy	MOYENS A FINANCER : Rénovation et aménagement, si nécessaire.
VIGILANCE Difficultés financières si rénovation (qui prend en charge quoi ? CCBM ou commune ? : besoin de clarifier la situation)		
ECHEANCE SOUHAITÉE Dès la rentrée 2023 dialogue à poursuivre Echéance : 2027-2028 (en fonction des dispositions prises sur les bâtiments existants).		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : Augmentation des heures d'enseignement sur ces sites - Des locaux adaptés aux besoins : retour professeurs et élèves	RESULTATS ATTENDUS : Lieux adaptés et bien identifiés. Amélioration des conditions de travail et d'accueil	

33. Action : DÉVELOPPER DES ACTIONS DE MÉDIATION AUTOUR DU NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain	ENJEUX : <ul style="list-style-type: none"> - Continuer le développement des pratiques numériques - Actualisation des différentes pratiques numériques - Diversifier les publics - Adapter l'offre aux différents publics - Créer des actions plus participatives 	
DIAGNOSTIC INITIAL : <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic Réseau Lecture 2022 : Présence de matériel informatique vieillissant / Formation au numérique peu appliquée par manque de temps - Ré-informatisation du Réseau Lecture en cours (avec la BDM) 		
PUBLIC VISÉ : Tout public (adulte et ado principalement)	PARTENAIRES : <ul style="list-style-type: none"> - BDM (réfèrent numérique) - Autres bibliothèques du Département - Laval virtual - Intervenants numériques France service 	RESPONSABLE DE L'ACTION Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : <ul style="list-style-type: none"> - Formation sur les nouvelles pratiques numériques - Renouvellement des outils numériques (tablettes, consoles...) - Ré-informatisation du réseau (portail dédié) 		
TEMPS DE TRAVAIL : 155h Suivi matériel, renouvellement : 20h Animation : 5h/animation = estimation 100h Formation agents : 35h	MOYENS EXISTANTS : <ul style="list-style-type: none"> - Accès à la médiathèque numérique et autres outils via la BDM - Matériel informatique et consoles sur le réseau - 2 référents numériques à la BDM - Conseillers numériques sur le territoire 	MOYENS A FINANCER : <ul style="list-style-type: none"> - Achat nouveau matériel informatique et numérique
VIGILANCE : <ul style="list-style-type: none"> - Mission qui incomberait à un référent numérique au sein du réseau lecture (personne formée et temps dédié : anciennement Isabelle Elizéon de 2004 à 2018) Sans temps dédié et de personne formée, la mise en place d'action va être lente. - Manque de formation suivi de temps pour appliquer - Besoin de temps pour mettre en place des actions - Budget 		
ECHÉANCE SOUHAITÉE : - 2023-2024 : mise en place de premières actions de médiation > Echéance 2027-2028		
INDICATEURS D'ÉVALUATION : <ul style="list-style-type: none"> - Quantitatif : nbre d'actions / de participants - Qualitatif : retour des participants/agents - Exploitation du matériel par les lecteurs (augmentation des prêts de liseuse...) 	RESULTATS ATTENDUS : <ul style="list-style-type: none"> - Projets plus réguliers et qualitatifs - Diversification des publics - Des bibliothèques inscrites dans les enjeux actuels du numérique 	

34. Action : INCLURE DES HABITUDES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIONS CULTURELLES		
OBJECTIF : 5. Adapter les équipements et les actions aux nouveaux usages et aux enjeux de demain	ENJEUX : - Réduire l’empreinte carbone des actions culturelles de la CCBM (préservation de l’environnement) - Favoriser le covoiturage - Réduire les dépenses (model économique viable) - Réduction des déchets : réduire les impressions papier	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Contexte : Une préoccupation plus générale qui ne dépend pas uniquement du service culturel, mais s’inscrit dans des enjeux planétaires que l’on ne peut éviter à moyen terme. - Inscrire le projet dans le cadre du PCAET 2021 (Plan Climat Air Energie Territorial) et du C2RTE 2021 (Contrat Rural de Relance et de Territoire Ecologique) - Inflation des coûts papiers, impressions, envois postaux, électricité, chauffage... : des questions budgétaires inévitables pour l’avenir du PCT - Bilan PCT 19-22 : Des actions mises en place selon les préoccupations de chaque agent : pas de vision collective / Des actions culturelles parfois polluantes : déchets à usage unique, recyclage non systématique... Besoin de mettre en place des habitudes collectives.		
PUBLIC VISÉ : Les agents Le public	PARTENAIRES : - Service propreté CCBM (Laëtitia Bessiral) - Pôle développement durable (Cynthia Roulin) - Mayenne culture (formation)	RESPONSABLE DE L’ACTION Stéphanie Miserey Contributeur : Aurélie Flamand et un bibliothécaire.
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Etat des lieux bilan (en s’appuyant sur les services CCBM) - Formation du personnel (vigilance jetable, pratiques numériques) - Sensibilisation des agents du pôle culturel - Favoriser les réunions en visio quand cela est possible (selon distance) - Slowlydays - Favoriser le covoiturage (des agents, du public) - Réduire la communication papier, et vigilance sur le poids écologique du numérique (ex listing mensuel des animations culturelles à envoyer) - Sensibilisation du public (favoriser la diffusion des informations, sujets pris en compte dans la programmation) - Rénovation énergétique des bâtiments		
TEMPS DE TRAVAIL : 170h - Etat des lieux, échanges partenaires, agents : 50h - Communication agents : 50h - Mise en place de protocoles et suivi : 20h - Slowlydays : 20h	MOYENS EXISTANTS : - S’appuyer sur l’expertise des services développement durable et propreté	MOYENS A FINANCER : Plutôt des économies à faire à terme
VIGILANCE - Difficile de réduire les déplacements sur le territoire et les déchets de certaines actions (spectacles).		
ECHEANCE SOUHAITÉE : - 2024-2025 : Etat des lieux / 2025-2026 : communication et premières actions / Echéances 2027-2028.		
INDICATEURS D’EVALUATION : - Qualitatif : habitudes prises par les agents - Quantitatif : nombre d’actions mises en place		RESULTATS ATTENDUS : - Moins de déchets produits par le pôle culturel - Participer à réduire l’empreinte carbone du pôle culturel

35. Action : PRENDRE DAVANTAGE APPUI SUR LES ARTISTES DANS LES PROJETS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DU RESEAU LECTURE		
OBJECTIF : 6. Prendre appui sur les artistes : diffusion, soutien à la création et sensibilisation 3- Sensibilisation du public	ENJEUX Avoir des échanges et contacts fréquents avec les artistes Proposer des collaborations de qualité Travail en collaboration avec des artistes Renforcer la rencontre avec les œuvres et les artistes pour le public Soutenir la présence artistique sur le territoire et les artistes	
DIAGNOSTIC INITIAL : Un travail existe déjà (ateliers centre d'art, master class école de musique, ateliers réseau lecture...). Toutefois, si la Saison Culturelle axe ses actions autour des artistes, le Réseau Lecture et l'École de Musique peuvent encore renforcer ces liens. Ecole de musique : plus de rencontres avec les artistes et les œuvres au sein des parcours de l'élève Réseau Lecture : s'appuyer davantage sur les artistes dans la mise en place des actions.		
PUBLIC VISÉ : Elèves de l'école de musique Public des bibliothèques	PARTENAIRES : Saison Culturelle. Artistes Réseaux départementaux (BDM, conservatoire, Mayenne culture)	RESPONSABLE DE L'ACTION Xavier Ardourel Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Master class (artistes invités), Ecole de musique - Rencontres, ateliers en bibliothèque - Veille sur les réseaux départementaux pour l'accueil d'artistes mutualisé		
TEMPS DE TRAVAIL 140h Veille et mise en place de projets : 70h par service	MOYENS EXISTANTS : Programmation Saison culturelle Projets départementaux	MOYENS A FINANCER : Rémunération des artistes intervenant (transport...)
VIGILANCE - Proposer des cahiers des charges (ou souhaits) pour cadrer les projets en termes de contenus pédagogiques - Prendre en compte les préoccupations des artistes - Budget limité		
ECHEANCE SOUHAITÉ A partir de l'année 2023-2024. > Trouver une régularité pour 2026-2027		
INDICATEURS D'EVALUATION : Qualité des projets et retour des usagers. Augmentation du nombre d'actions mises en place avec des artistes Retours positifs des agents, des artistes, des élèves, du public.	RESULTATS ATTENDUS : - Plus de présence artistique - Des projets qui gagnent en qualité en s'appuyant sur les compétences des artistes	

36. Action : S'APPUYER SUR LE CENTRE D'ART POUR L'ACCUEIL D'ARTISTES EN RESIDENCE (toutes disciplines)		
OBJECTIF : 6. Prendre appui sur les artistes : diffusion, soutien à la création et sensibilisation 1- Interdisciplinaire 3- Sensibilisation du public	ENJEUX : - Renforcer la présence artistique sur le territoire - Mieux exploiter les possibilités d'accueil en résidence du centre d'art - Permettre de s'ouvrir à de nouveaux projets : participer à des projets départementaux de résidence (arts visuels / Réseau lecture).	
DIAGNOSTIC INITIAL : - Le centre d'art : un lieu de résidence sous exploité (mais pas de budget supplémentaire pour accueillir d'autres résidents et pas d'atelier disponible en dehors des résidences d'artistes actuelles). / Un lieu d'hébergement disponible d'avril à décembre (sans atelier). - Possibilité d'accueillir des résidences légères (qui ne nécessite pas d'ateliers) Ex : auteurs, photographes... - Possibilité de résidences dans le cadre de partenariats départementaux (BDM, Mayenne culture) : car pas de budgets supplémentaires - Bilan département (Etude Arts visuels) : manque de présence artistique sur le département		
PUBLIC VISÉ : Artistes (Habitants CCBM si actions de médiation)	PARTENAIRES : Mayenne Culture (Sophie Brossais) BDM	RESPONSABLE DE L'ACTION Stéphanie Miserey Xavier Ardourel Cindy Duval
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : - Faire connaître les possibilités d'accueil au centre d'art aux partenaires et autres services culturels. - Adapter la programmation à de nouveaux accueils si possible ? - Possibilités de résidences pluridisciplinaires ? - Accueillir les artistes et les accompagner pendant leur résidence		
TEMPS DE TRAVAIL : 65h > 365 h / an selon projets - Etat des lieux, adaptation du projet : 35h - Accueil artiste (centre d'art) : 10h - Accompagnement artiste pendant sa résidence (selon la durée et le projet) : minimum 20h > 300h	MOYENS EXISTANTS : - Un lieu de résidence - Une équipe formée à l'accueil d'artistes en résidence	MOYENS A FINANCER : - Pour l'artiste : Honoraires résidence de recherche, actions de médiation (80€/heure)
VIGILANCE : - Budget - Temps de travail		
ECHEANCE SOUHAITÉE : - Selon opportunités des programmations et des projets ces prochaines années.		
INDICATEURS D'EVALUATION : - Quantitatif : nombre d'artistes accueillis / nb de personnes touchées par les actions de médiation pendant la résidence (taux d'occupation du centre d'art) - Qualitatif : retour des artistes, des partenaires, des agents (faisabilité des projets sur la durée)		RESULTATS ATTENDUS : - Plus de présence artistique sur le territoire - Le centre d'art : un lieu de résidence plus exploité

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

1 grande rue 53120 Gorrion

